.BE AIACE

L'Écrin 97

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE | JANVIER • FÉVRIER • MARS 2022

L'Europe a toujours été un chantier

David O'Sullivan

© Adobe Stock

AIACE | ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE COMITÉ DE RÉDACTION

LA RÉDACTRICE EN CHEF - MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.

ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.

JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.

DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005 et y contribue régulièrement depuis. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.

PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Energie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017, rédacteur à l'Ecrin et responsable de l'action sociale depuis 2005.

© AIACE.BE

SOMMAIRE

HET WOORD VAN DE VOORZITTER
Wachten op de lente | En attendant le printemps — *Erik Halskov* — 5
LE BILLET DE LA RÉDAC'CHEFFE
L'Écrin, un chantier permanent — *Monique Théâtre* — 5
VIE DE LA SECTION
Le Conseil d'administration au travail — *Philippe Loir* — 6
Commission en Direct rencontre le président de la section — *Philippe Loir* — 8
Les Clubs de la bière et du vin ont démarré ! |
The Beer and Wine Clubs are launched ! — *Alan Hick* — 9
Bienvenue à nos nouveaux membres !
Welcome to our new members ! Welkom aan onze nieuwe leden ! — 10
ALBUM SOUVENIR
1981: Reconnaissez-vous ces enfants? — 11
EUROPE
2021 in review: a year of transitions — *Josep Borrell Fontelles* — 12
Y a-t-il une diplomatie européenne? — *Daniel Guggenbühl* — 14
« L'Union européenne a toujours été un chantier
et elle continuera à l'être » — *David o'Sullivan* — 16
L'Union européenne et son voisinage — *Jean-François Drevet* — 19
Mehr Fortschritt wagen - auch in der Europapolitik — *Jürgen Erdmenger* — 22
Ireland comes out of the cold — *Robert Cox* — 24
Le casse-tête des Balkans occidentaux — *Daniel Guggenbühl* — 26
Les archives de la Société européenne de culture (1950-2011)
aux Archives historiques de l'Union européenne — *Catherine Previti Allaire* — 28
Europe de la santé, naissance ou renaissance ? — *Robert Cox* — 30
L'Union européenne et la lutte contre la déforestation — *Jean-Pierre Dubois* — 32
La PAC enfin! — *Jean-François Hulot* — 34
BRÈVES — 37
SOCIÉTÉ
La «Grande accélération», mais vers quoi ? — *Nathalie Vercruysse* — 38
Une expérience inédite pour ressentir la perte d'autonomie — *Monique Théâtre* — 41
Affordable & sustainable housing — *Robert Cox* — 42
Végétaliser les rues en ville — *J. Franchomme-Saut* — 44
INSTITUTIONS
Des active seniors « mentors » pour accueillir
les nouveaux collègues, l'exemple de la Commission — *Francis de Gaultier* — 46
Les Chœurs de l'Union européenne — *Philippe Loir* — 48
Les jolies colonies de vacances (you kaïdi aïdi aïda)... — *Michel Foucault* — 50
Méthode 2021: pas encore de rattrapage — *Félix Geradon* — 51
COURRIERS DES LECTEURS — 52
PORTRAIT
Corrado Pirzio-Biroli, écrivain infatigable — *Daniel Guggenbühl* — 52
Carolyn Leffler Roth, accompagner des personnes en difficulté — *Monique Théâtre* — 54
CULTURE — 55
Weltkulturerbe in Europa Kaisersaal und Treppenhaus
in der fürstbischöflichen Residenz zu Würzburg — *Jürgen Erdmenger* — 55
Arpenter les galeries et passages couverts de Bruxelles — *Monique Théâtre* — 58
My Great-Grandfather, Grand Admiral von Tirpitz
by Corrado Pirzio-Biroli — *Robert Cox* — 60
TRIBUNE LIBRE
Les héro·ïne·s invisibles de l'Union européenne — *Collègue anonyme* — 62
RÉPONSES AU QUIZZ — 63
APPEL À CONTRIBUTIONS — 63
NOUS ONT QUITTÉS — 64
IN MEMORIAM
Giovanni Livi (1931 - 2021) — 67

Ont également contribué à ce numéro

Josep Borrell Fontelles, Francis de Gaultier, Jonny De Neve, Jean-François Drevet, Jean-Pierre Dubois, Michel Foucault, Jeannine Franchomme-Saut, Jaap Geenen (traduction), Félix Geradon, Erik Halskov, Alan Hick, Jean-François Hulot, David O'Sullivan, Catherine Previti, Nathalie Vercruysse

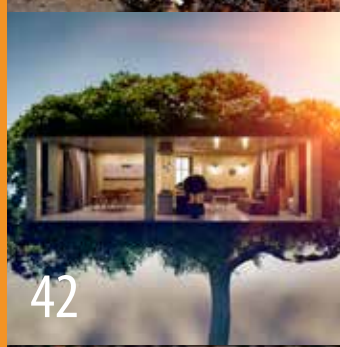

Wachten op de lente

Ongeveer in dezelfde periode, een jaar geleden, noemde ik mijn « Woord » : « In afwachting van ... het vaccin » en ja, gelukkig is het intussen ook gekomen. Maar daarmee is het virus niet als door het zwaaien met een toverstokje verdwenen. Wij moeten nog lang wachten, en dat is ondertussen een constante gedurende deze pandemie, wachten op die afdoende collectieve immuniteit, wachten op het in de hand kunnen houden van de nieuwe varianten ... en ook nog het wachten op de lente. Dit wachten doet ons kriebelen van ongeduld. En wij worden natuurlijk steeds ongeduldiger ten opzichte van degenen die weigeren zich te laten vaccineren en die de maatregelen van sanitaire voorzichtigheid naast zich neerleggen, uit naam van een beweerd recht op onbeperkte vrijheid waaronder zij ook het recht verstaan om zich te onttrekken aan de solidariteit in het algemeen belang.

Dit doet mij denken aan wat Dostojevski in zijn roman "Boze Geesten" ongeveer schreef: "Ik kan het probleem wel aan alle kanten bekijken, maar logisch gezien kom ik altijd tot dezelfde uitkomst: dat het uitgangspunt van de onbeperkte vrijheid enkel kan leiden tot de onbeperkte dictatuur." Anders gezegd, een menselijk samenleven is moeilijk voor te stellen zonder solidariteit, zonder eerbied voor het gemeenschappelijke, in het belang van ieder van ons. Beweren dat vrijheid zonder beperkingen gaat, is waarschijnlijk de ergste vijand van solidariteit en verantwoordelijkheid.

In afwachting dus van de lente mag ik u dan dit nieuwe nummer van Écrin aanbieden, in de hoop dat u daarin ontdekkingen en nieuwe inspiratie zult aantreffen.

Ik wens u een geslaagd jaar 2022 toe.

Erik Halskov

© AIACE.BE

Éditeur responsable
Erik Halskov

Rédactrice en chef
Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction
Robert Cox
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir

Designer graphique
Frédérique Guiot

Impression et expédition
OIB - Commission européenne

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique
ISSN 1783 - 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique
G-1 01/50 • B-1049 Bruxelles
Tél +32(0)2 295 38 42
& +32(0)2 296 48 24
Fax +32(0)2 299 52 89
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu
www.aiace-be.eu
IBAN BE68 2100 3777 0034
BIC GEBABEBB
N° d'entreprise : 450733759

En attendant le printemps

À peu près à cette même époque - il y a un an, j'intitulais mon « mot » : En attendant le vaccin … et, fort heureusement, il est arrivé entre-temps. Mais ce n'est pas pour autant que le virus a disparu comme par un coup de baguette magique. Il y a encore l'attente, qui est devenue une constante durant cette pandémie, l'attente de cette immunité collective suffisante, l'attente de la maîtrise de nouveaux variants … et encore l'attente du printemps. L'attente s'accompagne bien souvent d'impatience. Et sans doute l'impatience commence sérieusement à monter vis-à-vis de ceux et celles qui refusent le vaccin et rejettent les mesures de précaution sanitaire, et ce au nom d'un prétendu droit à une liberté illimitée, y compris d'un droit de se soustraire à la solidarité dans l'intérêt du bien commun.

Cela me rappelle ce qu'écrivait, à peu près, Dostoievski dans « Démons » : « J'ai beau retourner le problème dans tous les sens mais, sur le plan logique, j'arrive toujours à la même conclusion : je pars de la liberté illimitée et j'aboutis nécessairement à la dictature illimitée ». En d'autres termes, il est difficile d'imaginer une société humaine sans la solidarité, sans le respect du bien commun dans l'intérêt de chacun d'entre nous. Une prétendue liberté illimitée est probablement le pire ennemi de la solidarité et de la responsabilité.

En attendant le printemps, je vous invite à lire ce nouveau numéro de l'Écrin, en espérant que vous y trouverez de nouvelles découvertes et inspirations.

Je vous souhaite une belle année 2022.

Erik Halskov

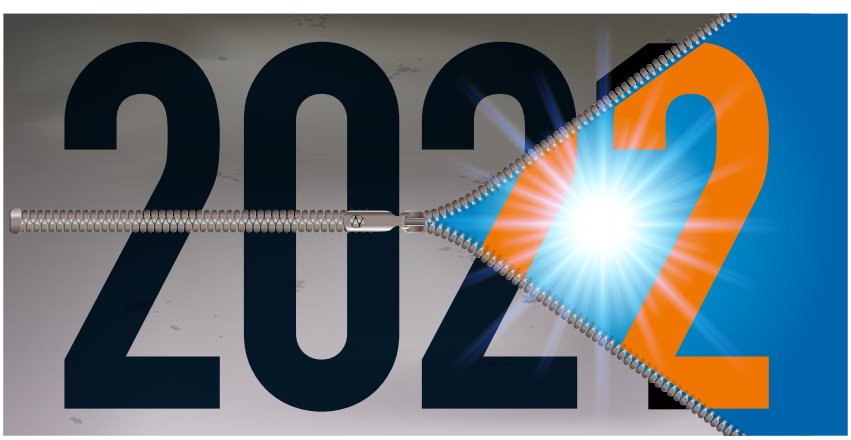

© Adobe Stock

L'Écrin, un chantier permanent

On définit souvent l'Écrin comme la vitrine de la section Belgique. Il rend compte en effet au plus près de ses multiples activités, des travaux de son Conseil d'administration, des projets en cours et à venir. Mais il n'est pas que cela, il est également un véritable creuset de réflexions et de considérations émanant de collègues qui portent un regard attentif, clairvoyant, confiant, parfois inquiet sur l'actualité européenne et la société qui nous entoure. On ne peut qu'être impressionné par le nombre de nos membres qui prennent part, de manière plus ou moins active, à ces think tanks - laboratoires d'idées - qui se développent un peu partout à une vitesse exponentielle. L'effet Covid y est certainement pour quelque chose. Sans doute n'a-t-on jamais ressenti de manière aussi prégnante le besoin d'échanger, de discuter, d'argumenter, de contredire, bref de faire entendre sa voix. L'Écrin, fort heureusement, tire un grand bénéfice de cette situation en relayant les opinions de ces membres.

Lors de son interview (p. 14), David O'Sullivan affirme que l'UE a toujours été un chantier et qu'elle continuera à l'être. À son échelle, le bulletin de la section est également un chantier permanent, toujours à l'affût de ces précieuses contributions qui le nourrissent et le font vivre. Les sujets ne manquent pas, les idées foisonnent, en ces temps chamboulés où la société peine à se retrouver et où l'Europe s'interroge sur son futur.

Avec un Comité de rédaction toujours au taquet, le chantier de l'Écrin n'est pas près de s'arrêter.

Monique Théâtre

Le Conseil d'administration au travail

par Philippe Loir

Les mois d'été avaient apporté de bonnes nouvelles sur le plan sanitaire et l'on pouvait envisager une large reprise des activités de la section Belgique.

Sans perdre de temps, notre Association avait organisé de joyeuses retrouvailles dans un restaurant à Waterloo. Le 8 novembre, l'Assemblée générale avait rassemblé physiquement, pour la première fois depuis mars 2020, 180 participants. Enfin le 23 novembre, pour conclure cette série de reprise de nos rencontres, notre collègue Corrado Pirzio-Biroli, lors d'un « thé littéraire » matinal longtemps attendu, présenta brillamment son livre sur l'amiral von Tirpitz [1] devant 62 participants, battant ainsi des records d'affluence pour ce genre de manifestation. Toutes ces rencontres furent des succès et des moments de joie : pouvoir enfin se retrouver pour de vrai, échanger et boire un verre ensemble était devenu un bien inestimable. Il fallut vite déchanter devant l'arrivée menaçante d'une quatrième vague de Covid encore plus coriace. Elle nous a forcés à annuler brusquement les activités qui avaient été relancées : remplacer au dernier moment une réunion physique du CA par une réunion Zoom, annuler le repas festif de Noël et mettre en veilleuse la préparation des activités de conférences et de voyages pour 2022.

Une Assemblée générale en présentiel

Notre Assemblée générale du 8 novembre a échappé de peu au couperet et fut un succès malgré les masques et le pass sanitaire obligatoires. Les locaux de la Commission étant toujours inaccessibles aux pensionnés, notre AG s'est tenue dans le Centre culturel d'Auderghem qui dispose d'une salle de spectacles et d'une salle des fêtes permettant d'accueillir et de restaurer nos 182 participants dans de bonnes conditions. Lors de cette Assemblée, le nouveau directeur du PMO, Alexander Gemberg-Wiesike est venu se présenter et faire connaissance avec les pensionnés. Il a expliqué dans un excellent français les nouveautés en cours de mise en place au PMO : l'ouverture d'une négociation avec une Mutuelle belge afin de tenir compte de nouvelles conditions de digitalisation en Belgique et la prochaine création d'une application sur les smartphones pour accélérer les opérations de remboursement. D'autre part, il faut signaler qu'un problème de transmission de documents de séance depuis les services de la Commission a privé au dernier moment l'AG des comptes détaillés de la section à approuver. L'Assemblée a néanmoins accepté, au milieu des applaudissements, de donner décharge sur la situation financière, uniquement sur base du rapport verbal du trésorier et de la certification par le vérificateur aux comptes, René Cap. Les comptes détaillés figureront dans le rapport complet sur l'Assemblée générale envoyé à tous nos membres et des mesures seront prises pour éviter le renouvellement de telles mauvaises surprises.

La cuisine interne du CA

Nominations : lors de sa dernière réunion, le CA, ayant pris acte de la démission de sa vice-présidente Sylvie Jacobs, a procédé à son remplacement dans les diverses instances où elle représentait l'AIACE. La Délégation auprès de l'Internationale est ainsi constituée désormais par Pierre Blanchard et Erik Halskov comme titulaires et Nadine Wraith et Félix Géradon comme suppléants. D'autre part, Pierre Blanchard remplacera Sylvie Jacobs comme suppléant au CGAM. Enfin, au niveau du CA de notre section, c'est Nadine Wraith qui devient membre titulaire tandis que Giulio Groppi devient membre suppléant.

Sur le plan des activités internes du CA qui elles, pandémie ou pas, ne cessent jamais, on a pu consta-

1 voir p. 52 le portrait de Corrado Pirzio-Biroli et p. 60 la critique de son livre

ter que les mécanismes initiés par la Méthode pour l'adaptation des rémunérations et pensions ont fait preuve de leur pertinence, sans soulever de conflits. En 2021, l'adaptation a été de 1,9% avec rappel depuis le mois de juillet. Ce pourcentage correspond à une inflation de 2,1% moins une perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux due à la crise de 0,2% [2]. Cette nouvelle adaptation doit être rapprochée de la perte du pouvoir d'achat de 8% de nos rémunérations et pensions depuis 2009 et qui ne seront probablement jamais rattrapés. Ce grignotage permanent des rémunérations commence à avoir des effets négatifs sur l'attractivité de la fonction publique européenne, comme l'a signalé le représentant de la section AIACE Finlande lors de l'AG : les rémunérations des fonctionnaires et autres agents de l'UE ne sont plus suffisantes pour attirer des candidats finlandais, entre autres.

Dans le domaine de l'assurance maladie, nos spécialistes sont toujours en attente des propositions de nouvelles DGE (Dispositions générales d'Exécution) car, entre autres améliorations à apporter, les plafonds de remboursement qui n'ont pas bougé depuis septembre 2008 ne correspondent plus du tout à la réalité des coûts médicaux.

La pandémie de Covid a été catastrophique pour certaines agences de voyages dont plusieurs ont été contraintes de déposer leur bilan. C'est le cas de l'agence Tellus qui a organisé plusieurs voyages pour l'AIACE et plus particulièrement le

© AIACE.BE

▲ ▼ *Assemblée générale du 8 novembre 2021* © AIACE.BE

© AIACE.BE

dernier qui devait se dérouler en Irlande. Il a été annulé pour cause de faillite. Notre vice-présidente et responsable des voyages, Raffaella Longoni, s'efforce de faire obtenir le remboursement des acomptes déjà versés auprès d'un Fonds de garantie alors que nos participants n'y sont pas prioritaires. Compte tenu de cette expérience, la section demandera dorénavant aux agences de voyages de confirmer qu'elles sont bien couvertes par une assurance.

Notre site Web, qui sera progressivement remis à jour, est consulté quotidiennement - mais modérément - par nos membres sauf au moment de la parution en ligne de l'Écrin. À l'annonce de la parution du n° 96, le nombre de visites a augmenté significativement pour passer à 1000 connexions en deux jours, ce qui montre le pouvoir d'information du site et le pouvoir d'attraction (mérité !) de l'Écrin. ■

CONSEIL D'ADMINISTRATION AIACE BELGIQUE 2020/2023

Président Erik Halskov
Vice-présidente Raffaella Longoni
Secrétaire générale Nadine Wraith
Trésorier Christian Waeterloos

Membres titulaires
Pierre Blanchard, Philippe Loir, Brigitte Raus, Monique Théâtre, Eliane Van Tilborg

Membres suppléants
Dominique Dedeken, Félix Geradon, Giulio Groppi, Alan Hick, Isabella Quattrocchi

2 voir à ce sujet l'article de Félix Géradon p.51

Commission en Direct rencontre le président de la section

par Philippe Loir

Le 17 décembre dernier, « Commission en Direct » a publié une interview du président de la section, Erik Halskov, dans le cadre de la célébration des 5000 membres que compte actuellement la section. Nous reproduisons ci-après cette interview qu'on peut retrouver sur ce site (via My Intracomm) sous la rubrique « Générations ».

La section Belgique de l'AIACE (Association Internationale des Anciens de l'Union européenne) a atteint cet automne le nombre de 5.000 membres, qui représente près de la moitié du nombre d'anciens résidant en Belgique.

Pourriez-vous dire quelques mots sur la section Belgique de l'AIACE ?

La section Belgique a une longue histoire derrière elle car ses débuts correspondent à la naissance de l'AIACE en 1969. Après plus de 50 ans d'existence, on peut dire qu'elle n'a cessé de se développer en nombre, de diversifier ses activités, de renforcer ses objectifs pour être aujourd'hui une section dynamique, en communication directe avec ses membres, et qui dispose d'un éventail de services à disposition de nos anciens collègues.

La crise sanitaire a mis la section devant un défi d'une envergure inattendue.

Il fallait en effet à tout prix sauvegarder les contacts précieux avec les membres. Près de 4.500 d'entre eux disposent d'une adresse e-mail, ils peuvent ainsi recevoir les « Info-membres » envoyés plusieurs fois par mois et contenant des informations de nature administrative ou sur la vie de la section. Les informations essentielles sont reprises sur le site web et, chose importante, envoyées par courrier postal aux membres n'ayant pas de connexion informatique, de même que l'Écrin, le magazine trimestriel de la section. Le début de la campagne de vaccination a suscité beaucoup d'inquiétude et d'incertitude parmi nos adhérents et la population que nous représentons. La section a ainsi intensifié sa communication en multipliant les messages et en utilisant tous les canaux d'information à sa disposition. On a pu constater un « pic » frappant attestant de l'intensité des messages lors de cette campagne. L'accompagnement des personnes en difficulté figure parmi les plus sensibles et les plus nécessaires de nos activités. Une équipe d'une trentaine de bénévoles procure ainsi quotidiennement

© AIACE.BE

de l'aide à des anciens collègues atteints de maladie, de handicap ou souffrant d'isolement, qu'ils soient membres ou non. En cas de problèmes avec le PMO, des « ambassadeurs » jouent les intermédiaires dans la recherche des solutions les plus adéquates. En temps « normal », hors Covid, des groupes de parole pour les personnes confrontées au deuil sont organisés, on espère qu'ils pourront reprendre rapidement.

La défense des intérêts des pensionnés est également au coeur de notre action, n'est-ce pas ?

Après le décès du regretté Ludwig Schubert, Félix Géradon et Pierre Blanchard ont pris en charge le domaine de la défense du Statut, dont la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions constitue une pièce maîtresse. Pierre suit également de près toutes les questions liées à l'assurance maladie. Je dois dire que l'expertise de ces deux collègues dans ces domaines-clés pour les anciens est inestimable. Tous ces aspects, plutôt sérieux, ne doivent pas faire oublier que le rôle des sections de l'AIACE est également de rassembler les membres en organisant des événements tant festifs que culturels ou sportifs. Dans ce domaine, la section Belgique n'est pas en reste... Bien sûr, la crise sanitaire est venue gâcher un peu la fête et les rencontres physiques ont dû être suspendues pour un temps. Mais les deux rencontres festives qui ont malgré tout pu avoir lieu en septembre à Waterloo et qui ont réuni quelque 240 participants prouvent à quel point nos membres ont besoin de se retrouver ensemble.

Quels sont les projets pour l'avenir proche ?

Pour l'avenir, la section compte bien reprendre, dès qu'elle le pourra, ses traditionnels voyages, excursions et repas festifs proposés plusieurs fois par an, ses thés littéraires mettant à l'honneur nos anciens qui « publient » et ses clubs de la bière et du vin qui viennent de voir le jour. Le Club des marcheurs devrait aussi rapidement recommencer ses randonnées bimensuelles du jeudi. Le succès de ces rencontres montre la force de cohésion, l'attrait du contact humain et le plaisir de la vie sociale qui restent la quintessence de toute Association. Alors, je n'aurais qu'un seul message à nos futurs collègues pensionnés : rejoignez l'AIACE ! ■

© Adobe Stock

Les Clubs de la bière et du vin ont démarré !

L'appel lancé dans l'Écrin n° 96 a porté ses fruits et nous nous en réjouissons. Actuellement, le Club de la bière comporte 28 inscrits et le Club du vin recense 46 collègues intéressés. Une première rencontre autour de la bière a eu lieu le 21 octobre dernier au Beers Bank, situé place Jourdan, qui propose pas moins de cinquante bières. Le 10 novembre, un bar à vins, le Chemin des Vignes près de la place du Luxembourg, a rassemblé quelques membres autour d'une dégustation de six vins assortie de planches de charcuterie et fromages. Le tout dans une ambiance des plus conviviales !

Vu la situation sanitaire, aucune date n'a pu être programmée pour 2022 mais nous espérons pouvoir très rapidement fixer de nouvelles dates pour ces rencontres des deux Clubs. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé ! ■

The Beer and Wine Clubs are launched !

The call that went out in L'Ecrin n° 96 has been successful - cheers to that! We now have 28 colleagues signed up for the Beer Club and 46 for the Wine Club. We held a thirsty beer event on 21 October at the Beers Bank, Place Jordan, with more than fifty beers on offer and, on 10 November, we indulged in tasting six different wines plus plateaux of ham and cheese at the Chemin des Vignes, near the Place de Luxembourg. A pleasant convivial time was had by all !

In view of the sanitary situation, we haven't as yet planned anything specific for 2022 but we hope that we can very soon resume the activities of both Clubs. If you're interested, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership number and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings.
Cheers! ■

Alan Hick

Bienvenue à nos **nouveaux membres** !
Welcome to our **new members** !
Welkom aan onze **nieuwe leden** !

ALBRECHT Daniel
ANDERSEN Ian
ANGIUS Ida
ANTELO SANCHEZ M T Pilar
ANTONOPOULOS Nicola
ARIAS SANCHEZ Maria Encarnacion
BAPTIST Emiel
BARATTA Pasquale
BARRERA SIERRA Maria del Mar
BELL Jeanette
BIRD Susan
BOSCH Peter
CAMPBELL Cliodhna
CLAUS Christine
COPPENS-VAN VAERENBERGH Greta
COSSE Didier
COSTA DE OLIVEIRA Piedade
CRAINE-WEEM Maria
DE FRUTOS GOMEZ José Manuel
DE MIGUEL BRAVO Isabel
DECOSTER Dirk
DELLOPOULOS Paraskevi
D'HORAENE Sandrine
DONY Michel
FACHADA Orlando
FARIVAR Rita
FASSONE Donatella
FERNANDEZ FERNANDEZ Jose Javier
FERNANDEZ FLORES Maria Jesus
FONT GALARZA Andres
FUHRMANN Konrad
GENDEBIEN Brigitte
GOMEZ VILLALBA Ramiro
GONZALEZ GOMEZ Maria Teresa
GRANERO ROSELL Miguel Angel
HAEGEMAN Marie-Christine
HAELTERMAN Greta
HEINZEL Mia
HORSTEN Catharina Maria
HUOKUNA Paivi
KASPER Maria
KEBBLE Tracy
KEUTEN Hugo
KOOLE Arie
KYRIAKONGONA Stavroula
LAMINE Baudouin
LEBEGGE Marianne
LIEBERMAN Sylvain Patrice
LLOREDA SANCHEZ Maria Luisa
LUCAS Jurgen
MAKRIDIS Christos
MARTIN TOME Maria Jose
MENIS Luisa
MERTENS Carine
MERTZ Isabelle
MÜLLER-DEMOS Kirsten
MURA Giuseppe
NADIN-MURPHY Myriam
PAPADOPOULOU PARTHENA
PERRIN Ambroise
PHILIPS Raf
PICCIOLI Alessandro
PLIJTER Roelof
ROESSLER-TONGUE Uta
SABBI Maria Teresa
SARAFIDOU Ourania
SCHOEBEL Norbert
STRAGIER Joos
TORRES SAAVEDRA Jose Luis
VAN GINDERACHTER Eric
VERDULT Mary
VEREERTBRUGGHEN Marina
WARD Martin
WORINGER Benoît
XEVGENIS Georgios
ZAMBONINI Tina
ZOLNIERCZYK Dorota

1981 : Reconnaissez-vous ces enfants ?

© AIACE.BE

© AIACE.BE

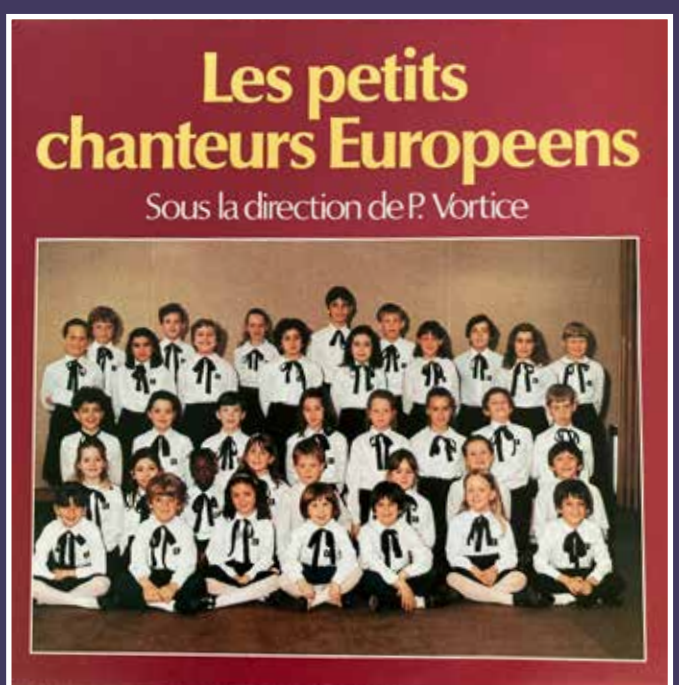

© AIACE.BE

Il y a 40 ans, à l'occasion de la fête de Noël 1981, la chorale des Institutions européennes portant le nom de « Petits chanteurs européens » a sorti un disque 45 Tours. Elle était sous la direction de Giuseppe (Pino) Vortice et rassemblait des enfants du personnel de la Commission et du Conseil. Pino travaillait lui-même au Conseil. La face A fait entendre des voeux de Noël dans les différentes langues et la face B des chants de Noël dont le fameux « Noël blanc ».

Un souvenir que nous fait partager notre ancien collègue Jonny De Neve qui a soigneusement conservé ce disque. Un autre 45 Tours de cette chorale existe, vraisemblablement de la même époque. On y voit les enfants en uniforme - le haut en blanc et le bas en bleu - portant le sigle de l'Europe sur la chemise. La face A du disque contient la chanson « L'Amitié » et la face B la chanson « Notes de paix », toutes deux composées par Pino Vortice. ■

2021 in review : a year of transitions

by Josep Borrell Fontelles
(blog's extract 27/12/2021) High Representative of the European Union for Foreign Affairs and Security Policy, vice-president of the European Commission in charge of a stronger Europe in the World

Photographer: Thomas Padilla © European Union, 2021

Looking back, I would define 2021 as a year of transitions. Geopolitical changes have intensified with power politics repeatedly challenging the EU and its values. We must respond with all the determination we can muster.

The pandemic has carried on longer than we imagined a year ago and the omicron variant is yet again requiring the introduction of major restrictions and threatening the recovery. Still, we know that vaccines are making a major difference. Thanks to the common purchase mechanism, a majority of Europeans have received at least two doses. The EU has also exported Covid-19 vaccines since December 2020 without interruption. Out of a total of 2 billion doses produced, the EU has exported over 1.1 billion doses to 61 countries and Team Europe has shared more than 385 million doses. The EU has therefore surpassed its target for 2021, which was to share 250 million doses by the end of the year, and the aim of Team Europe is to have donated a total of 700 million doses by mid-2022. Still, unequal vaccination rates across continents underline the need to accelerate donations and develop local vaccine production capacities, especially in Africa. Indeed, while in Europe 60% of the population is fully vaccinated (EU : 68%), full vaccination rates stand at 61% in South America, 56% in North/Central America and the Caribbeans, 57% in Oceania, 53% in Asia and only 8% in Africa. On top of these disparities, the pandemic has put a stop to the developing world catching up, leading to an increase in world hunger and poverty, with the number of people falling below poverty line due to Covid estimated at around 150 million by the World Bank. We need to do more to reverse this trend and tackle growing imbalances and inequalities.

In addition to handling the pandemic, we have tended to run from one crisis to the next, with Belarus, Ukraine, Mali, Sudan, Afghanistan, Ethiopia and Venezuela dominating the international and EU agenda. Being in permanent crisis management mode has sometimes weakened our capacity to address transversal, longer-term issues that should be at the centre of our foreign policy, such as revitalizing multilateralism, or handling migration in a balanced way, or the energy and climate crises or the rules for the digital transition.

While in 2021 there were many setbacks and challenges, we also had some positive developments. For example, we were able to present the Strategic Compass to the EU member states. Its purpose is to strengthen the EU's role as a security provider. Until now, Europeans have too often lived in a « security bubble », despite a fast-worsening security environment. The EU does not aim to be a military power in traditional terms, but we do need to be better able to defend ourselves. The Compass should be adopted next March and allow us to take our own security and defence more seriously. Another positive example is how EU climate diplomacy played a leading role in the fight against climate change at COP26 in Glasgow. Negotiating with 197 parties implies compromises and the EU played its part, for instance, with the Methane Pledge which it initiated and 100 countries eventually signed.

2021 also saw the relaunch of EU-US relations under President Biden. The new direction of the US administration enabled us to make progress, for example on climate change, on the Iran nuclear negotiations and on corporate taxation. While the way in which the departure from Afghanistan and AUKUS decision unfolded was unfortunate, at the end of the year we held close EU-US consultations on China and the Indo-Pacific and also agreed to launch a dedicated EU-US dialogue on security and defence. This year we increased our engagement with Latin America, including inter alia the first high-level EU visit to Brazil in nine years and the inauguration of the EllaLink fibre optic submarine

▲ *Central and South Asia 2021 Conference, 1st row from l. to r. Wang Yi, Chinese minister for Foreign Affairs, Josep Borrell and Mevlüt Çavusoglu, Turkish minister for Foreign Affairs* • Photographer:Yasin Akgul © European Union, 2021

cable between the EU and Brazil. The EU-Latin-American and Caribbean Leaders' meeting of early December should also trigger new developments in the coming months. On China we maintained EU unity, recognizing that the EU sees the country as a partner, competitor and systemic rival, all at the same time. In 2021, the worsening of the human rights situation inside China, its regional behaviour, as well as the decision to sanction MEPs and other EU officials bodies and most recently its coercion of Lithuania have all taken their toll.

Overall, we have put the emphasis on diversifying our partnerships across the Indo-Pacific. Our new Indo-Pacific strategy promotes EU's engagement in the region to not only boost trade and investment, but also to cooperate more on security issues, for example maritime or cyber security. My visit to Jakarta in June consolidated our engagement with ASEAN. We have also engaged more closely with Central Asia and started to improve our cooperation with the Gulf countries. In Africa, the year was unfortunately marked by many conflicts and the overall deterioration of the situation in the Sahel. The civil was in Ethiopia in particular took on a dramatic dimension. We are now preparing the AU-EU summit to be held in February where, as the EU, we will have to deliver on our rhetoric, notably on vaccines and climate finance. The situation in Libya seems to have stabilised, with elections having been postponed again, and tensions with Turkey in the Eastern Mediterranean have tended to ease this year. The recently held Regional Forum of the Union for the Mediterranean and the EU-Southern Neighbourhood Ministerial Meeting in Barcelona at the end of November were also reminders of the urgent need to close the growing gap between the two shores of the Mediterranean and seize new opportunities for example around the green transition.

In our eastern neighborhood, 2021 featured clear examples of power politics, as we saw in the cases of Ukraine, Belarus and Moldova. To face these threats, the EU has provided political as well as operational support to its partners in a firm and unified manner, for example with the 5th package of sanctions against the Lukaschenko regime in Belarus. As hybrid conflicts proliferate, we must continue to back Ukraine or Moldovia in resisting the pressure from Russia, and maintain an unyielding approach to Belarus. On that regard, the Eastern Partnership Summit reaffirmed EU's strategic, ambitious and forward-looking approach with our Eastern European partners. The rise in divisive rhetoric and actions across the Western Balkans especially in Bosnia-Herzegovina have also hampered efforts to bring the six countries closer to their European future.

This brief overview of the pas year is by no means exhaustive, but I wanted to recall some of the most salient issues. In 2021, we have worked to defend EU interests and values and strengthen a rules-based global order in this year of transitions. That work must continue in 2022 with all the determination we can muster. ■

Y a-t-il une diplomatie européenne ?

par Daniel Guggenbühl

▲ *Vue aérienne des bâtiments du SEAE à Bruxelles* • Lukasz Kobus © European Union, 2020

Naissance d'un service diplomatique européen

En 2011 apparut sur la scène européenne un nouveau-né : le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), autrement dit le service diplomatique de l'Union européenne issu de l'article 27 du traité de Lisbonne. Il a donc fêté en 2021 ses dix printemps. Les rédacteurs de Lisbonne ont préféré le qualificatif un peu alambiqué de SEAE à celui de « service diplomatique », qui aurait été plus percutant et que les médias ont d'ailleurs largement adopté. Le pas franchi par le traité de Lisbonne constitue incontestablement un progrès dans l'émergence d'une politique étrangère de l'Union et dans la présence de l'Europe dans le monde, mais il s'agit d'un processus laborieux. Le Service extérieur a son siège central à Bruxelles et il gère plus de 140 délégations[1] dans le monde, qui ne sont rien d'autre que les anciennes délégations de la Commission transformées en autant d'ambassades de l'Union, dont on peut dire qu'elles ont contribué, au bout de plus de dix années d'existence, à améliorer l'image de l'Union à l'extérieur. La composition du Service, originale et inédite, est peut-être à la fois sa force et sa faiblesse, car son personnel comprend des agents venant de la Commission, du Secrétariat général du Conseil et des États membres.

1 Suite au Brexit, le Royaume-Uni a refusé à l'émissaire de l'Union européenne le statut d'ambassadeur, l'Union étant selon Londres une organisation internationale mais pas un État en soi.

Une construction hybride

Allait-on réussir à faire travailler ensemble les membres de cet effectif hybride, aux antécédents et aux cultures différents ? Le Service allait-il pouvoir opérer en tant qu'organe véritablement autonome ou fonctionner simplement comme un secrétariat assurant la coordination des politiques des États membres ? C'était un défi majeur à relever et les avis divergent sur la réussite de l'opération. À la tête du SEAE se trouve le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui est en même temps vice-président de la Commission et qui, nouveauté importante, préside le Conseil des affaires étrangères, y compris dans sa composition comme Conseil de défense ou de développement. Vous vous souviendrez peut-être, chers Lecteurs, que le projet avorté de traité constitutionnel de 2004, dont l'essentiel a été repris par le traité de Lisbonne, prévoyait d'appeler le patron du SEAE « ministre des affaires étrangères », ce qui assurément ne manquait pas d'allure mais allait trop loin au goût de certains États membres, jaloux de leurs compétences.

Esprit de corps ?

Au total notre nouveau-né est donc apparu entouré d'un certain flou, sa mission exacte et son identité n'ayant jamais été clairement définies. La politique étrangère et de défense, soumise à la règle de l'unanimité, n'a pas véritablement suscité l'enthousiasme des États membres. Plus prosaïquement, au moment de l'entrée en fonctions du SEAE - et comme le rapporte Pierre Vimont, qui fut le premier secrétaire général du SEAE - le bâtiment du Triangle, sur le Rond-Point Schuman, dans lequel il est installé, n'était pas encore prêt et il a fallu régler en premier lieu les questions d'intendance telles que celle du recrutement et de la formation du personnel. Le Haut Représentant lui-même allait-il s'installer au Berlaymont ou au Triangle ? Autant de questions, et bien d'autres, qui ont fait dire à Pierre Vimont que le Service n'a pas réussi à faire naître en son sein un véritable « esprit de corps » et a donc été amené à faire profil bas au cours des dernières années. Ce jugement nous paraît sévère car, compte tenu des nombreuses contraintes, de sa jeunesse voire de son caractère « hybride », pouvait-on raisonnablement

▲ *2019, Federica Mogherini et Mohammed Jevad Zarif, ministre iranien des Affaires étrangères* • Photographer: Corey CoreySipkin © European Union, 2019

s'attendre à ce que le Service révolutionne la politique étrangère de l'Union ?

Un bilan mitigé

S'il n'a pas fait d'étincelles au cours de sa brève existence, le SEAE semble néanmoins avoir trouvé sa place dans le jeu institutionnel européen, notamment grâce aux deux derniers Hauts Représentants, Federica Mogherini et Josep Borrell. De bonnes relations semblent s'être établies avec la Commission aussi bien qu'avec le Conseil et le Haut Représentant s'est bien imposé comme président du Conseil affaires étrangères. À titre d'exemples de ses activités, on peut citer le rôle important qu'il/elle a joué dans les négociations avec l'Iran sur la non-prolifération ou comme médiateur entre la Serbie et le Kosovo. La « Stratégie globale » de l'Union européenne de 2016[2] a été élaborée par le SEAE et pourrait être qualifiée de doctrine géopolitique officielle de l'Union en matière de sécurité et de défense. Cela n'est pas sans importance à un moment où l'Union, traditionnellement attachée principalement à la défense de ses valeurs et du multilatéralisme sur la scène internationale, ce qu'on appelle le soft power, est confrontée à de nouveaux défis géopolitiques partout sur le globe et doit s'interroger sur la manière d'y faire face en musclant des instruments relevant du hard power, c'est-à-dire des capacités d'intervention militaires. La Commission européenne dirigée par Ursula von der Leyen a déjà donné le ton en se qualifiant de « Commission géopolitique ». Le Haut Représentant n'a certes pas les moyens, à lui seul, de lancer une défense européenne commune, mais il est un bon incubateur pour faire prendre à l'Union le virage qui s'impose. Dans sa « boussole stratégique », présentée aux États membres en novembre 2021, il propose précisément, sur fond de crise biélorusse, que l'Union européenne passe à présent au hard power, car « l'Europe est en danger ».

Le SEAE semble avoir trouvé sa place dans le jeu institutionnel européen.

Vers une véritable politique étrangère commune

Existe-t-il, dès lors, une véritable diplomatie européenne ? Les pesanteurs et réticences, voire les divergences à l'intérieur même de l'Union européenne, permettent d'en douter. Cependant il n'est pas interdit de penser que, devant l'ampleur des défis, une culture commune et une véritable politique commune finiront par émerger. Dans la guerre larvée que se livrent les puissances plus ou moins grandes et dont l'Europe est elle aussi le théâtre - comme on le voit avec le rôle délétère joué par la Russie ou le Belarus dans leur hostilité à l'Union européenne - c'est l'existence même de celle-ci qui est en jeu. ■

2 « Une Union forte est une Union qui pense de manière stratégique, partage une vision et mène une action com-mune » (extrait de l'avant-propos du document).

« L'Union européenne a toujours été un chantier et elle continuera à l'être »

par David O'Sullivan
Ancien secrétaire général de la Commission Prodi, ancien directeur général du Service européen pour l'action extérieure, ambassadeur de l'Union aux États-Unis

▲ *1999, David O'Sullivan et Romano Prodi* • Photographer: Christian Lambiotte © European Union, 1999

Extrait de l'interview donnée par David O'Sullivan à la revue française « Le Grand Continent » le 1er décembre 2021, publié avec l'autorisation de l'auteur.

Vous avez été secrétaire général de la Commission européenne pendant cinq ans sous la présidence Prodi. Ce poste donne un point de vue rare sur la Commission en tant qu'entité à la fois politique et administrative. Comment percevez-vous l'évolution de cette institution et l'influence du secrétaire général au fil des ans ?

La Commission est une très belle machine et je pense que les contribuables européens en ont pour leur argent. Elle est composée de fonctionnaires très compétents, très dévoués, et il s'agit d'une institution remarquablement créative et flexible, capable de prendre en charge de nouvelles missions et de s'adapter avec un nombre relativement restreint de ressources. Comme vous le savez, l'Union consacre moins de 7% de son budget annuel aux dépenses administratives. Le rôle joué par la Commission dans l'intégration européenne relève incontestablement du génie des pères fondateurs, car toute l'originalité du projet réside dans cette institution. Le Parlement est une chambre législative, le Conseil des ministres est une instance intergouvernementale qui joue le rôle d'un Sénat lorsqu'il co-légifère. La création vraiment originale a été d'imaginer cette Haute Autorité européenne, qui est ensuite devenue la Commission, et qui cumule à la fois le monopole d'initiative de la législation et le mise en œuvre de ce qui est décidé.

Sur le plan politique, la Commission est un microcosme de l'Union. Les commissaires sont issus de chaque pays. Ils prêtent un serment d'indépendance mais, loin de laisser leur nationalité à la porte, ils la convient à la table des discussions. Ce faisant, les commissaires comprennent la réalité politique, et c'est pour cela que lorsqu'une proposition quitte le Berlaymont, elle vise un intérêt véritablement européen et a une chance d'aboutir au Parlement et au Conseil. Sur le plan administratif, l'institution est devenue beaucoup plus efficace et structurée qu'auparavant car un équilibre a été trouvé entre l'initiative politique et la mise en oeuvre de ces politiques. Ce déséquilibre était intenable dans les années 90 et a provoqué la chute de la Commission Santer en 1999. A cette époque, nous pensions encore trop à la politique et pas assez à sa mise en oeuvre.

L'Union consacre moins de 7% de son budget annuel aux dépenses administratives.

En ce qui concerne le rôle du secrétaire général, Émile Noël était le grand maître en la matière. L'éminence grise de la Commission. J'ai écrit un jour qu'il n'y aura jamais d'autre Émile Noël, et peut-être que cela n'est pas nécessaire car, dans une démocratie fonctionnelle, les

hauts fonctionnaires ne doivent pas sembler plus importants que les responsables politiques. Une fois que tout cela a été dit, je pense qu'il y a un risque que la Commission soit devenue trop lourde, eu égard au nombre de commissaires dans le Collège. Le prix à payer est une perte manifeste de collégialité, une plus grande centralisation de la présidence, moins de débat au sein du collège, et moins de votes. Il n'y a pas de quoi être fier et j'espère que nous parviendrons à dépasser ces blocages politiques à l'avenir.

Outre la réduction du nombre de commissaires, voyez-vous une autre réforme politique à mener en priorité ?

J'ai une certaine sympathie pour le processus du *spitzenkandidat*[1] et je ne pense pas qu'il soit aussi mort que certains le prétendent. Je serais surpris qu'il ne revienne pas, parce que je pense que les questions de la légitimité démocratique du président et du rôle que le traité lui confère vis-à-vis de la constitution de l'ensemble du Collège restent importantes. Je comprends certaines hésitations à ce sujet, mais je pense qu'il faut un processus assez transparent sur la façon dont le président est nommé et l'idée du *spitzenkandidat* y contribue. Peut-être faut-il travailler davantage sur la méthode, mais je pense que la nomination des responsables par un conclave ne constitue pas une approche saine. Nous avons besoin d'une méthode beaucoup plus transparente et responsable vis-à-vis du public pour choisir les dirigeants clés du système.

© Photographer: Marcelle Jamar • European Communities, 1959

Le rôle joué par la Commission relève incontestablement du génie des pères fondateurs.

L'Union européenne a toujours été un chantier et elle continuera à l'être. Par exemple, le fonds de relance est une réalisation majeure. Dans le même ordre d'idées, il ne fait aucun doute que nous avons vécu un moment constitutionnel avec l'Acte unique de 1986, lorsque nous sommes passés au vote à la majorité qualifiée pour toute la législation relative au marché unique. Je ne sais pas si un autre moment constitutionnel adviendra, mais il est probablement nécessaire. Lorsque je regarde les défis auxquels nous sommes confrontés au niveau international - la montée de la Chine, le retrait de l'Amérique, les enjeux planétaires du changement climatique, de la démographie, de la migration, l'affaiblissement du multilatéralisme, voire le risque croissant de pandémies - je ne suis pas sûr que l'Union, telle qu'elle est actuellement constituée, nous permette à nous, Européens, de faire face à ce type de défis. A un moment donné,

© Adobe Stock

1 Terme allemand signifiant « tête de liste » qui évoque le mode de désignation du président de la Commission mis en place par le Parlement à la suite des élections européennes de 2014.

▲ La Commission von der Leyen 2019-2024 © European Commission

il faudra faire le point. Voulons-nous passer à l'étape suivante d'une union politique plus étroite afin de mieux nous équiper pour faire face aux défis mondiaux qui se présentent ? Je pense et j'espère que nous aurons cette discussion dans un avenir relativement proche.

Pensez-vous dès lors qu'une modification des traités soit nécessaire pour franchir une nouvelle étape, malgré les nombreux mécanismes du traité de Lisbonne qui pourraient encore être activés ?

Je viens du pays qui a probablement causé le plus de difficultés à ce propos, donc je comprends pourquoi les responsables politiques sont très réticents à l'idée de retourner devant leurs électeurs pour une nouvelle réforme européenne. Mais comment faire émerger une volonté politique qui soit porteuse d'un nouveau souffle ? L'expérience m'a appris que la volonté politique ne se contente pas d'émerger spontanément, elle doit être modelée, elle a besoin d'un point d'appui. Il peut s'agir d'un traité ou d'une nouvelle procédure. Pour ma part, je ne suis pas absolument convaincu qu'un traité entièrement nouveau soit nécessaire, mais nous devons améliorer les structures existantes. Pour l'instant, nous nous trouvons dans une sorte de position intermédiaire. Nous ne sommes ni une simple collection d'États membres, ni une fédération à part entière. Si personne ne souhaite vraiment créer les États-Unis d'Europe, nous devons toutefois aller plus loin dans l'intégration. Cela doit être le point de départ de toute réflexion, avant même de travailler sur ce que cela implique en termes de prise de décisions, de partage des responsabilités, etc. Autrement dit, il ne faut pas commencer par la question « comment modifier le traité ? », mais par la question « quel est notre objectif commun ? ». Comment pouvons-nous mieux équiper nos États membres collectivement pour faire face - mais pour façonner - les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés ? Si nous ne le faisons pas, nous risquons de vivre dans un monde essentiellement façonné par les autres. ■

Nous ne sommes ni une collection d'États membres, ni une fédération à part entière.

L'Union européenne et son voisinage

par Jean-François Drevet
Docteur en géographie, ancien fonctionnaire à la Politique régionale, élargissement. Expert indépendant en politique européenne de voisinage. Auteur de nombreux ouvrages dont « L'Élargissement de l'UE jusqu'où? » (L'Harmattan, 2004), « Histoire de la politique régionale de l'UE » (Belin, 2008) et « Chypre entre l'Europe et la Turquie » (Karthala, 2011).

Depuis ses origines, l'Union européenne a pacifiquement agrandi son territoire. Aujourd'hui, cette expansion marque le pas : il n'y a plus beaucoup de candidats motivés, ni d'États membres disposés à les accueillir. Peut-on considérer qu'à l'exception de quelques pays des Balkans occidentaux appelés à la rejoindre dans un délai plus ou moins éloigné, elle n'est plus appelée à dépasser de beaucoup ses limites actuelles, qui reflètent à la fois le refus d'adhérer des uns (la Suisse, la Norvège et l'Islande sans compter le Royaume-Uni) et le peu d'enthousiasme de ses membres pour accueillir les autres, notamment la Turquie ?

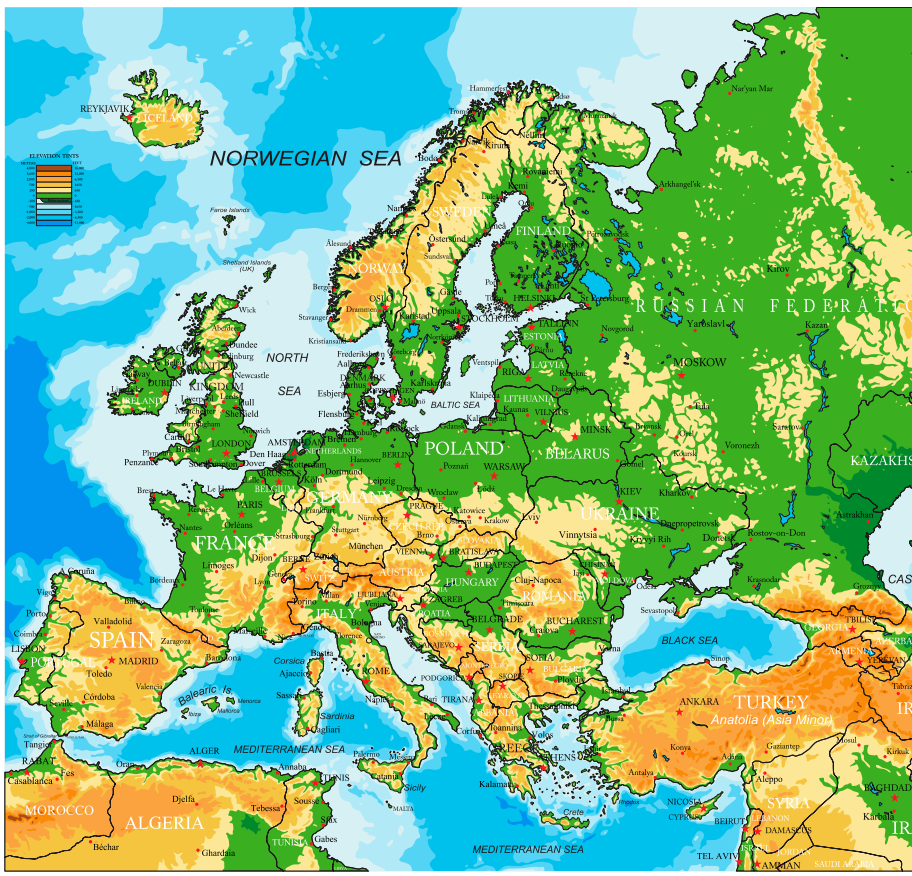

© Adobe Stock

Une réalité continentale à prendre en compte

Comme les États-Unis, la construction européenne est devenue une réalité continentale. En passant de 6 à 27 Etats membres en moins de 60 ans, l'UE a même connu une expansion plus rapide, puisque la formation du territoire américain, *« de la mer à la mer »*, a pris plus d'un siècle. Dans les deux cas, on est parvenu au stade de la *maturité géographique*. La stabilisation des limites influence les relations de voisinage : en Amérique du nord, elles se limitent à deux grands pays (le Canada et le Mexique) et aux archipels de la zone caraïbe. C'est beaucoup plus compliqué pour l'UE, bordée par plus d'une vingtaine de pays : les non-adhérents européens, les 16 Etats éligibles à la politique européenne de voisinage (PEV) et deux « grands » eurasiatiques, la Russie et la Turquie. Si les États-Unis sont toujours en position prépondérante, ce n'est pas le cas de l'UE, qui n'a pas d'arrière-cour, mais des périphéries de plus en plus remuantes.

Construction *« en état futur d'achèvement »* en manque de maturité politique, l'UE n'est pas à l'aise avec ses relations de voisinage. En 2003, la Commission Prodi avait souligné le besoin de doter l'UE d'une action forte en faveur de sa périphérie afin d'offrir une alternative à une nouvelle vague de candidatures. Ainsi la PEV, initialement définie de manière très ambitieuse comme *« tout sauf l'adhésion »*, devait couvrir un éventail très large de thèmes, afin d'offrir un vaste champ de coopération aux 16 pays éligibles, du Maroc à la Biélorussie. Mais elle n'a pas atteint ses objectifs, aussi bien en raison des difficultés de sa mise en œuvre que de l'évolution du contexte. Par ailleurs, les

Des périphéries de plus en plus remuantes.

relations avec la Russie et la Turquie, placées dans des catégories différentes (l'une éligible à une stratégie *particulière*, l'autre en union douanière), se sont dégradées, sans compter les effets acrimonieux du Brexit. L'UE qui ne se voulait pas d'ennemis est désormais confrontée à des gouvernements hostiles. Non seulement ils ne respectent pas les *« valeurs de l'Europe »* qui devaient être le fondement de la coopération, mais certains pratiquent ouvertement le chantage ou l'intimidation. Face à la montée des tensions, l'UE est à la fois en manque de capacité d'anticipation et de réactivité. Ainsi la Turquie, le Maroc et la Biélorussie peuvent-ils impunément défier Bruxelles en jouant sur la corde sensible de la pression migratoire.

Quand on a une vingtaine de voisins, il ne faut pas partout s'attendre à des relations harmonieuses.

Vers de nouvelles relations de voisinage ?

Certes, le bilan n'est pas négatif. Quand on a une vingtaine de voisins, il ne faut pas partout s'attendre à des relations harmonieuses. De nombreux accords fonctionnent assez bien et les régimes particuliers établis avec plusieurs pays évoluent positivement. Pour l'UE, il s'agit d'une opération complexe : d'une part, plusieurs politiques communes ont implicitement débordé le cadre territorial où elles s'appliquent officiellement. On mesure déjà l'importance de *« l'effet Bruxelles »*, qui conduit de nombreux pays tiers à mettre en pratique la législation européenne dans leur pays, soit par des décisions des autorités publiques, soit par les entreprises afin de préserver leur accès au marché unique. Du point de vue territorial, il existe des concertations concernant la construction et la gestion des grandes infrastructures de transport et d'énergie. Dans les mers fermées comme la Méditerranée et la Baltique, la lutte contre la pollution et l'exploitation durable des ressources halieutiques impliquent un effort commun, assez souvent basé sur l'acquis des politiques européennes. D'autre part, l'UE agit explicitement à travers un éventail de traités d'association signés avec presque tous les pays de sa périphérie. Ces accords offrent des facilités commerciales et des aides financières aux pays les moins développés (ou le contraire dans le cas de la Norvège et de la Suisse qui doivent payer pour accéder au marché unique). Ils ont une dimension politique, en fonction du niveau de proximité que les pays signataires veulent entretenir avec l'Union.

Certains gouvernements pratiquent ouvertement le chantage ou l'intimidation.

Entre l'UE et ses États membres la division du travail ne manque pas de perversité. Bruxelles défend les valeurs de l'Europe en multipliant les déclarations moralisatrices : le Service extérieur (SEAE) déplore, parfois condamne, rarement sanctionne les comportements des pays non démocratiques. Dans les capitales nationales, on donne la priorité aux intérêts commerciaux, même si cela porte atteinte à la sécurité des autres États membres, comme on le voit avec la poursuite des ventes d'armes à la Turquie. Comme le Danemark avait déjà pu s'en rendre compte au moment de l'affaire des caricatures du prophète, la solidarité est minimale. Cette répartition qui condamne le Conseil européen à l'impuissance doit prendre fin. Faut-il préparer l'adoption à l'avance de décisions communes qui anticipent les crises et indiquent clairement que l'UE ne restera pas sans réaction en cas de nouvelle atteinte à ses intérêts, qu'il s'agisse d'un État membre ou de l'Union toute entière ?

Un enjeu essentiel pour l'avenir de l'UE

Si l'EU fait des progrès dans la construction d'une défense commune, elle est très loin de disposer du système d'analyse et de prise de décision en commun qui lui permette de peser de tout son poids dans les crises qui se multiplient à sa périphérie. Or une bonne partie des décisions à prendre sont, pour le moment encore, du domaine de la diplomatie : il s'agit de faire respecter l'Union et ses émissaires et de prévoir un système crédible de réactions et de sanctions à la hauteur des

menaces. L'expérience des années 1930 est à cet égard significative : face à des dictatures audacieuses, mais très habiles à évaluer les rapports de force, ne pas faire preuve de fermeté conduit au désastre. Or si l'EU n'est pas dépourvue de moyens, la capacité et la volonté de les utiliser font actuellement défaut.

À long terme, mieux organiser ses relations de voisinage, tout en tenant compte de la diversité de ses périphéries, est un enjeu essentiel pour l'avenir de l'UE. Aux quatre points cardinaux, elle est confrontée à des problèmes à prendre en compte dans la durée. Au nord, les divergences entre adhérents et non-adhérents sont gérées sans grande difficultés : le marché unique et l'espace Schengen débordent largement les limites de l'UE. Ce pragmatisme serait-il un exemple à suivre dans d'autres périphéries ? En matière de défense, les choix anciens d'adhésion à l'OTAN ou de neutralité sont gérés au prix de quelques contradictions. *À l'ouest*, le Brexit a créé un nouvel espace extra-communautaire au destin incertain. L'UE saura-t-elle tirer parti de la fin de l'obstruction britannique ? De son côté, Londres peut-il longtemps résister à l'émergence d'un modèle commercial de type norvégien ? Si le désengagement américain se confirme, le Royaume-Uni devra-t-il *« pivoter »* vers l'UE (et notamment la France) dans sa coopération en matière de défense ? Ce qui reposerait le problème de sa participation à une Europe politique, si celle-ci parvient entretemps à se concrétiser, un nouveau dilemme pour Londres répétant celui des années 1960 de son adhésion ou non à la CEE. *Au sud*, quelles réponses l'UE va-t-elle apporter à son éternel questionnement inter-méditerranéen ? Affecté par les désordres croissants au Sahel et ses propres fragilités, le Maghreb doit-il bénéficier d'un effort de développement important qui pourrait aller jusqu'à l'union douanière avec l'UE ? Dans le bassin oriental qui a beaucoup d'autres problèmes, l'UE saura-t-elle s'extraire du piège turc, en combinant la fermeté à court terme, notamment à Chypre, tout en se préparant à coopérer sur le long terme ? Pourrait-elle participer à des actions conjointes pour établir un système de sécurité collective au Proche et au Moyen-Orient, auquel elle a déjà contribué lors de la négociation de l'accord nucléaire avec l'Iran ? *À l'est*, si la stabilisation des frontières orientales de l'UE devrait ôter au Kremlin toute inquiétude quant au devenir de son étranger proche, serait-il possible d'exploiter les complémentarités économiques évidentes entre l'UE et la Russie et permettre aux pays associés aux deux ensembles, de se déterminer en toute indépendance ?

© Adobe Stock

Faire respecter l'Union et prévoir un système crédible de réactions et de sanctions à la hauteur des menaces.

Face aux difficultés croissantes, accusée d'avoir péché par naïveté ou imprévoyance, l'UE est dans la nécessité de recalibrer ses politiques. Elle ne peut plus se contenter de faire la promotion de ses valeurs et de pousser à l'imitation de ses politiques, assorties d'un soutien financier de moins en moins décisif. Si elle ne veut pas se cantonner dans des relations transactionnelles (à l'exemple de l'échange de visas contre des réadmissions), saura-t-elle à la fois définir ses priorités et s'adapter au nouveau contexte, bien qu'il ne lui soit plus aussi favorable qu'au début du 21e siècle ? ■

Mehr Fortschritt wagen - auch in der Europapolitik

von Jürgen Erdmenger

Ein Blick in den Koalitionsvertrag der neuen deutschen Bundesregierung

▲ *Olaf Scholz und Ursula von der Leyen*
Photographer: Etienne Hansotte © European Union, 2020

In den Medien wird wenig über den Abschnitt des Koalitionsvertrages berichtet, der die besonderen europapolitischen Vorhaben der Regierung von Bundeskanzler Scholz enthält. Aber die Lektüre lohnt sich. Es steht Erstaunliches darin.

Nationale Politik und Politik auf europäischer Ebene ergänzen sich. Alle modernen Politikfelder wie Klima, Umwelt, Wirtschaft, Finanzen, Verkehr, Landwirtschaft, Soziales usw. haben ihre EU-Komponente. Der Koalitionsvertrag berücksichtigt das. Aber um diese Politikfelder geht es im vorliegenden Beitrag nicht. Vielmehr soll hier nur der Abschnitt genauer betrachtet werden, der sich im Koalitionsvertrag ab Seite 130 unter der Überschrift „Europa" vor allem mit der Zukunft der Europäischen Union selbst befasst.

Grundsatz

Der Abschnitt beginnt mit einer kurzen grundsätzlichen Erklärung darüber, wie die Koalition den Platz und das Handeln Deutschlands innerhalb der EU versteht. Hier das Zitat einiger Sätze aus dieser Erklärung: « *Eine demokratisch gefestigtere, handlungsfähigere und strategisch souveränere Europäische Union ist die Grundlage für unseren Frieden, (für) Wohlstand und Freiheit. In diesem Rahmen bewältigen wir die großen Herausforderungen unserer Zeit wie Klimawandel, Digitalisierung und Bewahrung der Demokratie. (...) Als größter Mitgliedstaat werden wir unsere besondere Verantwortung in einem dienenden Verständnis für die EU als Ganzes wahrnehmen.* » Man beachte die Formulierungen « *gefestigtere, handlungsfähigere, souveränere EU* », die auf einen Willen zu Reformen hindeuten. Um welche möglichen Reformen es geht, ergibt sich unter anderem aus dem Abschnitt, der überschrieben ist:

Zukunft der Europäischen Union

Die Regierungskoalition will zunächst die derzeit laufende Konferenz zur Zukunft Europas nutzen, um die Reformen einzuleiten, die sie vorhat. Erforderliche Vertragsänderungen will sie unterstützen. Nach ihrer Vorstellung soll diese Konferenz in einen verfassungsgebenden Konvent münden, der den Weg in die Richtung eines föderalen europäischen Bundesstaates weiter beschreitet, welcher die Grundrechtecharta zur Grundlage hat. Aber auch andere Verfahrensmöglichkeiten sollen für Reformen genutzt werden. In jedem Falle soll das Europäische Parlament durch ein Initiativrecht und ein einheitliches europäisches Wahlrecht gestärkt werden. Darin soll auch das Spitzenkandidatensystem verbindlich festgelegt werden. Weiterhin sollen die Arbeit im Rat transparenter und die Mehrheitsentscheidungen ausgeweitet werden. Der Verfasser gestattet sich hier einige kurze Anmerkungen: die Worte « verfassungsgebender Konvent » hat man bisher aus Berlin nicht gehört. Sie klingen fast utopisch. Jedenfalls gibt es auch andere Stimmen, die es für erforderlich halten, die gegenwärtigen institutionellen Strukturen der EU zu überprüfen (siehe den Beitrag des früheren Generalsekretärs der Kommission, David O'Sullivan, im vorliegenden Écrin). Ein Recht des Parlaments, Gesetzesinitiativen einzubringen, würde das Vorschlagsmonopol der Kommission einschränken. Die Stellung der Kommission zu schwächen, wäre aber nicht im allgemeinen Interesse. Ein Initiativrecht des Parlaments wäre allenfalls für besondere Ausnahmefälle tragbar.

« Verfassungsgebender Konvent » hat man bisher aus Berlin nicht gehört.

Dagegen würde das Spitzenkandidatensystem sowohl Parlament als auch Kommission stärken. Die Leser erinnern sich: Diese Nominierung von Spitzenkandidaten haben die großen Parteifamilien bei der vorletzten Europawahl praktiziert. Jean-Claude Juncker war der Spitzenkandidat der

EVP, Martin Schulz der Spitzenkandidat der Sozialdemokraten. Die EVP erhielt die meisten Stimmen, Martin Schulz gratulierte also dem Wahlsieger Jean-Claude Juncker. Der Europäische Rat hat daraufhin - nach einigem Zögern - dem Europäischen Parlament Juncker als Kommissionspräsidenten vorgeschlagen, und das Parlament hat ihn gewählt. Diese demokratische Rückendeckung hat sein Prestige erheblich gestärkt. Daher spricht sich auch David o'Sullivan für dieses Verfahren aus (siehe oben). Leider findet sich in dem Koalitionsvertrag kein Hinweis auf die notwendige Verringerung der Zahl der Kommissare, wie von o'Sullivan vorgeschlagen, um die Kommission schlagkräftiger zu machen. Im Koalitionsvertrag folgen vom Reformwillen getragene Sätze zur Rechtsstaatlichkeit, zur Wirtschafts-und Währungsunion und zur Fiskalpolitik, zu wichtigen gemeinsamen Investitionen, zum sozialen und krisenfesten Europa. Die Einzelheiten hier zu nennen, würde zu weit führen. Von herausragender, auch institutioneller Bedeutung sind jedoch die Ausführungen zu folgendem Abschnitt:

Europäische Außen- und Sicherheitspolitik

Der Koalitionsvertrag spricht hier eine deutliche Sprache. Zitat: « *Unser Ziel ist eine souveräne EU als starker Akteur in einer von Unsicherheit und Systemkonkurrenz geprägten Welt. Wir setzen uns für eine echte Gemeinsame Außen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitik in Europa ein. Die EU muss international handlungsfähiger und einiger auftreten.* » Um dieses Ziel zu erreichen, soll die Einstimmigkeitsregel im Rat der Außenminister durch Abstimmungen mit qualifizierter Mehrheit ersetzt werden. Es gelte den Europäischen Auswärtigen Dienst zu stärken (siehe den Beitrag von Daniel Guggenbühl in vorliegendem Écrin) und dem Hohen Vertreter die Rolle eines echten EU-Außenministers zuzuweisen. Auch im Bereich Sicherheit und Verteidigung sollen die Arbeiten am « Strategischen Kompass" » konstruktiv mitgestaltet werden, um Ziele und Mittel der EU zu einem integrierten Ansatz zu führen. Die Koalition tritt für eine verstärkte Zusammenarbeit nationaler Armeen ein bis hin zu gemeinsamen Kommandostrukturen und einem zivil-militärischen Hauptquartier. Die Interoperabilität und Komplementarität mit der NATO müsse gesichert bleiben.

Die EU muss international handlungsfähiger und einiger auftreten.

Man kann der neuen deutschen Regierung nur viel Erfolg bei der Verwirklichung der Ziele ihres Koalitionsvertrages für die Reform und Stärkung der EU wünschen. Es wird nicht leicht sein, Kommission, Parlament und die anderen 26 Mitgliedstaaten auf den gewünschten Weg mitzunehmen. Die enge deutsch-französische Zusammenarbeit wird hilfreich sein. ■

© Adobe Stock

Oser le progrès - aussi en Europe

Le nouveau gouvernement allemand sous le chancelier Olaf Scholz est un gouvernement de coalition formé par trois partis : les socialistes, les verts et les libéraux. Dans l'accord de coalition contenant leur programme, on trouve un chapitre spécialement consacré à l'Europe. Jürgen Erdmenger attire notre attention sur ce chapitre, qui décrit l'intention d'initier des réformes de l'UE assez étonnantes. Dès la première phrase le ton est donné : *« Une Union européenne démocratiquement plus solide, plus performante et plus souveraine est la base de notre paix, notre bien-être et notre liberté... »*. Ainsi des initiatives visant plusieurs réformes du système institutionnel de l'UE devront être entreprises. Des modifications nécessaires du Traité seront soutenues. La Conférence sur l'avenir de l'UE devra être suivie d'une convention constitutionnelle préparant la route vers une Fédération européenne.

La prochaine élection du Parlement européen devra se dérouler selon un système électoral commun dans l'UE et avec des « spitzenkandidaten » des partis. Le Parlement européen devra être doté du droit d'initiative. Les votes au Conseil devront le plus souvent être émis à la majorité qualifiée, notamment dans le domaine de la politique étrangère, de sécurité et de défense commune de l'UE, qui devra être menée par un vrai ministre des affaires étrangères de l'UE. L'auteur propose quelques commentaires sur ces projets de réformes audacieuses et souhaite au nouveau gouvernement allemand beaucoup de succès, vu le fait que les institutions communautaires et les États membres devront s'accorder pour suivre le même chemin.

Ireland comes out of the cold

by Robert Cox

© Adobe Stock

At the time of *L'Ecrin* going to press tension was sharp between the EU and the UK, sparked by British desire to scrap the so-called Northern Ireland Protocol of the Brexit agreement. The outcome of this tension is unpredictable, and perhaps with us for some time. But this is an opportune moment to reflect on the more deep-sedated tension - the historical depth of the Irish Question in the British Isles.

A century ago, on December 6, 1921, Dublin and London signed the treaty establishing the Irish Free State - a first step towards ultimate, complete independence of the Irish Republic in 1937.

January 5, 1973, at the bar of the Commission press-room. Denmark, Ireland and the UK today joined the European Communities. A member of Bino Olivi's Commission Spokesman's Group, I listened as Nel Slis, the notoriously blunt-tongued correspondent of the Associated Press, raised her glass to Ireland: *"The Irish have finally got rid of the English. They are now independent!"* Nel in twelve words summed up a new chapter in history. Three months earlier in Dublin I listened to Garret Fitzgerald, later to be one of Ireland's greatest statesmen, foreseeing more elegantly the same thing. This winter Ireland's fortunes again occupy Europe's agenda. Few Englishmen can or want to say they know anything about Irish history. Irishmen know a lot about English history. Englishmen are surprised by a suggestion that England colonised Ireland. India, Australia, Africa etc. of course. But Ireland? Yet Ireland was England's first colony. This resonates with us today.

Subservience

Norsemen got there first, creating Dublin in 841. They did not stay long. Ireland's modern, colonial history really took off in 1156. The then (one and only) English Pope, Adrian IV, gave king Henry II a bull allowing him to conquer Ireland. Elizabeth I, fastened England's grip further on Ireland, sending Protestant Lowland Scots to occupy Ulster. Oliver Cromwell consolidated London's rule with much blood and steel. In the mid-19th century ideologically liberal English politicians looked the other way as Irish people starved during the potato famine. They raged more about Ottoman massacres of Greeks and Bulgars than about starving Irish. In 1914 Britain's unpreparedness for WW1 was largely due to its politics being obsessed with the "Irish Question" of whether grant Irish Home Rule. In 1916 Irishmen revolted, only to be suppressed. In 1922 was created the largely independent Irish Free State. But without mainly Protestant and industrial Ulster which remained in Union with the United Kingdom. In 1973 the Republic of Ireland stood independently with other members of the European Union. Sectarian violence continued to plague until peace came with the Good Friday Agreement of 1998 - itself only possible because the whole island of Ireland was united in the EU and its Single Market and Customs Union. In January 2021 the UK left the EU having signed

a Protocol, preserving the single market between both parts of Ireland. Northern Irish Protestants feared this was a prelude to forced exit from the UK and reunification with Dublin. Within months London threatened to tear up the agreed Protocol.

Inherited truculence

A plain man's guide to the problem of the Northern Ireland Protocol in the Brexit Trade & Cooperation Agreement (TAC). The Protocol requires goods going from Great Britain to Northern Ireland to conform to EU customs and regulatory requirements. Hence a part of the UK remains in the economic orbit of the EU. But for this to work the protocol created a trade border down the Irish Sea while preserving free trade throughout the island of Ireland.

The DNA of English Tory politics still reflects colonial condescension towards Ireland. In September 2021 Lord David Frost, Britain's Brexit negotiator, rejected the Northern Ireland Protocol that he had negotiated. The Commission has proposed technical amendments to ease undoubted, practical trade problems. Frost, however, is obsessed by EU insistence on the role of the European Court of Justice (ECJ) as ultimate arbitrator in any dispute about application of the Protocol. The objection is clearly ideological in the spirit that has dominated the UK's policy towards Brexit from the start.

The Irish Question has often been dismissed as a purely religious matter.

The Irish Question has often been dismissed as a purely religious matter. For the ordinary Catholic people of Ireland their church and religion were a refuge for the survival of their identity. For centuries Englishmen feared a Catholic restoration undoing Henry VIII's 16th century break from Rome. They feared invasion via Catholic Ireland. Only in 1829 did the Emancipation Act restore Catholic rights - if not ending anti-Catholic prejudice still found today - above all in Northern Ireland. In the shadow of all this, of course, one may discern an English post-imperial unhappiness with identity. Lord Frost embodies all this baggage.

▲ *David Frost* • Photographer: Lukasz Kobus © European Union, 2020

Shadow of the past

For London and Belfast nationalists, we have seen, the Protocol annuls the constitutional integrity of the UK. Readers will be forgiven for doubting how workable such a frontier would be in practice but that can be solved. The ideological problem less so. In spring and summer there was every reason to fear an outbreak of Northern Irish « tribal » violence. Mercifully it did not happen - so far. Partly because the British extended a « grace period » suspending full application of the Protocol. This was both a unilateral and illegal act. The EU decided to shut its mouth and live with it as the least bad option. Meanwhile, despite Frost's blustering, Northern Ireland Ulster Unionists fear betrayal by London, suspecting that increasingly English-nationalist London Tories have quietly written off the Celtic Fringe. A 2019 *YouGov* survey found 63 % of Tory party activists would sacrifice the Union as a price for leaving the EU.

To the limits of patience

There is a real threat that the UK will trigger Article 16 - the renunciation clause of the Protocol - entailing reciprocal measures from the EU, or even outright cancellation of the TAC and the threat of a trade war. Tempers in Brussels are short - and French elections loom. London might even bet that this will actually boost the popularity of a government under fire on other fronts. None of which is re-assuring in a world with so many other issues to deal with. Not least the security of Europe in a world which has become distinctly more dangerous. ■

Le casse-tête des Balkans occidentaux

par Daniel Guggenbühl

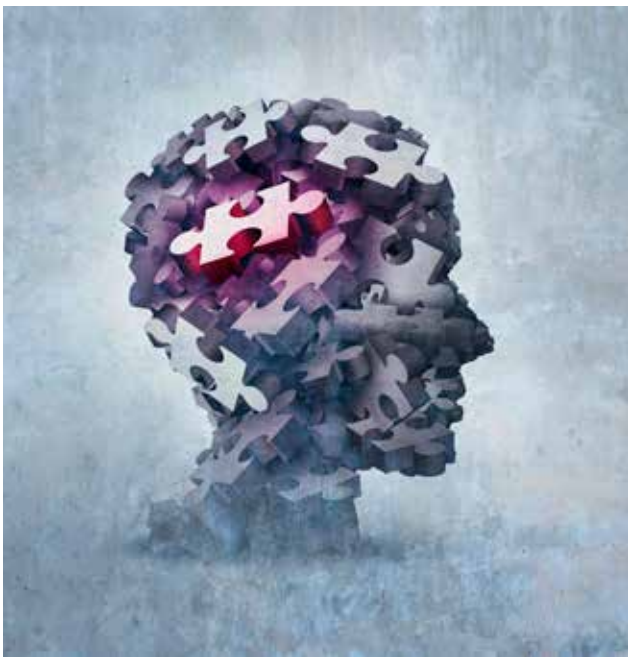

© Adobe Stock

Faut-il continuer à élargir l'Union européenne ou donner la préférence à son approfondissement ? Ce débat agite nos capitales depuis des dizaines d'années.

On pouvait penser que le départ du Royaume-Uni, traditionnellement favorable aux élargissements tant qu'il était membre de l'Union européenne, permettrait d'apporter un peu plus de clarté dans ce débat. Il n'en est rien. Si l'adhésion de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchéquie et de la Slovaquie ou encore des pays baltes en 2004 n'a pas suscité de maux de tête parmi nos responsables politiques, celle de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007 s'est déjà effectuée avec davantage de réticences. Et celle des six pays des Balkans occidentaux[1] apparaît clairement comme un véritable casse-tête. À part l'Albanie, ces pays sont tous des avatars de l'ancienne Yougoslavie et portent encore les stigmates des conflits sanglants qui les ont opposés après l'éclatement de l'ancien empire du maréchal Tito. En plus des haines non éteintes et des différences culturelles et religieuses qui y prévalent toujours, il leur reste aussi des progrès considérables à faire en termes d'État de droit. L'exemple donné par la Pologne et la Hongrie, qui défient depuis quelque temps certaines valeurs constitutives de l'Union européenne, est même de nature à donner aux dirigeants de certains d'entre eux des arguments pour tourner le dos à l'Union.

Un exode des jeunes qui peut constituer, à terme, un danger pour leur survie.

Le puzzle des Balkans occidentaux

Quoi qu'il en soit, leur « perspective européenne » a été régulièrement réaffirmée par l'Union européenne depuis le jour lointain où avait été conçu à leur égard, en 1999, un Pacte de stabilisation et d'association. Le statut de pays candidats à l'adhésion leur a été reconnu à l'exception de la Bosnie et du Kosovo, qui ne sont que des candidats potentiels. Le cas du Kosovo s'avère particulièrement compliqué puisque ce pays, qui faisait naguère encore partie de la Serbie, n'est toujours pas reconnu par cinq États membres de l'Union européenne [2], eux-mêmes aux prises avec des problèmes internes de minorités ou de régionalisme. La tension est latente entre la Serbie et le Kosovo. Seuls le Monténégro et la Serbie ont entamé des négociations avec l'Union, le premier en 2012, le second en 2015. Le temps qui s'est écoulé depuis ces deux dates est révélateur de la stagnation et de la difficulté du processus. En termes purement démographiques, les Balkans occidentaux ne représentent actuellement qu'une population de l'ordre de 17 millions d'habitants et ils souffrent tous d'un exode démographique qui, dans certains cas comme celui de la Macédoine du Nord, représente un quart de leur population initiale. L'exode de leurs citoyens les plus jeunes et les plus qualifiés peut constituer, à terme, un danger pour leur survie.

Le cas de la Serbie

Sur cet échiquier instable, la Serbie occupe une place à part. Ses 7 millions d'habitants en font de loin le pays le plus

1 Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Kosovo, Monténégro, Serbie

2 Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie, Slovaquie

important du groupe. Mais elle se distingue aussi par son particularisme culturel et politique. La population serbe se sent culturellement proche de la Russie et ses dirigeants actuels, tout en lorgnant du côté de l'Union européenne comme bailleur de fonds, pratiquent ce qu'ils appellent une « neutralité militaire » en achetant du matériel militaire à la Russie, avec laquelle ils ont conclu un accord de coopération en matière de défense. Un accord de libre-échange existe par ailleurs avec l'Union économique eurasienne, un ensemble initié par la Russie. Celle-ci est aussi très présente en Serbie par sa propagande et sa désinformation antieuropéennes et le président Poutine s'est rendu à plusieurs reprises à Belgrade. Le « panslavisme » trouve en Serbie une terre fertile. Parmi les pays des Balkans ayant une perspective européenne, la Serbie est le seul à accepter l'annexion de la Crimée par la Russie et l'instabilité qu'elle fait régner dans l'Est de l'Ukraine. Dans le même temps, les investissements chinois fleurissent en Serbie. Tous les pays des Balkans occidentaux à l'exception du Kosovo sont partie prenante au projet chinois de nouvelle route de la soie. Il a été relevé que le Monténégro doit à la Chine un quart de sa dette publique. Ces regards tournés à la fois vers l'Ouest et vers l'Est ne rappellent-ils pas la défunte politique du non alignement du temps de la guerre froide ?

Un soutien financier de l'UE de 30 Mrd € conditionné à l'adhésion aux valeurs européennes.

Géopolitique et « perspective européenne »

Connaissant les réticences de plusieurs des États membres de l'Union européenne à l'égard d'un nouvel élargissement vers les Balkans, on est quelque peu surpris de voir réitéré sans cesse le soutien de l'Union à la « perspective européenne » de ces pays. Il est vrai que l'adhésion n'est pas pour demain. Ainsi, la Déclaration commune adoptée à l'issue du Sommet d'octobre 2021 en Slovénie entre l'Union et les pays des Balkans occidentaux réaffirme non seulement cette perspective mais souligne qu'elle présente un intérêt stratégique mutuel. Nous soulignons le terme

© Adobe Stock

« mutuel ». Il faut noter que l'Union européenne, qui est leur principal partenaire économique, fournit à ces pays, pendant les années à venir et dans le cadre d'un plan économique et d'investissement, un soutien financier considérable de 30 milliards d'euros : cette aide est cependant liée aux progrès à faire par eux en matière d'État de droit et d'adhésion aux valeurs européennes.

Il reste à voir si cet engagement de l'Union européenne, tempéré par les réticences internes à l'idée d'un nouvel élargissement mentionnées plus haut, suffira à soustraire ces pays aux influences contraires exercées par d'autres puissances. La Russie se trouve pratiquement en territoire conquis, tout au moins en Serbie, mais la Turquie est également très présente, notamment là où prévaut la religion musulmane, comme en Bosnie. Cependant, en définitive, les Balkans ont tout à gagner d'une plus grande proximité avec l'Union européenne s'ils entendent adopter des systèmes démocratiques aux valeurs inspirées de celles de l'Union européenne, et celle-ci a un intérêt majeur à ce que cette région, située à ses portes, devienne un foyer de stabilité. C'est pourquoi la perspective de leur intégration future ne devrait pas rester une idée purement chimérique. ■

Les archives de la Société européenne de culture (1950-2011) aux Archives historiques de l'Union européenne

par Catherine Previti Allaire
Conservateur du patrimoine, archiviste aux Archives historiques de l'Union européenne

La Société européenne de culture

Fin 2021, les Archives historiques de l'Union européenne, situées à l'Institut universitaire européen à Florence, ont publié sur leur site l'inventaire des archives de la Société européenne de culture qui se sont récemment ajoutées à leurs collections. Cette association doit sa création au philosophe et juriste Umberto Campagnolo (1904-1976). Ayant quitté l'Italie fasciste pour la Suisse (1933), cet enseignant de philosophie obtient un doctorat en Sciences politiques puis assure un cours de Philosophie du droit. Proche du professeur Hans Kelsen, il publie alors de nombreux articles concernant les fondements de la paix. De retour dans la péninsule (1941), il rejoint l'entreprise Olivetti gérée dans un esprit communautaire puis inaugure sa carrière universitaire à Padoue et Venise (1943-1974). Cherchant à conjuguer réflexion et action, il assume également le secrétariat général du Movimento Federalista Europeo (1945-1946) mais démissionne rapidement car en désaccord sur la définition d'Europe unie, ancrée selon lui hors du tout-politique. C'est durant sa participation aux premières Rencontres internationales de Genève autour des « grands problèmes de l'actualité dans le domaine de la civilisation » qu'il conçoit la Société européenne de culture (1946). Cette dernière voit le jour en 1950 à Venise, à la charnière entre l'Ouest et l'Est. Elle se proclame une association solidaire et militante d'intellectuels organiques ou hommes de culture, expressions privilégiées à celle d'intellectuels tout court, enfermés dans leurs tours d'ivoire. Il s'agit de promouvoir sur (et voire outre) le continent une paix vraie qui ne soit pas seulement une alternative à la guerre, devenue de surcroît atomique et proférant désormais ses menaces sous forme de Guerre froide. La revue emblématique « Comprendre » promeut ainsi une « politique de la culture » comme porteuse de valeurs à l'encontre de la crise, comme médiatrice entre absolu universel et Histoire, comme passerelle entre conscience individuelle et engagement civique. Michelle Bouvier, veuve du secrétaire général Umberto Campagnolo, prend sa relève aux côtés du philosophe Norberto Bobbio (1976-2011). À mi-chemin de leur mandat débute d'ailleurs la réunification officielle de l'Europe.

Des personnalités d'exception

Les adhésions à la Société européenne de culture proviennent d'horizons géographiques, disciplinaires et idéologiques variés. Toutes émanent de personnalités de bonne volonté, animées d'un esprit humaniste et selon le principe de la Société, ouvertes à un dialogue culturel autonome tous azimuts en quête de la paix. Les noms d'écrivains, peintres, musiciens et scientifiques se multiplient, rivalisant de prestige. Parmi les passagers d'un jour ou voyageurs au long cours, provenant d'une Europe virtuellement et vertueusement unie, et plus loin encore, l'on compte Benedetto Croce, Eugenio Montale, Marc Chagall, André Gide, Frédéric et Irène Joliot-Curie, Le Corbusier, François Mauriac, Pablo Picasso, Léopold Sédar Senghor, Thomas Mann, Pablo Casals, Pablo Neruda, Boris Pasternak, Bronislaw Geremek… L'histoire illustre de la Société explique la richesse exceptionnelle de ses archives qui permettent de retracer son essor des années cinquante jusqu'à une période récente. Elles apportent de plus une importante contribution à l'histoire générale de la culture européenne, notamment dans ses relations avec la philosophie politique et l'engagement pour la paix. Pour ces différentes raisons, elles constituent un original trésor au sein des Archives historiques de l'Union européenne.

Une imposante collection

La collection de la Société européenne de culture représente environ 90 mètres linéaires classés en près de 2500 dossiers, ce chiffre s'expliquant par la prépondérance de l'écrit durant les décennies principalement concernées – à savoir la seconde moitié du 20ème siècle – et par l'étendue chronologique couverte. Les typologies documentaires

sont multiples, allant des procès-verbaux des réunions aux dossiers personnels des membres. Les 'empreintes' laissées par les participants diffèrent aussi. Elles peuvent consister en un simple message ou un épais dossier de correspondance, en un discours ou une longue série d'articles. D'autre part, des centaines de photographies illustrent de manière extrêmement vivante l'histoire de la Société et les matrices métalliques des illustrations de « Comprendre » rappellent les artistes à l'origine des gravures, tels Jean Cocteau, Jean Picart Le Doux, Henri Matisse, Raul Anguiano et Gabriele Mucchi. Au bilan, la richesse patrimoniale du fonds de la Société européenne de culture mérite indubitablement sa valorisation. Celle-ci pourrait s'inscrire dans une démarche historique, philosophique ou juridique, axée sur la reconstitution du contexte d'origine et en particulier sur la dynamique de pensée active élaborée par l'organisation. Il semble pourtant permis, voire opportun, d'encourager tout un chacun à une approche libre de la collection car, comme l'a souligné la Société-même, la véritable culture ne connaît pas de barrières. Cette exploration 'hors-piste' devrait consentir de redécouvrir les archives dans leur valeur intrinsèque et de les rapporter, sous des lumières variées, dans leur force éternelle au Présent. ■

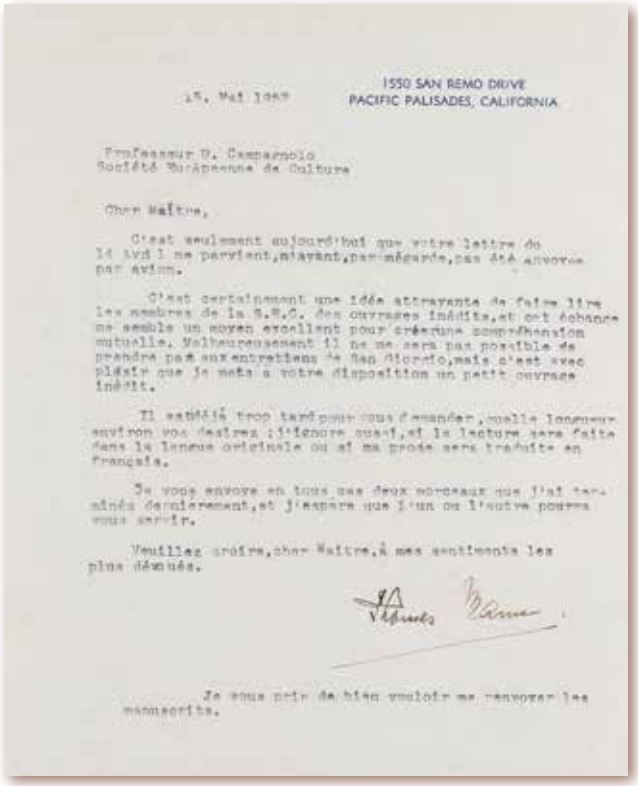

15. Mai 1952

1550 SAN REMO DRIVE
PACIFIC PALISADES, CALIFORNIA

Professeur U. Campagnolo
Société Européenne de Culture

Cher Maître,

C'est seulement aujourd'hui que votre lettre du 14 Avril me parvient, n'ayant, par mégarde, pas été envoyée par avion.

C'est certainement une idée attrayante de faire lire les membres de la S.E.C. des ouvrages inédits, et cet échange me semble un moyen excellent pour créer une compréhension mutuelle. Malheureusement il ne me sera pas possible de prendre part aux entretiens de San Giorgio, mais c'est avec plaisir que je mets à votre disposition un petit ouvrage inédit.

Il est déjà trop tard pour vous demander, quelle longueur environ vos desirez ; j'ignore aussi, si la lecture sera faite dans la langue originale ou si ma prose sera traduite en français.

Je vous envoye en tous cas deux morceaux que j'ai terminés dernièrement, et j'espère que l'un ou l'autre pourra vous servir.

Veuillez croire, cher Maître, à mes sentiments les plus dévoués.

Je vous prie de bien vouloir me renvoyer les manuscrits.

▲ *AHUE : SEC-1891 - Lettre de l'écrivain Thomas Mann, 15 mai 1952*

▼ *AHUE : SEC-1891 - Fiche d'inscription de la physicienne Irène Joliot-Curie, 16 décembre 1953*

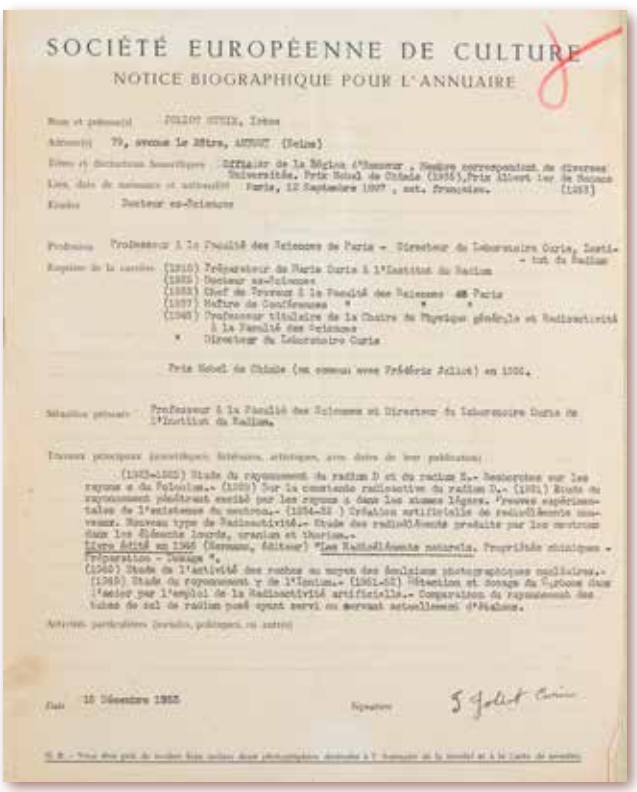

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE
NOTICE BIOGRAPHIQUE POUR L'ANNUAIRE

Nom et prénom(s) JOLIOT CURIE, Irène

Adresse(s) 79, avenue Le Bêtre, AUBERT (Seine)

Titres et distinctions honorifiques Officier de la Légion d'Honneur, Membre correspondant de diverses Universités. Prix Nobel de Chimie (1935), Prix Albert 1er de Monaco

Lieu, date de naissance et nationalité Paris, 12 Septembre 1897, ant. française. (1953)

Études Docteur ès-Sciences

Profession Professeur à la Faculté des Sciences de Paris - Directeur du Laboratoire Curie, Institut du Radium

Emploi de la carrière (1910) Préparateur de Marie Curie à l'Institut du Radium
(1925) Docteur ès-Sciences
(1932) Chef de Travaux à la Faculté des Sciences de Paris
(1937) Maître de Conférences " " "
(1946) Professeur titulaire de la Chaire de Physique générale et Radioactivité à la Faculté des Sciences
" Directeur du Laboratoire Curie

Prix Nobel de Chimie (en commun avec Frédéric Joliot) en 1935.

Situation présente Professeur à la Faculté des Sciences et Directeur du Laboratoire Curie de l'Institut du Radium.

Travaux principaux (scientifiques, littéraires, artistiques, avec dates de leur publication)

(1923-1925) Étude du rayonnement du radium D et du radium E.- Recherches sur les rayons α du Polonium.- (1929) Sur la constante radioactive du radium D.- (1931) Étude du rayonnement pénétrant excité par les rayons α dans les atomes légers. Preuves expérimentales de l'existence du neutron.- (1934-35) Création artificielle de radioéléments nouveaux. Nouveau type de Radioactivité.- Étude des radioéléments produits par les neutrons dans les éléments lourds, uranium et thorium.-
Livre édité en 1946 (Hermann, éditeur) "Les Radioéléments naturels. Propriétés chimiques - Préparation - Dosage ".
(1940) Étude de l'activité des roches au moyen des émulsions photographiques nucléaires.- (1949) Étude du rayonnement γ de l'Ionium.- (1951-52) Détection et dosage du Carbone dans l'acier par l'emploi de la Radioactivité artificielle.- Comparaison du rayonnement des tubes de sel de radium posé ayant servi ou servant actuellement d'étalons.

Activités particulières (sociales, politiques, ou autres)

Date 16 Décembre 1953 Signature J. Joliot Curie

▼ *AHUE : SEC-1891 - Lettre de l'écrivain Boris Pasternak, 5 août 1959*

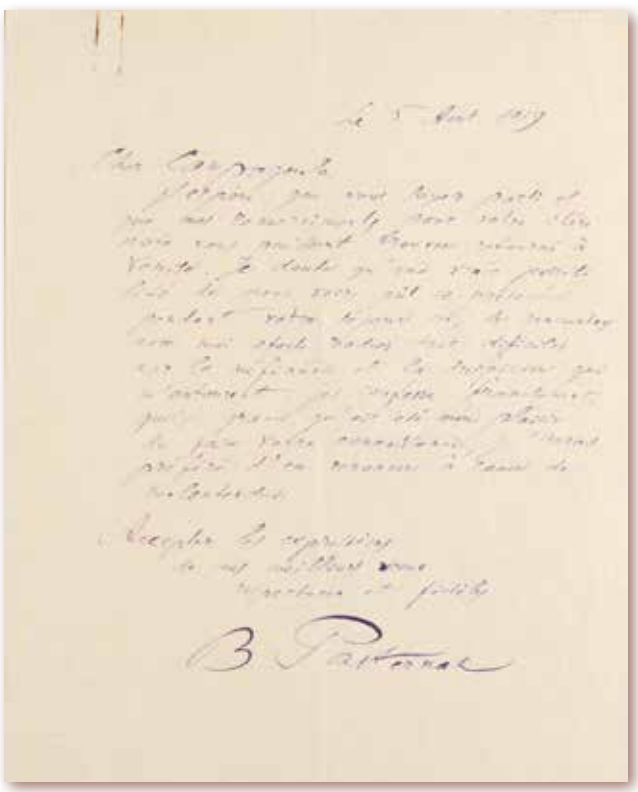

Le 5 Août 1959

Cher Campagnolo

B. Pasternak

Europe de la santé, *naissance ou renaissance ?*

par Robert Cox

« La pandémie de COVID-19 a montré qu'une action coordonnée à l'échelle de l'Union était nécessaire pour faire face aux urgences sanitaires. Elle a mis en évidence des lacunes en matière de prévoyance, notamment en ce qui concerne les dimensions de l'offre et de la demande et les outils de préparation et de réaction. » Commission européenne : information à la presse du 16/09/2021.

Pour mémoire : dans l'Écrin n° 92 (octobre-décembre 2020), David Price nous a fait découvrir une initiative longtemps oubliée - un projet datant de 1952 attribué à Robert Schuman de création d'une Communauté européenne de la Santé. Le projet a fini dans les caves des archives de l'UE. Le domaine de la santé elle-même est resté longtemps la chasse gardée des États membres. Et si les pandémies étaient une matière aussi transfrontalière que le mouvement des biens, des personnes et des services ?

© Adobe Stock

Une petite histoire

L'an 1352 a vu la naissance de mon collège universitaire. Ce fut le fruit d'une initiative des guildes et des corporations de Cambridge dont la moitié des membres succombèrent à la Peste noire de 1349-51 bien européenne - et asiatique. Les survivants voulaient créer une fondation de moines consacrée à la prière pour les âmes des disparus. Pendant longtemps mon collège est resté une fabrique de prêtres. Quelque sept siècles plus tard, en 2020, le Covid faisant rage et les esprits secoués, la prière ne suffisait plus. La sacrosainte doctrine d'exclusivité nationale pour la santé en Europe a connu une première brèche; la Commission a pu prendre en main une commande collective de vaccins pour l'Union dans son ensemble et lancer le certificat « passeport » européen de vaccination pour la facilité des citoyens. Ce qui n'a pas empêché ensuite certains d'accuser (non sans mauvaise foi) une Commission mal expérimentée et peu compétente en la matière, coupable de mauvaise gestion et de retards dans son exécution de l'initiative. Mais tout le monde a dû faire son apprentissage en hâte, n'est-ce pas ?

Devant les ravages infligés par la pandémie, le Parlement et le Conseil européen se penchèrent sur une action collective de l'Union. En septembre 2021, la Commission, ayant rattrapé les retards dans les achats collectifs de vaccin, revint à la charge en proposant la création d'une « Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire. » Sont visées des actions coordonnées face aux urgences sanitaires avec fabrication, acquisition et répartition équitable de contre-mesures médicales. Une structure européenne sera dédiée à la recherche et au développement avancés dans le domaine biomédical.

Hera sans mythologie

Cette déesse réincarnée aura comme titre de noblesse HERA (Health Emergency preparedness and Response Authority). Le cadre juridique applicable aux menaces transfrontalières pour la santé sera renforcé. Le Centre européen de Préven-

tion et de contrôle des maladies et l'Agence européenne des médicaments (EMA) verront leurs mandats renforcés en cas de crises, accompagnées d'une stratégie pharmaceutique pour l'Europe. L'HERA devra coordonner ses activités avec les États membres (qui auront chacun leur place au sein de son conseil), définir les priorités de l'Union, mutualiser les efforts et mobiliser les ressources existantes. On se promet aussi non seulement une Union mieux préparée mais aussi capable d'anticiper non seulement les pandémies futures, mais aussi d'autres menaces sanitaires comme le bioterrorisme.

Moins clair - mais un écho de la lointaine initiative de Schuman, tout cela trouvera sa place dans une théorique Union européenne de la Santé. Un premier projet de budget prévoit 6 milliards d'euros dans le cadre financier pluriannuel 2022-2027. Et 30 milliards ensuite si l'on prend en compte les investissements en matière de sécurité sanitaire, de préparation

Une Union mieux préparée, capable d'anticiper les pandémies futures ou le bioterrorisme.

et de réaction aux crises consentis dans le cadre d'autres programmes de l'Union. Vu l'histoire et les réalités du terrain, il n'est pas étonnant que le modèle de gouvernance donne aux États membres une voix importante dans le processus de pilotage. Quitte à voir si le souci de cohérence interne ne se transforme en querelles de clocher. Non seulement les gouvernements - nationaux ou régionaux selon le cas - seront jaloux de leurs prérogatives mais le secteur médical est un domaine riche en corporatismes, parfois centenaires. La Commission, nouvel acteur dans cette arène, aura du mal à faire valoir son rôle.

Arrière-pensées ?

Dans les idées de la Commission, le souci de réindustrialisation de l'Union trouve aussi sa place dans cette initiative, comme ailleurs. Les installations «Fab UE», un réseau de capacités de production «toujours prêtes» pour la fabrication de vaccins et de médicaments ainsi que d'équipements associés, seront mobilisées. Ceci pour fournir des capacités

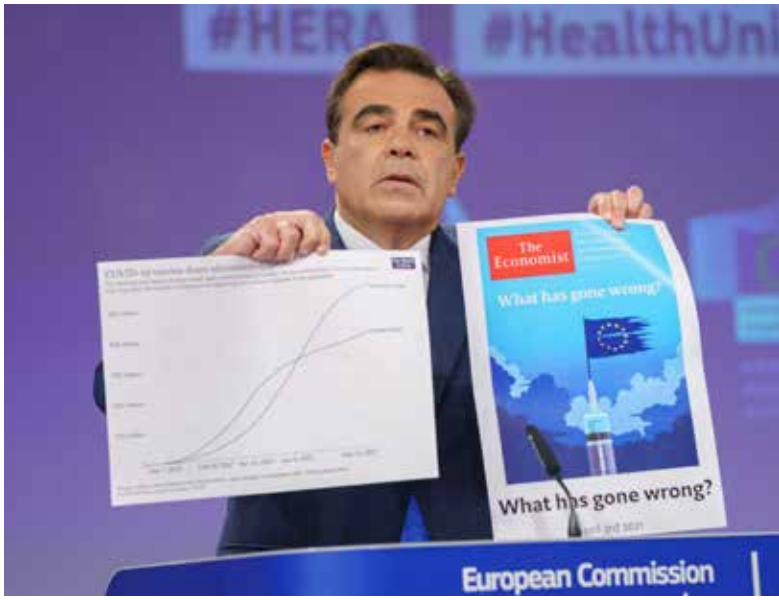

▲ *16/09/21 : lancement de Hera - Margaritis Schinas, vice-président en charge de la Promotion du mode de vie européen, présente la Une de The Economist intitulée « What has gone wrong ? » et un graphique intitulé « Covid-19 vaccine doses administrated ».*
Photographer: Christophe Licoppe © European Union, 2021

de réserve s'il est nécessaire d'intensifier la production, ainsi que des plans de recherche et d'innovation d'urgence. L'idée est de doter l'Union d'un réseau de capacités de production de vaccins et de produits thérapeutiques toujours plus performant, qui pourra être mobilisé en cas de besoin.

Vise-t-on effectivement plus large ? Actuellement tout le monde se soucie des défaillances des chaines d'approvisionnement qu'elles concernent les chips, le manganèse, le bois - ou tout récemment les jouets de Noël. Ces soucis se révéleront-ils éphémères une fois que s'estomperont les goulots d'étranglement économiques que nous connaissons actuellement ? Ou l'Europe s'oriente-t-elle vers une véritable politique de cure d'amincissement de la globalisation avec moins de Made in China? Le secteur de la santé pourrait en devenir un banc d'essai. Malgré les aléas propres à la construction européenne, cette initiative arrive bien à temps. Fin octobre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a sonné l'alarme en déclarant notre planète mal préparée pour une nouvelle offensive du virus. L'Europe sera-t-elle capable de donner l'exemple ? ■

EUROPE

L'Union européenne et la lutte contre la déforestation

par Jean-Pierre Dubois
Ancien fonctionnaire à la Commission,
DG Concurrence, Service juridique, DG Développement

▲ *Zone de déforestation dans la forêt amazonienne* © Adobe Stock

Parmi d'autres initiatives en faveur du climat, la Commission a présenté, le 17 novembre 2021, une proposition de Règlement visant à interdire l'importation dans l'Union de certains produits issus de la déforestation.

La COP 26 à Glasgow a certes pris des engagements financiers pour protéger des forêts (Canada, Amazonie, bassin du Congo), mais l'Union européenne souhaitait aller plus loin par des mesures contraignantes ; car les mesures volontaires ont échoué. La proposition de la Commission a donné lieu à une consultation publique qui a touché 1,2 millions de personnes.

Cette proposition est l'une des multiples initiatives prises dans le cadre du « Pacte vert pour l'Europe » présenté par Ursula von der Leyen en décembre 2019. D'autre part, le Parlement européen, très en pointe sur ce sujet, avait mis la pression sur la Commission en octobre 2020, en votant un rapport demandant à la Commission d'adopter un cadre juridique contraignant pour mettre fin à la déforestation provoquée par l'Union. Comme l'a illustré l'eurodéputé Pascal Canfin : « Vous êtes un consommateur européen. Vous prenez une tasse de café le matin... vous n'avez aucun moyen de garantir que le café que vous buvez n'est pas issu directement de la forêt amazonienne qui a été rasée et remplacée par une plantation de café ».

L'UE, deuxième destructrice mondiale de forêts tropicales derrière la Chine et devant les États-Unis.

Or, la protection des forêts dans le monde est un élément essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité ; les forêts mondiales séquestrent plus de dioxyde de carbone que celui émis par toutes les énergies fossiles. Selon la FAO, 420 millions d'hectares de forêts auraient en effet été détruits entre 1990 et 2020. Selon le GIEC[1], entre 2007 et 2016 un quart des émissions de gaz à effet de serre sont dus à la déforestation. Lutter contre la déforestation est donc non seulement un des moyens de protéger la biodiversité mais aussi de limiter les émissions de CO^2.

Les responsabilités de l'Union

La Commission part d'un constat : une partie importante de la déforestation mondiale est imputable à l'Union. Selon une étude du WWF, « les importations de l'Union européenne représentent 16% de la déforestation liée au commerce mondial. Cela fait d'elle la deuxième destructrice mondiale de forêts tropicales derrière la Chine et devant les États-Unis ». Selon des estimations, l'Union aurait consommé entre 1990 et 2008 un tiers des produits agricoles échangés sur le plan mondial et liés à la déforestation. C'est dire l'ampleur de la responsabilité de l'Union. C'est l'huile de palme qui est, avec le soja, le plus grand vecteur de déforestation. Les pays concernés sont essentiellement l'Amazonie, l'Indonésie, la Malaisie et le bassin du Congo. La cause principale est l'extension des terres agricoles et la récolte du bois.

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Comme l'a dit Frans Timmermans, vice-président de la Commission et chargé du « pacte vert », « notre Règlement sur la déforestation répond aux appels des citoyens à minimiser la contribution européenne à la déforestation ». L'objectif du projet de Règlement est d'éviter que les produits importés dans l'Union ne contribuent à la déforestation dans le monde. Les produits visés sont : le soja, le bœuf, l'huile de palme, le bois, le cacao, le café et certains produits dérivés (cuir, chocolat, meubles en bois). Cette liste n'est pas définitive et pourrait être complétée.

▲ *Déversement de fruits d'huile de palme* © Adobe Stock

Un système d'information et de sanctions

Les entreprises européennes qui importent ces produits doivent montrer qu'elles ne sont à l'origine d'aucune déforestation. Pour cela, un système d'information européen est mis en place et elles devront faire une déclaration certifiant avoir fait preuve de « diligence raisonnée » le long de la chaîne d'approvisionnement : conformité aux règles européennes et informations sur la géolocalisation des productions agricoles d'où proviennent les produits. Les États membres devront se doter de moyens de contrôle de ces déclarations et d'un système de sanctions contre les contrevenants. La Commission établira une liste des pays à risque plus ou moins grand de violer les règles ; et celles-ci seront plus sévères pour les pays ou régions les plus à risque. La date butoir à partir de laquelle les produits issus de régions déboisées est fixée rétroactivement à 2020.

Ce système pourrait, s'il est approuvé, réduire de plusieurs dizaines de milliers d'hectares la déforestation causée par l'Union ainsi que des réductions d'émissions de carbone de plusieurs dizaines de millions de tonnes (31,9 selon l'étude d'impact de la Commission). Pascal Canfin prend cet exemple : « Si vous êtes Danone et importez des tourteaux de soja... vous serez tenu d'exiger de votre sous-traitant qu'il vous fournisse les coordonnées GPS de l'exploitation dont est issu le soja... et contrôler qu'il ne s'agit pas d'un territoire ayant été déforesté ».

Une avancée remarquable

Cette proposition constitue donc une avancée dont il faut saluer le caractère novateur et son vaste domaine d'application, même si sa mise en œuvre effective prendra nécessairement un certain temps. Ce caractère a été souligné par de nombreux acteurs. Les critiques se concentrent sur les aspects suivants : il manquerait certains produits comme le caoutchouc et le maïs, mais la Commission n'exclut pas d'ajouter des produits à la liste. D'autre part, certaines zones autres que les forêts devraient aussi être protégées, comme les savanes et les tourbières, ou les prairies arborées en Amazonie d'où est issue une partie importante du soja importé par l'Union. Les intérêts des peuples autochtones devraient aussi être pris en compte. Enfin, les conséquences de cette réglementation sur les volumes et les prix des produits ne pourront se révéler qu'avec l'expérience tirée de sa mise en œuvre.

L'huile de palme est, avec le soja, le plus grand vecteur de déforestation.

Ces critiques ne retirent rien au caractère exemplaire de cette proposition, qui est fortement soutenue par le Parlement européen, et met en valeur un des domaines dans lequel l'Union peut faire la différence. En l'absence d'une telle proposition, les consommateurs ne savent pas si les produits qu'ils achètent ont contribué à la déforestation, et les entreprises qui ont le souci de ne pas y contribuer ne peuvent le faire valoir. La France, qui a pris la présidence du Conseil en janvier, semble déterminée à la faire adopter [2]. ■

2 NDLR : cet article a été rédigé mi-décembre 2021

La PAC enfin !

par Jean-François Hulot

Ingénieur agronome. Ancien fonctionnaire à la DG AGRI et à la DG RTD. Depuis sa retraite en juin 2020, il est associé à l'IEEP (Institute for European Environmental Policy) où il s'intéresse plus particulièrement à l'agriculture et au développement durable.

Nous nous interrogions l'an dernier (Écrin n°93) sur le chemin que prenait l'Europe pour sa politique agricole, en grand écart entre la proposition faite par la Commission le 1er juin 2018 et la stratégie de la Ferme à la Table de mai 2020, elle-même découlant des orientations du Pacte Vert (Green Deal) qui a marqué le démarrage de la Commission von der Leyen.

© Adobe Stock

Une nouvelle PAC écourtée à cinq ans

La réponse vient enfin de tomber : le Parlement européen a finalement voté les trois règlements de la PAC le 23 novembre 2021 et le Conseil les a adoptés dans la foulée[1]. Mais leur application concrète suppose que les détails soient réglés par les États, lesquels disposent d'une marge de manœuvre jamais connue dans cette politique communautaire au tempérament fortement centralisateur manifesté au long de ses 60 ans d'histoire. La PAC étant réputée pour sa technicité, les détails y ont toute leur importance. Ce sont eux qui formeront les plans stratégiques nationaux (PSN) que chaque État s'efforcera de faire approuver par la Commission en 2022, puisque la PAC récemment décidée produira ses effets pour la première fois à la récolte 2023. Et cela pour cinq années seulement, car il aura fallu prolonger de deux ans la version précédente de la PAC pour boucler les négociations.

La nouvelle PAC se veut plus performante en matière d'environnement : « toute nouvelle PAC devrait traduire une ambition plus élevée et être davantage axée sur les résultats en ce qui concerne l'efficacité de l'utilisation des ressources, la protection de l'environnement et l'action en faveur du climat » disait la Commission en 2017.

Du pareil au même

Cette ambition n'inspire cependant pas de grands changements à la Commission quand elle formule sa proposition pour la période après 2020: elle se borne à reconduire la PAC avec ses deux piliers en tentant d'en simplifier la complexe administration. Et pour ce faire, rien de mieux que de la renvoyer aux États membres. La principale nouveauté de la proposition s'appelle donc les « plans stratégiques nationaux » (PSN), que chaque État devra élaborer - somme d'objectifs, de moyens de mise en oeuvre et d'outils de monitorage - que la Commission approuvera formellement par une décision du Collège.

Rien de cela ne justifiait de prolonger les négociations à 27. Les difficultés sont venues d'ailleurs : avec le Green Deal la Commission a voulu concrétiser son engagement pour les objectifs du développement durable (ODD) des Nations Unies par des cibles chiffrées à atteindre dès 2030. La plus connue est celle de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre de toute l'économie européenne par rapport à 1990, afin de parvenir à la neutralité carbone en 2050. Un fonctionnement totalement inconnu de la PAC dans son ensemble, adossé aux principes inscrits dans le Traité pour sa mise en œuvre, réalisé centralement par la Commission, laquelle ne s'est jamais

1 Les règlements sont publiés au JOCE L 435 du 6 décembre 2021

fixé une quelconque cible à atteindre, se contentant d'observer les situations a posteriori, qu'il s'agisse des revenus agricoles ou du solde de la balance commerciale agro-alimentaire de l'UE.

De la Ferme à la Table

La stratégie de la ferme à la table (F2F pour « Farm to Fork » en anglais) dépasse le cadre catégoriel de la profession agricole, domaine réservé à la PAC souveraine, pour aborder toute la chaîne alimentaire, intégrant ainsi tous les consommateurs dans l'esquisse d'une nouvelle politique alimentaire. La Commission y annonce « une proposition législative fixant le cadre d'un système alimentaire durable avant la fin de 2023, afin d'accélérer et de faciliter la transition et de faire en sorte que toutes les denrées alimentaires mises sur le marché dans l'Union soient de plus en plus durables ». Elle qualifie ainsi les comportements alimentaires actuels comme non durables et appelle à passer à un régime plus végétal avec moins de viandes rouges et de produits transformés. Et, en commun avec d'autres stratégies du Green Deal, elle avance des objectifs chiffrés qui s'adressent directement à la production agricole primaire :

© Adobe Stock

THÈME	STRATÉGIE DU PACTE VERT	OBJECTIF À 2030
Pesticides	F2F	Diminuer de 50 %
Engrais	F2F	Diminuer de 20 %
Antibiotiques	F2F	Réduire de 50 %
Agriculture biologique	F2F	Atteindre 25 % des surfaces
Paysage	Biodiversité	10 % de surface agricole à haute diversité biologique protégée
Sols	Zéro pollution	75 % sains (réduction de pollution et restauration des sols)

Ces orientations ont ouvert la porte aux spéculations plus ou moins hasardeuses : certains y voient un déclin de la puissance agricole de l'Europe menant tout droit à l'insécurité alimentaire, d'autres les jugent trop timides eu égard à l'effondrement de la biodiversité et au réchauffement climatique. Tout ceci a entretenu une ambiance peu propice à la conclusion rapide d'un accord, d'autant plus que la Commission a attendu jusqu'en août 2021 pour divulguer une étude réalisée par le JRC (Centre commun de recherche). Celle-ci conclut à une baisse de la production, à une augmentation des prix alimentaires et à une hausse des importations, ces dernières réduisant de deux tiers les efforts pour émettre moins de gaz à effet de serre. De quoi s'alarmer, sauf que le JRC lui-même pose les limites du modèle dont il dispose, qui ne permet pas de réaliser une véritable analyse d'impact. Car la méthodologie est celle habituellement employée dans le cas d'une modification à la marge d'un paramètre du système productif « toutes choses égales par ailleurs », alors qu'il faudrait analyser le changement structurel du système alimentaire européen, rien n'étant égal par ailleurs puisqu'il s'agit justement d'un changement de paradigme. En clair, tant que les schémas de consommation ne seront pas intégrés à l'analyse, les résultats en seront biaisés.

Les États membres disposent d'une marge de manœuvre jamais connue au long des 60 ans d'histoire de la PAC.

Pendant ce temps, les États siégeant au Conseil n'ont eu de cesse que de raboter les contraintes qui pourraient peser sur leurs agriculteurs et d'arrondir les angles de la proposition de la Commission afin de disposer de la plus

© Adobe Stock

grande marge de manœuvre possible pour rédiger leur PSN. L'éco-régime, conçu par la Commission comme la compensation d'un engagement volontaire de producteurs pour respecter des pratiques favorables au climat et à l'environnement mais plus coûteuses, a été largement assoupli.

Passer à un régime plus végétal avec moins de viandes rouges et de produits transformés.

Il serait ainsi accessible à une vaste majorité d'agriculteurs sans qu'ils aient à entamer une démarche particulière pour modifier leurs pratiques agricoles : le ministre français de l'agriculture déclare que les éco-régimes rallieraient d'emblée 70% des agriculteurs français dans l'état actuel de leurs pratiques. Ainsi le même défaut constaté lors de la période précédente avec le « verdissement » se répèterait : les éco-régimes, qui comptent pour 25 % de l'enveloppe budgétaire des aides directes au minimum, contribueraient plus à l'immobilisme qu'à la nécessaire transformation de l'agriculture.

L'heure de vérité

La dernière étape se déroulera en 2022. Chaque État aura déposé son projet de PSN auprès de la Commission européenne fin 2021, celle-ci l'analysera, fera des commentaires, demandera des explications et des modifications avant de finalement l'approuver et débloquer les fonds. Cette procédure est celle éprouvée de longue date pour les anciens Plans de développement rural. Certes, l'immobilisme ne sera pas une surprise mais toutefois rien n'empêche les États de prendre de l'avance : leurs PSN pourraient parfaitement stimuler les transformations nécessaires pour s'orienter vers une agriculture plus durable plus rapidement. ■

Pour rappel, la PAC s'articule en deux « piliers ». Le premier pilier concerne le soutien des marchés et des revenus agricoles, dont le système d'aides aux agriculteurs constitue la majeure partie. Ces aides visent à donner aux agriculteurs un revenu minimal garanti. Le deuxième pilier est la politique de développement rural qui a pour objectif de maintenir le dynamisme socio-économique des territoires ruraux. Son enveloppe finance un large panel de mesures cofinancées par les États membres, comme la modernisation des exploitations, la promotion du tourisme rural, la formation des agriculteurs, les aides à l'installation ou encore l'agriculture biologique.

STREAMING SERVICE OF THE EUROPEAN COMMISSION

Known also as « webcasting », web streaming is a technology to deliver live images and sound on the web (internet or intranet). Web streaming contributes to the transparency and multilingualism policies, being a modern tool for disseminating European Commission's proceedings towards the European citizens. The Commission's streaming service started as an internal service in 2004, to ensure streaming from the events taking place in the meeting rooms. Over the years, backed by the technological development and the users' requirements, the service greatly evolved and it's now capable of providing a quality streaming from both inside and outside premises of the European Commission. In the last years streaming transmissions became more and more popular. The reasons for this popularity are both external to the activity of the European Commission, and also internal. There is an increased popularity among the citizens for streaming transmission of all kind, supported by the almost generalized use of mobile devices. Thus, web streaming can help to increase the transparency of European Commission's activity, represents a tool which helps organizing sustainable conferences and information days, and also align the administration to the requirements of the current digital era.

https://webcast.ec.europa.eu/about

KEY FIGURES ON EUROPE

Do you want to have a quick and interactive overview of key aspects of the situation of your country ? Do you want to compare your country to others ? Eurostat has released the 2021 edition of its interactive publication « Key figures on Europe » with data for the EU, individual EU Member States and EFTA countries. This publication allows you to examine the situation in your country and compare it to other European countries through a range of interactive tools. The different visualisation tools offer you the ability to dig into selected statistics focusing on people & society, economy & business, and environment & natural resources.

VOUS DÉSIREZ UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DES PUBLICATIONS ?

L'Office des publications de l'UE gère le site « EU publications » où vous pouvez commander tous les livres, brochures, affiches, cartes, dépliants, documents techniques, périodiques, etc. élaborés par les institutions de l'UE depuis 1952. Tous les PDF et toutes les publications imprimées d'Eurostat sont disponibles gratuitement sur le site EU Publications. La plupart des publications méthodologiques existent uniquement en PDF. Les formats disponibles sont indiqués dans « EU Publications ». Si vous ne parvenez pas à commander sur le site EU Publications, vous pouvez envoyer votre commande par courriel à : op-customer-support@publications.europa.eu

WOMEN OF EUROPE AWARDS

The Women of Europe Awards were launched in 2016 to highlight the contribution of women in promoting and advancing European issues, and to increase the involvement of women in debates about Europe and its future. While the role of women in the European project remains largely unrecognised, the awards aim to acknowledge and showcase their inspiring initiatives which lend a voice to women across Europe and defend European values such as democracy, inclusion and diversity. In 2021, the sixth ceremony was held online with a jury consisted of female leaders from all walks of life, including namely Federica Mogherini. According to the jury, representing extraordinary women in their own right from politics, business, civil society and academia, Angela Merkel has won the Woman in Power Award for her work in promoting and fostering European integration as well as playing a decisive role in managing the crises in the EU in her 16 years of German chancellorship. The jury chose Jenny Rasche to win the Woman in Action Award for her extensive and inspiring work organizing and supporting the integration of the Roma community in Europe. Prof. Özlem Türeci won the Woman in Business Award for her strong leadership in developing a vaccine against Covid-19 and for her commitment and hard work to tackle the pandemic and protect millions of lives. Greta Thunberg won the Woman in Youth Activism Award for her work in raising the global awareness of the risks posed by climate change, and for her courageous leadership in support for climate justice, social change, and youth community organising.

WORKERS'S VOICE - LA VOIX DES SYNDICATS

Le bulletin d'information Worker's Voice - National Updates est publié en ligne quatre fois par an. Il présente une sélection d'activités syndicales dans différents pays illustrant la manière dont les syndicats agissent de manière constructive, tant au niveau national qu'au niveau européen, avec d'autres acteurs - employeurs, gouvernements et organisations de la société civile - pour promouvoir le progrès social et la justice en Europe.

www.etuc.org

LIGNE INFO-COVID

La vaccination contre la Covid-19 avec la troisième dose booster a été mise en route dans plusieurs pays. Afin de pouvoir en bénéficier, il y a lieu de suivre les instructions locales et nationales du pays où l'on réside. Si, malgré tout, vous rencontrez des difficultés liées à la vaccination, vous pouvez contacter la ligne INFO-COVID mise en place par la DG HR de la Commission. Les collègues en ligne pourront rechercher les moyens d'action les plus appropriés et/ou faire remonter ces informations.

INFO-COVID : 02 296 30 00
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 16h30.

SOCIÉTÉ

La «Grande accélération», mais vers quoi ?

par Nathalie Vercruysse

Dans l'Écrin n° 95, l'article « Mettre à jour nos logiciels » mettait l'accent sur l'usage des ressources finies de la planète et l'importance de modifier nos modes de vie. Le présent article aborde la question sous l'angle démographique, à savoir l'impact de la population sur le climat et sur l'environnement, qui est également au centre des préoccupations de la Commission dans le cadre du « Green Deal ». Une invitation à nous questionner mais aussi à nous former.

Le graphe ci-dessous vaut mille mots : le taux de croissance annuelle de la population mondiale décroît régulièrement depuis 1970 et l'ONU estime une stabilisation autour de 2100 pour 11 milliards d'habitants.

Il est vrai que la moyenne du nombre d'enfants par femme reste bien au-delà du seuil de renouvellement des générations [1] : la moyenne dans le monde est autour de 2,3 enfants, de 2,1 enfants par femme dans les pays développés et peut monter dans certains pays ou régions jusqu'à 3,4. Guerres climatiques, épidémies, baisses sévères de rendements agricoles ne sont guère prises en compte mais les démographes s'accordent au moins sur la dissymétrie de la « bombe démographique » : l'accroissement des déséquilibres dans les niveaux de développement conduit à un gonflement de la population des pays pauvres et le vieillissement de celle des pays industrialisés. Cette courbe de population mondiale fait partie d'une série reflétant

1 Il indique le nombre moyen d'enfants par femme nécessaire pour qu'une population donnée conserve le même effectif. Il est fixé, de façon théorique, à 2,05 enfants par femme car, pour 105 garçons, il naît 100 filles.

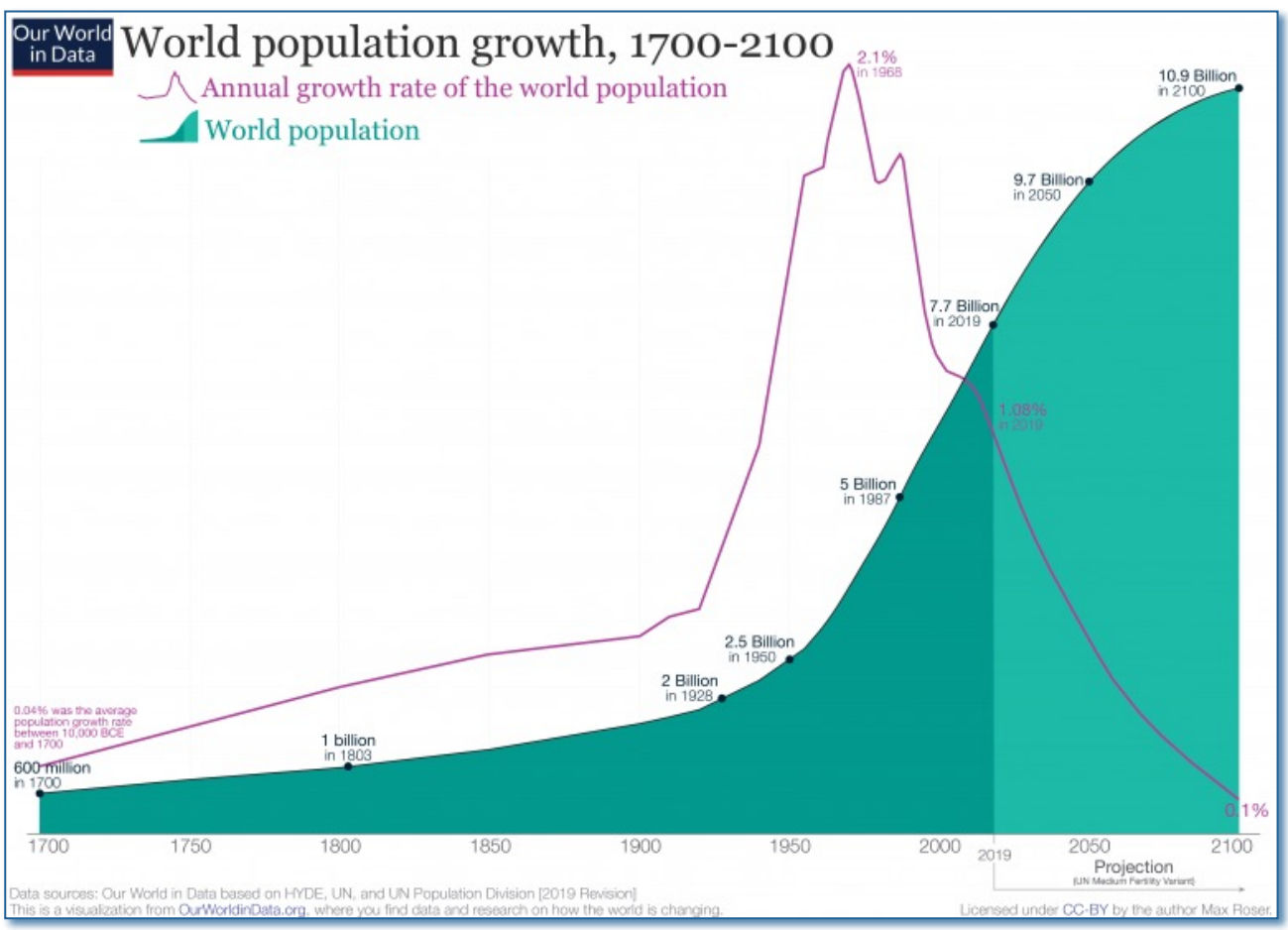

les activités humaines. Elles présentent une accélération importante depuis les années 1950 : augmentation de la concentration atmosphérique en CO2, recul de la biodiversité ou acidification des océans. En 2005, les climatologues Will Steffen, Paul Crutzen et l'historien John Mc Neill ont proposé le terme de « grande accélération » pour désigner ce phénomène, révélateur de bouleversements sociaux et environnementaux. Ces tendances résistent obstinément à divers efforts, en particulier ceux centrés sur la technologie et l'innovation. Serait-ce parce que nous sommes aveugles à certains couplages, par exemple entre énergie disponible et niveau de vie ? De plus, l'esprit humain semble ainsi fait qu'il peine à se satisfaire de l'acquis et l'envie du toujours plus, même pour les plus riches, semble persister, surtout quand la technologie rend la consommation de plus en plus facile et permanente.

Qui fait majoritairement augmenter les émissions de gaz à effet de serre ?

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre, hélas toujours en croissance encore aujourd'hui, ont surtout augmenté dans des pays à faible natalité, par exemple l'Allemagne et la Chine, ces deux pays ayant chacun environ 1,6 enfants par femme en 2020. Par contre, la population a surtout augmenté dans des pays à faibles émissions, par exemple l'Éthiopie, un pays d'ailleurs marqué par de fortes disparités : 1,8 enfant par femme à Addis Abeba contre 7,2 dans la région de Somali. Difficultés de mise en oeuvre des politiques nationales sur le terrain, accès impossible à des moyens de contraception, vision que les enfants sont un genre d'assurance sociale, difficulté pour l'homme d'accepter que la femme contrôle sa fertilité, etc., ces

© Adobe Stock

problèmes s'enchevêtrent et rendent la transition démographique trop lente. Comment l'accélérer sans se faire étiqueter de néo-colonialiste ? Dans ce domaine comme dans d'autres, il faut le courage de lier l'aide à des résultats, mais en veillant à l'éthique. Un rapide calcul[2] montre que l'UE, sur son sol, émet 13 fois plus que l'Afrique subsaharienne, pour un territoire 22 fois plus petit. Les GES (et les déstabilisations qui s'ensuivent) ne connaissant pas les frontières, il est indispensable de collaborer avec les pays pauvres. Certaines interventions (par exemple combler les besoins non pourvus en contraception) peuvent être efficaces, mais pour des résultats rapides et des politiques acceptables ethniquement, la démographie semble un levier limité. Le levier politique semble tout aussi important.

Le scénario du pire ou du meilleur ?

A l'échelle des temps géologiques, si l'aventure humaine figurait sur un cadran d'horloge figurant toute l'histoire de notre Terre depuis sa formation, l'Anthropocène démarrerait ... dans les derniers moments de la dernière seconde !

C'est dire notre apparente insignifiance ... Et pourtant la colonisation de la Terre par notre espèce a des aspects délétères, et même suicidaires. Le rapport du GIEC[3] publié en août 2021 pointe vers la responsabilité humaine pour l'augmentation des événements climatiques extrêmes tels que vagues de chaleur, fortes précipitations, sécheresses, cyclones tropicaux. Selon le rapport, la température de la planète devrait augmenter déjà de 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle dès 2030, soit dix ans plus

2 L'UE compte 447 millions d'habitants pour une surface de 4,2 millions de km2. L'Afrique subsaha-rienne compte 1 milliard d'habitants répartis dans 48 pays et sur 30,4 millions de km. L'UE représente 9% des émissions de GES, alors que l'Afrique subsaharienne représente seulement 2% des émissions de l'humanité.

3 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

© Adobe Stock

tôt que la précédente prévision du GIEC. Or la COP26, début novembre à Glasgow, n'a pas abouti à une révision suffisante des engagements en matière de réduction des émissions de GES. Le scénario le plus probable me semble à ce jour celui du pire, avec un réchauffement largement au-delà de 3°C, et des conséquences dévastatrices, radicales et même irréversibles pour la planète et l'humanité. Alors ? Fermer les yeux ou accuser les autres ? Certes, c'est temporairement plus confortable qu'agir pour un monde meilleur, tant au niveau individuel qu'aux niveaux collectifs.

L'UE, sur son sol, émet 13 fois plus de GES que l'Afrique subsaharienne pour un territoire 22 fois plus petit.

Déjà en 1830, Tocqueville …

Alexis de Tocqueville [4] estimait que les faiblesses de la démocratie, système lent et myope par construction, conduirait à la dégradation de l'administration et des politiques bénéfiques. Selon lui, « l'individualisme consiste donc à faire passer l'amour de ses propres affaires avant l'amour de la chose publique. Les sociétés démocratiques sont toujours en danger, parce que personne n'a vraiment le goût de l'intérêt général. » Saurons-nous déjouer le piège de l'individualisme ? Tocqueville décrit l'apparition insidieuse du despotisme au sein des démocraties. Les démocraties sont fragilisées s'il y a désinvestissement de la chose publique, et on risque alors de se retrouver dans un état totalitaire. Dans l'UE, nous avons pourtant la chance d'avoir des gouvernements démocratiques, à priori à l'écoute des citoyens. Des conférences citoyennes sur le climat en France, en Irlande et dans d'autres pays ont lieu et montrent la voie. Allons-nous rester passifs et voir s'amplifier et se multiplier les crises ?

Trois axes semblent importants :

- former, recruter et voter pour des responsables qui comprennent les enjeux climatiques
- remettre en question certaines dogmes et politiques qui ne font qu'amplifier ou accélérer les crises
- coopérer avec les pays les plus démunis face aux crises climatiques.

4 Philosophe politique, précurseur de la sociologie et homme politique français (1805-1859)

La toute première étape, pour assurer un dialogue de qualité et la recherche d'approches communes, est d'abord la compréhension des défis. Alors, pour commencer, nous vous invitons à un mini-quizz sur le climat*!

1 Quand a commencé la dernière ère glaciaire ?
A Il y a 70 000 ans
B Il y a 2,5 millions d'années
C Il y a 70 millions d'années

2 Sur quelle étendue de temps depuis notre époque peut-on connaître la composition de l'atmosphère ?
A Depuis 8 000 ans
B Depuis 80 000 ans
C Depuis 800 000 ans

3 A quelle période récente le Groenland s'est-il englacé ?
A Il y a 2,7 millions d'années
B Il a toujours été gelé
C Il y a 270 000 ans

4 La part du charbon dans la production d'énergie primaire
A Diminue grâce aux accords de Paris signés en 2015
B Est la moitié moins que celle du pétrole
C Commence à légèrement baisser, mais reste à 30% environ

5 Les émissions mondiales de CO2 dues aux énergies fossiles sont principalement dues au charbon
A Oui, elles sont responsables de 45% des émissions de gaz à effet de serre
B Non, les centrales à charbon les plus polluantes sont désormais fermées
C Non, l'accord de Paris signé en 2015 a interdit la construction de nouvelles centrales au charbon.

*Réponses en page 63

Une expérience inédite pour ressentir la perte d'autonomie

par Monique Théâtre

Depuis quelques années, des formations plus ciblées sont dispensées aux personnels encadrant les seniors en perte d'autonomie, notamment dans les maisons de repos, par l'intermédiaire d'une « tenue de vieillissement ». Mais de quoi s'agit-il ?

Avec l'âge, les écarts des capacités internes et physiques entre les différentes classes d'âge sont importants. La masse musculaire diminue ostensiblement, ce qui provoque faiblesses et baisses de tonicité. Un homme de 70 kg a 28 kg de muscle à 20 ans, il en a 24 kg à 70 ans. Les personnes de plus de 80 ans perdent 60% de leurs capacités respiratoires. La baisse de l'acuité visuelle est prépondérante : 90% des sujets de 20 ans ont 10/10 à chaque oeil alors qu'à partir de 50-60 ans, ils ne sont plus que 45%. Sans compter les difficultés de visions nocturnes, ainsi une personne de 80 ans met trois fois plus de temps à s'habituer à l'obscurité qu'une personne de 20 ans. Le système auditif souffre d'une baisse de la sensibilité face à la hauteur et la fréquence des sons. La diminution des capacités perceptives, dont l'altération de l'audition et de la vision, perturbe l'équilibre du corps et provoque l'instabilité de la posture.

Bien évidemment, les personnels soignants en contact avec les seniors en perte d'autonomie ont bien conscience de ce type de problèmes de par leur formation ainsi que de par leur travail au quotidien. Mais lorsqu'on est en pleine possession de ses moyens, il est souvent difficile de se mettre à la place de ces personnes et de ressentir physiquement les difficultés qu'elles éprouvent. La tenue de vieillissement apporte une solution à ce problème. Mise au point il y a quelques années par une société française, cette véritable combinaison vise à simuler les entraves au quotidien. La Résidence services Domitys à Auderghem, dans le cadre de ses journées Portes ouvertes fin octobre dernier, a offert la possibilité à ses visiteurs de tester ce simulateur. L'expérience est pour le moins déstabilisante.

La simulation se fait à l'aide de poids. La tenue est constituée d'une dizaine de pièces. En position assise, on enfile tout d'abord un gilet sans manches pesant plusieurs kilos entravant les épaules et le dos. Des poids sont fixés autour des chevilles et des bras. *« Cela permet de reproduire la rigidité et la faiblesse musculaire causées par l'âge »* explique une des responsables. Mais ce n'est pas tout. Un casque est posé sur les oreilles, simulant la perte d'audition des fréquences hautes dues au vieillissement. Un collier est placé autour du cou, simulant les raideurs articulaires et particulièrement l'arthrose cervicale. Un masque est enfin posé sur les yeux et l'on se rend compte directement que la vision est déformée et qu'une tache noire est présente au centre (simulation de la DMLA [1]). Le premier exercice consiste à se lever, à marcher dans la pièce, à ramasser un objet au sol et c'est là que tout se complique. Se mettre debout s'avère difficile et douloureux, la mobilité est entravée, la marche compliquée, lente, hésitante. Se baisser et se relever ensuite demandent un effort considérable, d'autant plus qu'on ne voit pas grand-chose et que le casque sur les oreilles procure une désagréable impression d'être déconnecté de la réalité. L'exercice suivant consistant à se brosser les dents à l'évier et à se coucher ensuite sur un lit se révélera particulièrement fatigant.

L'objectif de la simulation est atteint tant la conclusion semble évidente pour le personnel soignant : *« Même si on fait déjà beaucoup d'efforts, on sera encore plus attentifs dans notre façon de travailler. C'est vraiment une manière de mieux comprendre ce que peuvent ressentir les personnes en perte d'autonomie »*. Plusieurs sociétés en Belgique fabriquent actuellement des tenues de vieillissement que les maisons de repos et de soins peuvent acquérir pour leur personnel. La tenue de vieillissement, c'est en somme la compréhension au service de la bienveillance. ■

© AIAICE.BE

La perte d'autonomie est définie par « l'incapacité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante ». En Belgique, son évaluation est définie par l'échelle de Katz, créée en 1970. Elle consiste en un questionnaire évaluant les capacités de la personne dans six domaines : se laver, s'habiller, se transférer et se déplacer, aller à la toilette, la continence, manger. Pour chaque domaine, la réponse varie entre 4 scores allant de l'absence complète d'aide à la nécessité d'une aide totale. L'évaluation de la perte d'autonomie est fondamentale pour le choix d'une maison de repos ou pour déterminer le type d'aide à apporter à la personne.

1 Dégénérescence maculaire liée à l'âge

Affordable & sustainable housing

by Robert Cox

The great majority of our readers have no housing problem - neither of availability of cost. Our proportion of home-ownership is high. In most cases our financial situations facilitate our upkeep of homes our rent payments.

© Adobe Stock

For many of our children affordable housing may be a bigger problem. For many of our grandchildren it could become serious. For many of our fellow citizens it becomes an increasingly difficult problem in the towns and cities where they mainly live. Until recently the housing problem - *subsidiarité oblige* - was considered outside the remit of the European Union (even though early ECSC programmes and EU social & regional policy and structural funds could encompass the issue). That is changing. Let us see how. And, moreover, in the broader context of quality of life that is at the heart of the Green Europe initiative.

Social disruption

Observers throughout Europe report on the phenomenon of decreasing availability of housing and increasing (particularly rental) costs which risk becoming a socially disruptive issue in Europe. In Belgium our readers may well note that the problem is less severe. Go to Berlin, Paris, Milan etc. and it is a different story. In *L'Ecrin 96* we recalled past European Commission doctrinal war against state aids. One of its victims was a condemnation of inadequate privatisation of the housing market by several cities, notably Amsterdam. In numerous cases, most notoriously Berlin, municipalities sold off social housing in order to reduce debt burdens with no federal debt relief forthcoming for a restored capital city facing new housing demand. In September 2021 the people of Berlin in a referendum said "yes" to a motion calling for expropriation of some 200 000 housing units, 11% of the total, owned by property investment firm *Deutsche Wohnen* which had originally bought them from the cash-strapped city. The referendum result was not legally binding. But it has arguably unleashed a shock wave.

During the Covid pandemic many ordinary citizens' underspent incomes have turned to property investment and improvement.

Pasture for speculators

Speculative investment in recent years has privileged property acquisition - not just of the expensive mansions of London and Paris beckoning the wealth of Gulf sheikhs or Russian oligarchs. Notably during the Covid pandemic many ordinary citizens' underspent incomes, and their corollary of higher savings, have turned to property investment and improvement. Spain's left-wing government led by PM Pedro Sánchez is pursuing ideas of rent controls in a draft housing law aimed at protecting vulnerable tenants against investment funds and other big landlords. In particular the Madrid government has got its sights on the multi-national investment group Blackstone, now said to be Spain's biggest landlord. Investors will tell you that what they call municipal or national restrictive practices only deter overall investment levels in housing and are no answer to shortage. Not all economists are convinced by this. They can point to the example of Vienna where for decades now a vigorous social housing policy alongside private investment has done a great deal for housing fairness in a major European city.

Another, related, target eyed by numerous European municipalities, concerns the great tourist favourite destinations such as Amsterdam, Barcelona, Bruges, Dubrovnik, Paris or Venice - to name just a sample. Not only are tourists stretching such urban infrastructures generally but the by-product known as *AirBnb*, or similar initiatives, is also distorting housing markets. Originally such schemes enabled ordinary owners of apartments or houses to make a bit of extra cash by occasionally letting out their homes to

visitors. Increasingly dwellings became the target of property speculators buying them up for longer or even all-year-round lets. The upshot was further pressure on home prices for inner-city citizens. Paris, for instance, is now cracking down on such practices with tougher laws on the registration of *AirBnb*-type enterprises and their properties and severe restrictions on the amount of time every year that such properties may be let out to tourists.

The by-product known as AirBnb, *or similar initiatives, is distorting housing markets.*

© Adobe Stock

European answers

The *Green Europe* initiative seeks to promote better quality urbanisation including better energy consumption norms in both new and existing housing. This throws up, however, a new problem. Who is going to pay for the insulation and the replacement of gas-burning heating systems? How much will citizens, already hurt by growing rental costs, fuel price and other inflations, tolerate the added costs of our brave new ecological world? At least France's President Macron seems now to be learning from the mistake of 2018 when higher fuel prices without compensation for the low-income groups created the *fronde* of the *gilets jaunes*.

Four European responses to this conundrum merit reporting.

- Already in 2013 various European urbanisation bodies, with Commission backing, created the European Responsible Housing Initiative (ERHIN) to promote better housing standards and responding both to citizen equality in housing access and environmental concern.
- On September 22, 2020 the European Court of Justice ruled that "National legislation making the repeated short-term letting of accommodation to a transient clientele which does not take up residence there subject to authorisation is consistent with EU law." This ruling[1] was in response to a Paris citizens' plea for jurisprudence. The Court further said: « Combatting the long-term rental housing shortage constitutes an over-riding reason relating to the public interest justifying such legislation. »
- Shortly afterwards, in October 2020, a European Commission initiative demonstrated that combatting housing cost inequality goes hand in hand with the EU *Green Europe* initiatives. It published its "Renovation Wave Strategy" to improve the energy performance of buildings aiming to double renovation rates in ten years and promote higher energy and resource efficiency in sector responsible for 40% of carbon emissions.
- In January 2021 the city of Vienna followed this up with a conference focussing more specifically on the "Affordable Housing Initiative" aspect of Commission proposals with various EU funding mechanisms mobilised in support of these initiatives, ranging from the *Horizon* Project to the major package combatting the impact of COVID-19. The Vienna impulse aims also to promote bottom-up initiatives by local authorities.

It can be done, and in a European context. But citizens still have to be convinced - and re-assured about the cost. ■

Housing in Europe - 2021 interactive edition - developed by Eurostat, shows figures on many different aspects of housing. The publication is divided into three chapters : How we live - data on whether we live in a house or a flat and whether we own or rent. Housing cost - data on the evolution of house prices and rents in the last decade. Construction - the evolution of the construction sector in the last decade.
https://ec.europa.eu - Housing in Europe

1 Joint cases C-7248/18 & C-727/18 HX

Végétaliser les rues en ville

par Jeannine Franchomme-Saut
Entrée à la Commission en 1958, a fait le tour de la DG IX (ex-DG HR) durant 35 ans. Membre de l'AIACE depuis 1993, ancienne présidente de l'AIACE-Belgique et ancienne secrétaire générale de l'AIACE-Int.

▲ *Étangs d'Ixelles, nouvelles plantations*

Verdurisation ou végétalisation urbaine, cette problématique intéresse certainement pas mal de lecteurs. Dans le contexte du Pacte vert de l'UE et de sa stratégie d'arborisation et de reforestation à l'horizon 2030, Ixelles vient de se doter d'un « Plan Arbres » qui constitue l'un des axes du Plan Climat de la commune. Étant résidente dans une des rues concernées par le projet, j'ai désiré en savoir plus. Audrey Lhoest, échevine des Espaces verts et des plantations, a eu la gentillesse de me recevoir à la Maison communale pour répondre à mes questions sur la politique de la commune en la matière.

Le projet de verdurisation de ma rue consiste à planter onze arbres en voirie en octobre 2022. Ces plantations seront créées sur des « oreilles » comme cela se fait également dans d'autres communes, afin de laisser aux piétons des trottoirs suffisamment larges pour faciliter notamment la circulation des personnes à mobilité réduite ou des parents avec poussette. Ceci aura comme conséquence une diminution des places de parkings qui fera l'objet de discussions avec les riverains. Les plantations quant à elles contribueront à la lutte contre le dérèglement climatique et constituent l'axe Nature du Plan Climat d'Ixelles. Celui-ci s'inscrit dans les objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre.

Plus largement, on peut lire dans le Plan Arbres Ixelles que « *les arbres sont des êtres vivants, indispensables à la vie humaine et animale. Ils maintiennent et protègent la biodiversité, épurent l'air trop souvent pollué et stockent le CO2, servent d'habitat aux oiseaux et insectes, créent des îlots de fraîcheur en jouant le rôle de climatiseur (par transpiration), créent de l'ombre, atténuent les bruits et réduisent la vitesse des vents, stabilisent les polluants et régénèrent les sols et embellissent l'espace public. Enfin, ils ont une fonction économique puisqu'il sont créateurs d'emplois (jardiniers, menuisiers, etc.)* ». Ce plan vise également à (ré)concilier les Ixellois·e·s avec la Nature et envisage d'associer les concitoyens au projet.

Désire-t-on encourager la verdurisation des façades ? La réponse est positive mais Audrey Lhoest ajoute qu'il y a lieu de mettre en place un accompagnement pour que les projets continuent à vivre et ne soient pas abandonnés faute d'intérêt. Les citoyens seront invités à végétaliser et à fleurir leur environnement et ils seront accompagnés dans ce sens. Trente mesures constituent le plan Arbres qui sont réparties en cinq axes : comprendre, protéger, planter, partager et valoriser. Le plan est à la disposition du public sur le site internet de la commune. J'en ai relevé plus particulièrement certains.

▲ *Abbaye de la Cambre, arbre remarquable*

L'échevine évoque notamment la méthode de « BeeOmonitoring » où les abeilles jouent le rôle de veille environnementale. Grâce à des peignes de récolte du pollen, il est possible de l'analyser et de détecter la présence ou non de pesticides et les concentrations en métaux lourds ! Ces analyses sont croisées avec un audit écologique des parcs. Les conclusions de ce rapport nourrissent et orientent les actions sur le terrain. La commune a réalisé également une étude sur la « débétonisation » visant à évaluer le potentiel de verdurisation des voiries. Une carte des « ilots de chaleur » a été dressée, ces points chauds constituant les endroits où il n'y a pas ou très peu d'arbres. Ils seront verdurisés en priorité. Il y a lieu également de sélectionner les essences d'arbres adaptées au dérèglement climatique. La commune désire par ailleurs planter des arbres fruitiers et des petits vergers. À titre d'exemple, trois arbres fruitiers ont été plantés le 15 janvier à la place Brugmann.

La commune vise à protéger, préserver et aménager les espaces verts existants, tels que les Étangs d'Ixelles, qui ont été curés afin que l'eau soit de meilleure qualité et pour augmenter la biodiversité du site. On a déjà pu constater le réaménagement des berges avec des

plantes vivaces. La commune envisage de lancer une étude en vue de la réalisation d'une promenade verte et bleue autour des Étangs. D'autres espaces moins connus et parfois privés sont cités dans le plan, notamment l'ouverture au public du « jardin des citoyens », près du Musée Wiertz, projet réalisé en collaboration avec le Parlement européen. Afin de ne plus (ou moins) utiliser l'eau de ville pour arroser les arbres et plantations en période de sécheresse, on étudie également toutes les pistes possibles pour freiner et optimiser son utilisation, par exemple en récupérant les eaux de pluie et de chantier.

D'autre part, la commune compte 407 arbres remarquables dans les domaines publics et privés, il est prévu de réaliser un circuit de promenade autour de ces arbres. Elle a également pour projet de remplacer et d'améliorer les modules de jeux pour les enfants. Plus généralement, Audrey Lhoest précise qu'il y a 50% d'espaces verts (publics et privés) dans la région bruxelloise, ce fait détient une partie de la réponse en ce qui concerne la végétalisation urbaine. Cette initiative locale d'une commune bruxelloise devrait s'inscrire dans un plan régional plus large, il est donc à espérer que d'autres communes lui emboiteront le pas. ■

https://ixelles.ecolo.be

Des active seniors « mentors » pour accueillir les nouveaux collègues, l'exemple de la Commission

par Francis de Gaultier
Entré à la Commission en 1974 à la DG XX, ensuite Délégation à Washington, DG XIII, DG I, IGS et DG ADMIN. A été durant 9 ans chef du secteur financier du RCAM. Pensionné depuis 2017.

© AIACE.BE

▲ *Francis de Gaultier (2ème à g.) avec le groupe autour des statues des Pères fondateurs (Maison R. Schuman - Scy-Chazelles)*

De tous temps, les Institutions ont veillé à accueillir leurs nouvelles recrues par des actions et programmes de formation conçus pour les accompagner dans leur phase d'intégration professionnelle. Ces programmes ont été maintes fois modifiés, tour à tour complétés, simplifiés, réformés. Depuis 2018, dans le cadre de son initiative « Active senior », la Commission fait appel à des « mentors », pensionnés qui transmettent leur expérience au sein des Institutions aux fonctionnaires récemment recrutés.

Ces actions de formation, appelées « programmes d'Induction » ont le plus souvent été conçues par chaque Institution, indépendamment des autres. De son côté, l'École européenne d'Administration (EUSA) a élaboré un programme du même type, destiné à tout nouveau fonctionnaire, quelle que soit l'Institution qui l'avait recruté(e). En 2018, les services de la DG HR de la Commission ont procédé à une revue complète de leur propre programme d'induction, en capitalisant sur les expériences acquises sur les différents formats pratiqués jusqu'alors. Ce nouveau programme mobilise ainsi les participants, sur base purement volontaire, durant une semaine par groupes d'une trentaine de personnes.

Les trois grands axes

Tout d'abord, la **connaissance de l'Europe** vise à stimuler une compréhension globale de l'histoire de la construction européenne et des Institutions, de leurs interactions et de leur fonctionnement. Vient ensuite l'importance du **« networking »** pour que les groupes de nouveaux recrutés puissent constituer des réseaux durables et prennent conscience de leur utilité pour leur carrière, ceci en promouvant l'échange d'idées et de bonnes pratiques et en renforçant la coopération et les échanges entre les DGs. Enfin, il est essentiel de participer à l'émergence d'un **sentiment d'appartenance** à une Institution au sens global et non limité à la seule direction générale d'affectation et de stimuler le plaisir et la fierté de travailler pour la Commission.

En pratique, dans sa version « pré-Covid », à savoir en « présentiel », le programme offrait à ses participants diverses activités et de nombreux exposés et discussions. L'histoire de l'Europe et celle de la construction européenne étaient illustrées par des visites de la Maison de l'Histoire européenne (Bruxelles) et de la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles. Un déplacement sur le champ de bataille de Verdun, remplacé ensuite par la visite du Musée de la guerre à Bastogne, visait à replacer cette construction européenne dans le contexte des grands conflits mondiaux qui l'avaient précédée. Les aspects du travail proprement dit à la Commission - carrière, aspirations, méthodes, communication, réseaux personnels - étaient abordés par différents orateurs dans des présentations interactives. Le sentiment d'appartenance à l'Institution faisait l'objet de présentations des travaux et des procédures de la Commission, illustrées notamment par une visite de la salle de réunion du Collège au Berlaymont. Des visites et exposés étaient également organisés au Parlement européen (découverte de l'hémicycle, Parlementarium), à la Cour de Justice (salle plénière) et au Conseil (visite des lieux emblématiques).

Le rôle des mentors

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme de formation, le mentor est un fonctionnaire retraité qui a signé une convention « Active Senior » avec la Direction générale des Ressources Humaines et de l'Administration. On se souviendra que la formule « Active senior » avait été créée en 2014 au sein de

la Commission afin de valoriser l'expertise des anciens dans les DGs. Depuis son lancement fin 2018, le programme d'Induction, mis en œuvre par l'unité « Formation et développement » de la DG HR, a fait appel à deux mentors dont David Walker, ancien directeur de l'EUSA, et moi-même. Outre des connaissances approfondies dans nos anciens domaines d'action respectifs, nous sommes ainsi en mesure de conseiller utilement ces nouveaux fonctionnaires sur de nombreux sujets tels que la carrière, la mobilité, le développement personnel, l'équilibre entre travail et vie privée, et bien d'autres.

Le mentor, une personne à l'écoute et un interlocuteur objectif, sans attache avec le contexte individuel de chacun.

Le recul que la retraite procure au mentor par rapport à ses décennies de travail à la Commission lui offre en outre une liberté de parole et une objectivité considérables par rapport à celle du personnel en activité. Les participants au programme d'induction trouvent ainsi dans le mentor une personne à l'écoute et un interlocuteur objectif, sans attache avec le contexte individuel de chacun. Dans son format « présentiel », le programme offrait de multiples opportunités de discussions collectives, comme d'apartés plus personnels, entre mentors et participants. David et moi-même étions ainsi en mesure de partager avec eux nos expériences (heureuses !) de plus de quarante ans dans l'Institution, et, bien souvent, de prodiguer des conseils particuliers.

© AIAICE.BE

▲ *Visite de la salle du Collège au BERL*

Le nouveau format du programme actuel

Vu la nécessité apparue en 2020 d'offrir un programme d'induction en mode « distanciel », toutes les activités en groupe ont été abandonnées. Un programme de six demi-journées dispensées via Internet a ainsi été élaboré en collaboration avec un contractant spécialisé en formation. La récente mouture comprend donc à présent diverses présentations par des orateurs, dont la plupart proviennent des services de la Commission et prennent sur leur temps pour communiquer au sujet de leur activité et des politiques auxquelles ils contribuent. Les six sessions sont placées sous les thèmes suivants : (1) débuter ensemble, (2) une Europe forgée par les crises, (3) représenter les intérêts de l'Europe, (4) favoriser la création d'une communauté de nations, (5) réalisations concrètes de l'UE, (6) l'avenir est entre nos mains. Dans ce nouveau cadre, le mentor agit tout à la fois comme facilitateur et comme conseiller. Outre les six demi-journées, le mentor propose aux participants de les « rencontrer » virtuellement dans un forum spécifiquement réservé aux questions qui les préoccupent et dont elles/ils ne savent pas à qui (ou ne souhaitent pas) les poser dans leur propre environnement de travail.

Le bilan de ce programme est très largement positif. En effet, si l'on en juge par les évaluations données par les participants, ceux-ci se félicitent invariablement d'avoir pris le temps de saisir l'opportunité offerte et recommanderaient vivement cette formation à tout(e) fonctionnaire nouvellement recruté. Bien entendu, les participants comme les mentors rêvent d'un proche retour à une formule « présentielle » ! Pour les retraités/mentors, la participation active à l'intégration des « nouveaux » par la transmission des savoirs et expériences est une source d'intense satisfaction. La reconnaissance qui leur est témoignée par les services responsables de la Commission, qui ont trouvé en la personne de ses mentors un trait d'union idéal entre générations, contribue encore au plaisir de jouir d'une belle continuité entre la vie dite « active » et le statut de « post-actif ». ■

Les Chœurs de l'Union européenne

par Philippe Loir

Après près de deux années de silence dues au Covid, les Chœurs de l'Union européenne constitués en grande partie par des collègues actifs et pensionnés des Institutions européennes, ont dû annuler une fois encore leur concert de reprise, l'Oratorio et le Requiem de Camille Saint Saëns, programmé à Bruxelles le 17 décembre 2021. Dans ces moments difficiles, il est juste de rappeler l'existence et la longue histoire de cette chorale prestigieuse qui honore la musique chorale européenne. Son vice-président, Paul Gueben, et un membre du Conseil d'administration, Lionel Le Guern, ont rencontré l'Écrin pour un entretien.

Les Chœurs de l'Union Européenne sont nés la même année que la mise en vigueur du Traité de Rome en 1958. Ils font partie de l'histoire européenne. C'est le musicien français Jean Jakus, né à Calais, qui en a été l'initiateur avec le sentiment que la musique avec son pouvoir fédérateur pouvait être un levier pour entrainer les cœurs et les sensibilités pour l'édification de l'Europe. Il a transformé ce qui était une chorale belge, la Philharmonique, en une chorale européenne composée en grande partie de collaborateurs des institutions européennes à Bruxelles. L'objectif de ces Chœurs a été dès l'origine de perpétuer l'héritage des grands compositeurs classiques et d'utiliser le langage universel qu'est la musique comme trait d'union entre les peuples d'Europe. Ce projet, avec sa vision européenne, a très vite reçu le patronage des présidents des Commissions CEE et de l'Euratom, Walter Hallstein et Etienne Hirsch. Sous la direction musicale de Jean Jakus, les Chœurs ont donné dès leur première année deux concerts ambitieux en interprétant les grandes œuvres de la musique chorale classique européenne. Au début des années 1959 et 1960, ils ont inauguré des concerts de Pâques à la Cathédrale Saints Michel-et-Gudule avec les Passions selon Saint Jean et Saint Mathieu de Jean-Sébastien Bach et de Georg Friedrich Händel. La reine Elisabeth de Belgique a souvent été présente lors de ces concerts. De 1958 à 1990, ce sont 46 grands concerts qui ont été donnés sous la baguette de Jean Jakus.

En 1990, le musicien belge Dirk de Moor est devenu le directeur musical des Chœurs de l'Union européenne. Consacrant sa vie à la musique, ce musicien est animé d'un idéal humaniste et d'une conviction européenne profonde. Sa première année de direction coïncida avec la réunification de l'Allemagne et, logiquement, les chœurs de l'UE ont interprété lors des célébrations à Bonn la 9ème symphonie de Ludwig van Beethoven. La même œuvre fut chantée le 9 mai 1998 à La Haye sous la direction de Yehudi Menuhin à l'occasion du 50ème anniversaire du Premier Congrès du Mouvement européen.

Participation aux grands évènements européens

Depuis leur création, les Chœurs ont été fréquemment sollicités par les pouvoirs publics et les Institutions européennes pour accompagner les grands évènements européens tels que la présidence semestrielle du Conseil, la remise du prix Charlemagne, l'inauguration du drapeau européen sur l'esplanade du Berlaymont en mai 1986 à la veille de l'adhésion des dix nouveaux États membres. Il semble toutefois que ces sollicitations des institutions européennes sont de plus en plus rares. Les Chœurs se sont produits dans des salles de prestige de nombreuses capitales et villes européennes et y ont interprété les grandes œuvres chorales, du baroque jusqu'à nos contemporains avec des orchestres européens et des solistes de renom. Leur répertoire est étendu. Dans le but de faire découvrir les travaux des compositeurs, la direction artistique n'a de cesse de rechercher les perles cachées de l'histoire de la musique. On peut dire que leur répertoire est « un chant d'amour » à toutes les traditions musicales européennes et mondiales. Leur ambition d'être reconnus comme ambassadeur musical de l'Union repose sur des valeurs fondamentales, universalité de la musique européenne, multiculturalisme, convivialité. Lors des concerts, les discours d'introduction et de présentation des concerts reflètent l'attachement des Chœurs à leur vocation européenne. Ce message est complété par leur aspect visuel, les chanteuses portant un foulard bleu caractéristique de l'Union.

Qui sont les choristes ?

Ils sont actuellement au nombre de 80 dont la moitié est belge, l'autre moitié venant de tous les pays européens notamment de la Finlande et des pays baltes dont émanent de jeunes chanteurs de qualité. Détail qui a son importance, sur les 80 choristes, 25 sont des hommes et 55 sont des femmes. Ce sont des musiciens confirmés qui ont suivi une formation musicale de haut niveau. Pour être admis dans les Chœurs, les candidats doivent simplement envoyer une lettre de motivation, plus récemment un simple courriel puis, après une première répétition, ils sont conviés à une audition devant un jury qui consiste en une série de vocalises, un test de lecture à vue et l'interprétation d'un aria. Les choristes sont très motivés et semblent très heureux d'être membres de cette chorale au talent reconnu . Quand on prend connaissance de leurs messages on peut lire « ... J'aime la rigueur des Chœurs et leur niveau nous permettant de participer à des projets extraordinaires et de bénéficier d'un accompagnement orchestral de qualité dans des salles prestigieuses » ; « ... la qualité de la chorale et l'amabilité des membres m'ont touchée. C'est un excellent chœur avec un excellent chef ... » ; « ... J'ai immédiatement été séduit par la qualité des voix et l'humour tonitruant du chef, les générations et les cultures se croisent, se mêlent et c'est ce qui fait la caractéristique majeure du Chœur, sa grande richesse. Il en résulte une musicalité céleste ... » ; « ... J'ai rapidement compris que j'avais trouvé un chœur qui allait me rendre heureux, un chef avec des qualités musicales et pédagogiques exceptionnelles, un répertoire varié ... »

© AIAICE.BE

Comment fonctionnent les Chœurs ?

Les Chœurs sont administrés sous forme d'une AISBL située à Bruxelles. Seuls les choristes font partie du Conseil d'administration dont la présidente depuis 2004 est Claire Vanherenthals. C'est elle qui anime et coordonne les missions des différents administrateurs pour que se concrétisent les objectifs de l'AISBL : musique avant toute chose, contacts chaleureux avec les organisateurs de spectacles, bien-être des choristes. Participant au volet culturel de la construction européenne, les Chœurs ont naturellement bénéficié d'une subvention de la Commission européenne lors de sa création, mais celle-ci a été malheureusement supprimée en 1990. Depuis lors ils doivent s'organiser pour équilibrer les comptes. Ils peuvent compter pour cela sur des subventions de la Région de Bruxelles-capitale, à renouveler chaque année, et sur la vente des places de concert qui, malheureusement, ne couvrent pas tous les frais. Ce n'est pas toujours facile bien que les choristes soient tous bénévoles. Seuls les solistes et le directeur musical, qui sont des professionnels, sont rémunérés.

Depuis la pandémie de Covid, toutes les activités ont été suspendues en 2020 jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire du printemps 2021. Elle avait permis de préparer un concert aux Palais des Beaux Arts de Bruxelles - le Requiem et l'Oratorio de Saint-Saëns - programmé pour le 17 décembre mais qui a malheureusement dû être annulé et reporté, probablement en 2023. ■

Le prochain concert des Chœurs de l'UE - la Passion selon Saint-Jean de Jean-Sébastien Bach - aura lieu le 20 mars 2022 au Conservatoire de Bruxelles (sauf mauvaises nouvelles !).

Les jolies colonies de vacances (you kaïdi aïdi aïda)...

Qui ne connaît la célèbre chanson de Pierre Perret qui a valu à son auteur un temps d'interdiction de se produire à la télévision française, sur la demande expresse de la pudibonde Madame De Gaulle, au motif que l'on disait que les petits colons "faisaient pipi dans les lavabos" ?

par Michel Foucault

Ancien responsable des services sociaux de la Commission, trois mandats comme président du Comité du personnel et animateur du Cercle d'Art dramatique des CE.

Cette chanson, pour moi, est surtout le rappel d'une des périodes les plus riches et les plus passionnantes de ma vie professionnelle. Après le concours de recrutement, j'avais eu la chance de me voir proposer le poste de responsable du Service Social de la Commission, dédaigné par mes congénères, plus enclins à une carrière dans la politique ou l'économie...

Les centres de vacances

Parmi les nombreux secteurs sociaux à gérer, il y avait les colonies de vacances pour les enfants du personnel. On a voulu d'abord élargir le choix des lieux (pas seulement les homes de la côte flamande ou des Ardennes wallonnes, mais partout dans l'Europe des Six), diversifier l'encadrement (au-delà de la seule langue française), transformer les "colonies" de style patronage en "centres" plus éducatifs, introduire la mixité comme à l'École européenne, utiliser des monitrices et moniteurs formés et diplômés, accentuer la pratique du sport. Les parents consultés étaient d'accord, les Représentants du personnel étaient d'accord, la hiérarchie a donc approuvé et desserré les cordons de la bourse. On a toutefois rejeté la gratuité, que d'aucuns réclamaient, et fait approuver un barème calqué sur les salaires des parents.

L'expérience de Gatteo a Mare

On avait décidé cette année-là (1976-77) d'ouvrir pour les congés de Pâques un nouveau centre en Italie, un hôtel de plus de cent lits sur la côte adriatique. Un directeur professionnel avait été engagé avec son équipe. Quinze jours avant le départ, ce directeur fait savoir qu'un grave problème de santé l'oblige à se désister, son équipe dissoute ou éparpillée. Selon moi, il fallait renoncer au projet et informer d'urgence les familles. Pour ma hiérarchie au contraire

« Surtout pas ça ! On ne peut mettre dans l'embarras des parents ayant déjà fixé leurs propres vacances. Si vous ne trouvez pas d'autre responsable, allez-y vous-même, vous avez carte blanche". L'assistant du patron a même ajouté : « ça vous fera des vacances »... Je passe sur l'angoisse, l'énervement, les recherches de tous côtés puis le détachement de deux collègues amis qualifiés et le recrutement d'une équipe d'anciens élèves de l'École européenne réunis en catastrophe et qui m'ont réconforté en m'assurant de leur enthousiasme. Le regroupement s'est fait à Gatteo par un frais soleil d'avril pour la prise de contact. «Elle est comment ton école ? Varese, Mol, Bergen, Karlsruhe ? » Dès le lendemain, décrassage matinal sur la plage, visite du village par équipes, expédition des cartes postales pour rassurer les familles, début des compétitions de pétanque et de tennis. A midi, la récompense, de gigantesques plats fumants de lasagnes. Acclamée par cent gosiers reconnaissants, la cuisinière en chef, Maria, en pleurait de bonheur. On a découvert, à moins de deux kilomètres, un ruisseau de réputation mondiale, le Rubicon. Séduits par l'épopée de Jules César, deux mille ans auparavant, on s'est immortalisés sur le pont branlant « Alea jacta est". On est allés à pied au marché aux poissons de Cesenatico, participé au défilé carnavalesque avec chars du village voisin de Gambettola, où nos monitrices ont paradé costumées en clowns. On avait programmé une excursion-surprise en autocar à Venise. Cette ville stupéfiante les a tous fascinés, sauf un blasé réaliste qui a dit « Bof, c'est comme Bruges... » En vaporetto sur le Canale Grande, ébahis devant le Palais des Doges, après une chasse effrénée aux cadeaux-souvenirs, on a dansé au milieu des pigeons Piazza San Marco. Il faut dire que s'ils aimaient chanter, c'étaient aussi de sacrés danseurs. On a organisé deux "booms" avec les disques de l'hôtelier Casadei. Deux semaines passent vite et il a bien fallu se séparer. Quand l'autobus pour Ispra était prêt à quitter le convoi des "nordistes" dirigé vers Milan et le train de Bruxelles, il y a eu des larmes : des amitiés sincères et quelques amourettes sans lendemain s'étaient nouées. Les sourires ont réapparu quand l'un de nous a entonné "Ce n'est qu'un au revoir, pas un adieu...", repris à pleins poumons par cette merveilleuse et inoubliable jeunesse.

Souvenirs sucrés

Certains de nos voyages en Italie ont pu s'effectuer par avion grâce à des billets bon marché dégottés par nos amis de la CIT (Compagnia Italiana di Turismo). Je me souviens qu'au retour de l'un d'eux, à l'aéroport de Milan-Linate, les moniteurs, par sécurité, avaient regroupé tous les bagages dans la salle des départs. Cette année-là circulaient dans la Péninsule des sachets de sucre cristallisé avec des vignettes à collectionner (footballeurs, monuments, fleurs, . . .). Nos valises en étaient pleines. A l'appel de l'avion, chacun a repris son bagage, abandonnant au milieu du hall de marbre un océan de sucre en poudre. Par mesure de rétorsion, et contrairement aux usages des billets de groupe, on a prétendu faire contrôler nos jeunes en file indienne, sacs ouverts et documents à la main. Heureusement il y avait parmi nous trois frères d'origine sicilienne qui, pour passer le temps, ont chanté un air populaire de leur île natale. Stupeur douanière : "Qui parle sicilien ici ? Ha ha allora, va bene, tutto a posto e avanti tutti ». C'est avec un geste digne d'un empereur romain que notre Cerbère a débloqué les vannes par où s'est engouffrée notre horde hilare. La Sicile venait de sauver l'Europe... ■

Méthode 2021 : pas encore de rattrapage

par Félix Geradon

Depuis 2015, l'actualisation des rémunérations et pensions nous avait à nouveau garanti le parallélisme avec les rémunérations des fonctionnaires des États membres. Les données du passé nous ont montré que ce parallélisme entraînait grosso modo une évolution comparable à l'inflation sur le long terme. En 2020 toutefois, le parallélisme a été différé : en raison de la crise provoquée par le coronavirus, la clause d'exception a été appliquée pour la première fois de manière entièrement automatique. En effet, on prévoyait à l'époque que le PIB de l'Union baisserait de -8,3% en 2020 et, de ce fait, la partie de l'actualisation correspondant à l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux (soit +2,5 %) a été reportée et nos pensions, tout comme les rémunérations du personnel actif, n'ont été actualisées que sur la base de l'évolution des prix en Belgique et au Luxembourg (+0,7 %).

Indice commun = évolution des prix Belgique/Luxembourg	**+2,1%**
Indicateur spécifique = évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux	**-0,2%**
Actualisation 2021	**+1,9%**

Comment les choses se passent-elles ?

Sur la base des données fournies par les États membres et contrôlées par Eurostat, ce dernier établit un rapport indiquant quelle a été l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires dans un panier de dix États membres (= indicateur spécifique) et quelle a été l'inflation en Belgique et au Luxembourg, sur la base des indices des prix nationaux, mais en tenant compte du schéma de dépenses des fonctionnaires européens et d'une répartition d'environ 80%/20% entre Belgique et Luxembourg. Notons que, jusqu'en 2020, le « panier » comportait onze États membres, avec le Royaume-Uni. Une fois qu'Eurostat a publié son rapport, la Commission en prend acte, en informe les autres institutions et la grille des rémunérations et les coefficients correcteurs sont actualisés. La nouvelle grille des salaires est alors publiée pour information au Journal Officiel vers la mi-décembre et le PMO modifie les salaires et pensions et procède aux rappels.

La clause d'exception appliquée en 2020

Si le PIB de l'Union est, selon les prévisions de la Commission, en baisse et que le pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux a augmenté, la clause d'exception s'applique selon trois scénarios possibles. Comme la baisse prévue en 2020 était plus forte que -3%, l'application de l'indicateur spécifique a été suspendue jusqu'à ce que le PIB de l'Union retrouve son niveau antérieur. Le Statut[1] prévoit toutefois de comparer l'année suivante les chiffres définitifs de l'évolution du PIB aux prévisions utilisées. Il s'avère maintenant que la baisse du PIB en 2020 a été moins forte que prévu (-5,9 % au lieu de -8,3 %) mais, comme le chiffre définitif reste supérieur à 3 %, il n'y a pas de correction rétroactive et la suspension des +2,5 % pour 2020 est définitivement confirmée. Et puisqu'il n'est pas prévu que le PIB retrouve en 2021 son niveau de 2019, les 2,5 % qui ont été suspendus en 2020 restent suspendus en 2021. L'actualisation 2021 correspondra donc à l'évolution entre juin 2020 et juin 2021 et ce n'est qu'en 2022 au plus tôt que ces +2,5 % seront appliqués, permettant de restaurer le parallélisme avec les rémunérations des fonctionnaires nationaux mais avec un retard d'au moins deux années.

Évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux (indicateur spécifique)

Sur cette période, les fonctionnaires des administrations centrales des dix États membres du panier ont connu une évolution de leur pouvoir d'achat allant de -3,3 % (LU) à +3,8 % (PL). En moyenne pondérée par le PIB, le résultat global est une baisse de -0,2 %, essentiellement en raison des baisses enregistrées en France et en Italie, deux pays dont le poids est important dans le panier et où les rémunérations ont stagné (Italie) ou ont augmenté beaucoup plus lentement que l'inflation (France).

Évolution des prix en Belgique et au Luxembourg (indice commun BE-LUX)

L'évolution des prix de juin 2020 à juin 2021 a été de +2,1% en tenant compte de notre structure de dépenses et d'une pondération d'environ 80%/20% entre la Belgique et le Luxembourg. La hausse des prix que nous observons actuellement depuis le mois d'août (plus de 2 % sur trois mois) ne sera prise en compte que pour l'actualisation 2022. L'actualisation de +1,9% a été intégrée à nos pensions de décembre, de même que la rétroactivité depuis juillet 2021 (soit +11,4% pour ce mois).

Quelles conclusions peut-on tirer de l'actualisation 2021 ?

La Méthode, conçue par le regretté Ludwig Schubert, continue à bien fonctionner. La clause d'exception qui s'est appliquée en 2020 nous occasionne certes une perte de revenus (-2,5% pendant probablement 24 mois, voire plus) mais, lorsque le PIB de l'Union aura retrouvé son niveau de 2019, le parallélisme sera rétabli. Rappelons que, pour mars 2022, la Commission doit remettre au Conseil et au Parlement un rapport sur l'application de la Méthode, qui expire fin 2023. L'AIACE sera, comme par le passé, particulièrement attentive à la défense des intérêts des pensionnés. ■

1 Annexe XI, article 11, paragraphe 2

COURRIER DES LECTEURS

Je suis enchantée par la nouvelle présentation de l'Écrin que je lis enfin de nouveau avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. J'aime particulièrement les articles sur la Belgique, mais évidemment aussi ceux traitant d'événements actuels et passés, les uns pour élargir ses connaissances et les autres pour raviver la mémoire, et je salue un emploi de langues nettement plus équilibré. Un grand merci à toute la rédaction et bonne continuation!

Stella Buchner

PORTRAIT

Corrado Pirzio-Biroli, écrivain infatigable

par Daniel Guggenbühl

Vous aurez du mal, chers Lecteurs, à résister au charme de cet homme volubile et extraverti qui nous reçoit dans sa maison, vaste et cossue, d'un quartier résidentiel de la commune bruxelloise de Woluwe-St-Lambert.

Celles et ceux d'entre vous ayant assisté à la présentation de son livre sur le Grand Amiral Alfred von Tirpitz, le 23 novembre 2021, auront déjà pu faire sa connaissance et apprécier une présentation passionnante de cet ouvrage sur l'arrière-grand-père côté maternel de notre ami (cf par ailleurs l'article de Robert Cox p. 60). Corrado, en effet, est né à Udine d'un père italien et d'une mère allemande, des parents qui lui ont légué deux langues maternelles, auxquelles se sont ajoutées d'autres langues par la suite. La maison bruxelloise qu'il habite avec sa femme depuis 1995 et dont l'arrière donne sur un jardin, est richement meublée. Dans le salon, on découvre un vrai joyau : une pendule astronomique offerte à son aïeul, créateur de la *Kriegsmarine* allemande avant la Première Guerre mondiale, par les chantiers navals de Danzig. Il fait manifestement bon vivre dans cet environnement.

Corrado est docteur en économie et administration des affaires de l'université de Rome et détient par ailleurs deux diplômes en planification économique et développement industriel de l'Institut d'études sociales de La Haye, où il a par la suite officié comme maître de conférences en économie. Avant d'entrer à la Commission en 1971, on le trouve en Afrique, où il conseilla le gouvernement soudanais.

Une riche carrière européenne s'ouvrit alors à lui.

Nous en relatons ici les principales étapes. En matière de développement, il fut associé, avec Dieter Frisch, à la préparation de la première convention de Lomé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il a été affecté à deux reprises à la délégation de la Commission à Washington et fit notamment campagne, aux États-Unis, en faveur du marché intérieur européen. Entre les deux, il a été conseiller économique et financier au cabinet du président Thorn.

© AIAICE.BE

En 1992, Corrado a été nommé ambassadeur de l'Union européenne auprès des institutions des Nations unies établies à Vienne ainsi qu'auprès du gouvernement autrichien. Durant ce mandat, il prit une part active à la campagne en faveur de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne qui conduisit à l'issue positive du référendum autrichien de 1994. Regardant en arrière, il considère cette dernière activité comme particulièrement gratifiante. Après l'Autriche, et déjà proche de Franz Fischler, il devint son chef de cabinet lorsque Fischler fut nommé commissaire à l'agriculture, au développement rural et à la pêche. Corrado exerça cette fonction pendant dix ans à partir de 1995. Avec Fischler, il fit partie de l'équipe qui conçut deux réformes de la politique agricole commune et une réforme de la politique commune de la pêche, et également des équipes qui préparèrent les positions de la Commission concernant la Convention sur une Constitution européenne, dirigée par Giscard d'Estaing, et l'Agenda 2000. Tout au long de cette carrière et encore après sa retraite en 2005, sa plume ne trouva jamais le repos puisqu'il publia de nombreux articles et divers ouvrages, dont celui qu'il a présenté en novembre 2021.

Une retraite bien remplie mêlant réflexion, engagement européen, sport et écriture.

Dans sa nouvelle vie de retraité actif et de directeur honoraire de la Commission, Corrado a été président de l'European Landowners Organization, un lobby agricole de 13.000 membres, et il a fondé avec Fischler et dirigé la fondation RISE (Rural Investment Support for Europe), un think tank en matière d'agriculture et d'environnement dont il demeure membre actif. Le tennis figure toujours parmi ses activités sportives mais il a maintenant abandonné le ski et la pêche sous-marine.

Surtout, son intérêt pour l'histoire n'a pas faibli puisqu'il publie au début de 2022 un nouvel ouvrage relatif à l'histoire de sa famille. Cette fois-ci il aborde une période plus récente puisqu'il s'agit des oppositions internes au fascisme et au nazisme, en particulier de la part de sa famille , dont son grand-père allemand, l'ambassadeur Ulrich von Hassell, un des leaders de l'opposition à Hitler, exécuté en 1944 suite à l'attentat manqué du 20 juillet. Préfacé par Romano Prodi, le livre décrit comment les alliés ont ignoré, voire « maltraité » l'opposition allemande et ont préféré, d'abord pactiser avec Hitler et ensuite le combattre avec le résultat d'abord de saper le premier attentat (1938) et ensuite de prolonger la guerre de deux ans et demi.

Selon Corrado, des progrès «inespérés» ont été réalisés dans la construction européenne et il cite en particulier la création de la Banque centrale européenne. Actuellement, cependant, on semble être arrivé à un point mort : peut-être faudrait-il une nouvelle crise pour qu'il y ait un redémarrage. La situation en Ukraine offre à la Commission une possibilité d'intervention en faveur d'une solution de compromis qui, estime-t-il, devrait en tout cas exclure une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. ■

Carolyn Leffler Roth, accompagner des personnes en difficulté

par Monique Théâtre

De nationalité suisse, mariée avec un suédois, Carolyn a d'abord travaillé à Stockholm pour l'Agence gouvernementale suédoise de coopération internationale pour le développement. Elle arrive à Bruxelles en 1991 dans le contexte des négociations pour l'adhésion de la Suède et intègre la DG I/A en 1996 en tant qu'expert national détaché. François Lamoureux, alors directeur général adjoint, la charge de créer un instrument de jumelage entre les administrations publiques des États membres et celles des pays candidats pour guider la mise en œuvre de l'acquis communautaire. La page était blanche, il fallait tout mettre sur pied. D'importants projets dans les domaines des finances, de l'environnement, de l'agriculture et des fonds structurels ont été élaborés, grâce à un fantastique travail d'équipe. Carolyn ne garde que d'excellents souvenirs de cette époque passionnante. Ayant acquis la nationalité allemande en 1999, elle réussit un concours en langue suédoise organisé par le Parlement européen où elle est affectée comme administrateur à la Commission des Pétitions durant trois ans. Elle intègre ensuite la DG CONNECT à la Commission où elle travaillera sur des projets de législation. 2018 verra son départ à la pension.

Carolyn est une femme active, dynamique, qui veut consacrer du temps aux autres. Tout naturellement, elle se tourne vers le bénévolat et rejoint l'ASBL « Convivial » dont le but est de favoriser l'insertion des réfugiés et des primo-arrivants en Belgique. Elle fera

© AIAICE.BE

également partie du Conseil d'administration de cette Association. Carolyn aime le contact humain, notamment avec les jeunes. Elle se tourne ainsi vers « Duo for a job » dont elle aime le concept qui consiste à devenir mentor d'un jeune issu de l'immigration et à la recherche d'un emploi. Durant six mois, à raison de deux heures par semaine, ces mentors âgés de plus de 50 ans accompagnent, conseillent et assistent des garçons et des filles désirant accéder au marché du travail en Belgique. Il s'agit là d'un investissement personnel et d'un véritable défi qui ont directement plu à Carolyn.

Mais Carolyn aime conduire sa voiture à Bruxelles et découvrir de nouveaux quartiers. Alors pourquoi ne pas allier le plaisir de la conduite à celui d'aider celles et ceux qui ne sont pas motorisés et pour lesquels cela constitue une nécessité ? L'asbl Solumob Volontaires recherche en permanence des bénévoles prêts à transporter des personnes âgées ou malades pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou pour faire leurs courses. C'est ainsi que Carolyn est toujours actuellement « chauffeur accompagnateur » pour cette Association. Le job va bien au-delà de celui de taxi. Il s'agit d'un véritable accompagnement de la personne qui, souvent, se déplace avec difficulté ou avec un déambulateur. Carolyn utilise sa propre voiture, va chercher la personne à son domicile, l'accompagne jusqu'à l'hôpital, au cabinet de consultation ou au magasin et la ramène ensuite chez elle. Durant ce laps de temps, elle a le temps de faire connaissance et des contacts se nouent. Il lui arrive souvent de se déplacer pour Solumob plusieurs fois par semaine.

Carolyn confie que, de même qu'au sein de Convivial ou de Duo for a job, ces activités lui ont aussi permis d'être en contact avec la réalité « belge » que, souvent, les collègues et anciens collègues des Institutions ignorent ou méconnaissent. Elle encourage en tout cas vivement toutes ces formes de bénévolat qui peuvent enrichir une retraite. ■

L'asbl Solumob Volontaires vise à promouvoir toutes les activités favorisant le déplacement, l'accompagnement et l'aide aux personnes à mobilité réduite. Elle vient compléter l'offre de transports professionnels pour correspondre au mieux aux besoins de mobilité rencontrés. Les bénévoles n'accompagnent qu'une personne à la fois pour pouvoir assurer un service de qualité. Tout cela conduit à une relation conviviale entre la personne transportée et le bénévole.

Envie de devenir bénévole ou d'informations complémentaires ? Envoyez un mail à l'adresse : info@solumobvolontaires.be ou téléphonez au 0493 40 74 20.

Weltkulturerbe in Europa Kaisersaal und Treppenhaus in der fürstbischöflichen Residenz zu Würzburg

von Jürgen Erdmenger

▲ *Treppenhaus Innenaufnahme* © Adobe Stock

Die Stätten des UNESCO-Weltkulturerbes in Europa sind oft im Zusammenwirken vieler Menschen aus mehreren Regionen Europas entstanden. Sie sind somit wahrhaft auch europäisches Kulturerbe. Ein typisches Beispiel dafür ist die in der Barock- und Rokokozeit des 18. Jahrhunderts errichtete ehemalige fürstbischöfliche Residenz in Würzburg. Wien, Venedig, Mailand, Paris, Mainz standen Pate, als dieses Kleinod europäischer Schlossb aukunst in einem der kleinen deutschen Fürstentümer des Heiligen Römischen Reiches geschaffen wurde.

Die Würzburger Residenz mit ihrer Gartenanlage versetzt jährlich tausende von Besuchern in Erstaunen. Sie ist an Größe und Ausstattung so umfangreich, dass man sie in ihrer Gesamtheit in einem kurzen Bericht nicht gebührend würdigen kann. Aber der Kaisersaal mit seinem Vorraum und das Treppenhaus sind herausragende Raumkunstwerke in diesem Schloss. Durch die Kongenialität derer, die an Bau und Ausstattung diesen Räumen mitgewirkt haben, sind sie es wert, sich mit ihnen gesondert – sozusagen als pars pro toto - zu beschäftigen.

Bau und Ausstattung der Residenz haben sich über den größeren Teil des 18. Jahrhunderts erstreckt. Mehrere Fürstbischöfe aus fränkischem Adel lösten sich als Bauherren nacheinander ab. Sie waren durch ihre Verwandtschaft, insbesondere über den Erzbischof und Kurfürst von

▲ *Kaisersaal Innen* © Adobe Stock

Mainz, im Reich bis an den Hof des Kaisers in Wien gut vernetzt. So war der 1719 angeordnete Neubau von Anfang an mehr als eine nur lokale Angelegenheit.

Balthasar Neumann

1720 berief Fürstbischof Franz von Schönborn den jungen, aus Böhmen stammenden Ingenieuroffizier Balthasar Neumann, dessen Talente für den Festungsbau ihm aufgefallen waren, zu seinem Baudirektor in Würzburg. Er übertrug ihm die Planung und Gesamtleitung des Neubaus. Der Fürstbischof schickte ihn zunächst mehrmals auf Reisen, um sich die Schlossbauten anderer europäischer Höfe anzusehen. 1723 weilte Balthasar Neumann in Paris, und beriet sich mit den angesehenen Architekten Robert de Cotte und Germain Boffrand. Die Grundidee für das immense Treppenhaus in Würzburg entstand dort. Auch sorgte der Fürstbischof dafür, dass der Mainzer Hofarchitekt, Maximilian von Welsch, und der Wiener kaiserliche Hofarchitekt, Lukas von Hildebrandt, Neumann beratend zur Seite standen. Aber Neumann selbst hatte die geniale Idee des großen Muldengewölbes über dem Treppenhaus, das 1743 fertig wurde. Von Hildebrandt war skeptisch. Neumann erbot sich, eine Kanonensalve abschießen zu lassen, um zu zeigen, dass das Gewölbe hielte. Er konnte nicht wissen, dass es sogar die Bomben der Royal Airforce des 16. März 1945 aushalten würde.

Auch den Kaisersaal mit dem vorgelagerten Empfangssaal - dem „Weißen Saal" - in der Beletage auf dem prominenten Platz der zentralen Mittelachse der gesamten Schlossanlage versah Neumann mit solchem festen Gewölbe. So blieben auch diese Räume, obwohl die Dachstühle verbrannten, im Inneren von Kriegsbeschädigungen weitgehend verschont. Das beherzte Eingreifen eines amerikanischen Kunstschutzoffiziers sorgte zudem 1945 alsbald dafür, dass Notdächer das Eindringen von Regenwasser verhinderten.

Giovanni Tiepolo und Antonio Bossi

So können wir heute nach der Renovierung die einmaligen Malereien und Stuckarbeiten dieser beiden italienischen Künstler in Treppenhaus, Kaisersaal und Weißem Saal des Schlosses in ihrer ursprünglichen Pracht bewundern.

Am 12. Dezember 1750 traf der wohl damals in Europa berühmteste venezianische Freskenmaler, Giovanni Battista Tiepolo, in Würzburg ein. Der seit 1749 regierende Fürstbischof Carl Philipp von Greiffenclau hatte durch Vermittlung Würzburger Kaufleute Verbindung zu ihm aufgenommen und ihn beauftragt, den im Rohbau fertigen Kaisersaal der neuen Residenz mit Fresken zu schmücken. Tiepolo arbeitete mit seinen Söhnen zur Zufriedenheit des Fürstbischofs und erhielt im Juni 1752 den weiteren Auftrag, das immense Gewölbe des Treppenhauses zu bemalen. Tiepolo vollendete das wohl größte Fresko-Gemälde der Welt Ende 1753.

Zur gleichen Zeit erledigte der Stuckateur Antonio Bossi, der, vom Luganer See stammend, schon seit 1735 in Diensten der Fürstbischöfe stand, die Stuckarbeiten in den Sälen und dem Treppenhaus. Sein großes Talent bestand darin, sowohl Wandschmuck in dem feinen Stil des Rokoko wie auch große dreidimensionale menschliche Gestalten zu modellieren.

Fresken und Skulpturen

Im Treppenhaus, Balthasar Neumanns einmaligem Meisterbauwerk, haben Tiepolo und Bossi das Ihre zur Schönheit beigetragen. Von Letzterem stammen acht Skulpturen von Giganten aus weißem Stuck, die in den

vier Ecken des Raumes an der Basis des Gewölbes auf dem Sims sitzen. Der Besucher wird von dem das ganze Gewölbe ausfüllenden Fresko Tiepolos fasziniert. Der Grundgedanke erscheint einfach: Die Sonne strahlt über den Erdkreis, der damals mit nur vier Erdteilen bekannt war. Asien, Afrika, Amerika und Europa sind auf je einer der vier Basisseiten des Gewölbes dargestellt. Aber kompliziert wird die Sache, wenn man versucht, die Einzelheiten zu erfassen. Der Himmel ist bevölkert von griechischen Göttern. Jeder Erdteil wird von einer allegorischen Frauengestalt, umgeben von ihrem Gefolge, repräsentiert. Am leichtesten ist an der südlichen Wand noch Prinzessin Europa zu erkennen, die, auf einem Divan liegend, ihren Stier zwischen den Hörnern krault.

Steigt man vom Vestibül aus die große Treppe ganz hinauf, so betritt man zunächst den Weißen Saal. Antonio Bossi stattete ihn mit Stuckzierraten und Rocailles aus, die sich weiß vom hellgrauen Hintergrund abheben. Die Motive spielen auf Waffen und kriegerische Trophäen an, denn in dieser „Salle des Gardes" passierten die Gäste ein Spalier der Garde des Fürstbischofs.

Im Kontrast zum Weiß des Vorraums präsentiert sich der Kaisersaal umso farbiger. Der Name deutet die Zweckbestimmung an: Der Saal war tatsächlich für die angemessene Begrüßung des Kaisers gedacht, falls er auf seinen Reisen Würzburg einen Besuch abstattete. Aber andere prominente Gäste wurden dort ebenfalls geehrt. Die Themen der Gemälde im Saal beziehen sich auf wichtige Ereignisse der Würzburger Geschichte des 12. Jahrhunderts: Kaiser Barbarossa und Beatrix von Burgund werden vom Würzburger Bischof getraut; Kaiser Barbarossa belehnt den Bischof von Würzburg mit Teilen des früheren Herzogtums Franken und macht ihn so auch zum weltlichen Herrscher. Im Deckengewölbe sieht man eine Allegorie: Apollo führt in seiner Quadriga die Repräsentantin von Burgund dem Genius des Reiches zu, der, umgeben von Würdenträgern, auf seinem Thron sitzt.

Die Fresken Tiepolos sind eingebettet in den von Antonio Bossi gestalteten, feinziselierten Raumschmuck aus Stuck. Dieser ist meist vergoldet, enthält aber auch allegorische Figuren, die in mattem Grauweiß gehalten sind. Bossi hat auch für die seitlichen Bogennischen vier lebensgroße Götterstatuen aus Stuck geschaffen, Neptun, Juno, Flora und Apollo. Man sieht, die griechisch-römische Götterwelt ist in diesem Fall auch in einem katholischen „Pfarrhaus" - so hat Napoleon das Schloss bezeichnet - allgegenwärtig.

Wer durch Deutschland reist, sollte sich für Würzburg einen Tag Zeit nehmen. Es lohnt sich, die ehemalige fürstbischöfliche Residenz zu besuchen, dieses Gemeinschaftswerk großer europäischer Baumeister und Künstler. ■

Patrimoine mondial en Europe
La Salle de l'Empereur et l'Escalier d'Honneur à la Résidence des Princes-Evêques à Würzburg

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO en Europe sont souvent le résultat d'une coopération simultanée de personnes venant de plusieurs régions d'Europe. Jürgen Erdmenger nous décrit, comme exemple représentatif de ce patrimoine, les parties maitresses de l'ancienne résidence des princes-évêques, construite au 18ième siècle à Würzburg, capitale d'une petite principauté au sein du Saint Empire romain germanique. Les princes-évêques étaient membres de familles nobles ayant des relations jusqu'à la Cour de l'Empereur à Vienne. Ainsi leur nouvelle résidence avait dès le début une importance plus que régionale. Mais l'importance européenne et mondiale du château, de son escalier et de ses salles principales est due notamment à la participation, à la conception et à la réalisation de l'œuvre d'architectes et d'artistes de renommée européenne déjà à l'époque. Ainsi l'architecte de la Cour de Würzburg et maitre du chantier, Balthasar Neumann (1687-1753), consulta les architectes des Cours de Paris, Vienne et Mayence. La décoration de l'escalier et des salles fut achevée par Giovanni Tiepolo (1696-1770), vénitien, le plus célèbre peintre de fresques, et par Antonio Bossi (1699-1764), lombard, plâtrier de célébrité européenne également. Aujourd'hui des milliers de visiteurs admirent ce chef d'œuvre, qui survécut même au bombardement de la Seconde Guerre mondiale grâce à la solidité des grandes voûtes construites par Balthasar Neumann.

Arpenter les galeries et passages couverts de Bruxelles

par Monique Théâtre

Tout comme à Paris, Bruxelles recèle de magnifiques galeries et passages couverts, certains emblématiques, d'autres moins connus car plus cachés. L'occasion de les découvrir et d'y flâner le temps d'une journée ... Petite sélection.

▲ *La Galerie Bortier* © AIACE.BE

La Galerie Bortier

Cette Galerie, souvent méconnue, est un petit bijou caché près du Mont des Arts. On y rentre par la rue de la Madeleine. Comme les Galeries Saint-Hubert, elle doit sa création en 1848 à l'architecte Jean-Pierre Cluysenaer. Son nom provient d'un certain sieur Bortier, qui avait acquis entre la rue Duquesnoy et la rue Saint-Jean des terrains rendus disponibles par la destruction de l'ancien hôpital Saint-Jean. Il proposa à la ville de Bruxelles d'y édifier le marché de la Madeleine, une halle couverte destinée aux commerces d'étalage et de colportage. Le passage étroit à deux niveaux qui relie toujours la rue Saint-Jean à la rue de la Madeleine de style néorenaissance est un exemple harmonieux de l'utilisation conjointe de la fonte et du verre. La façade principale de style baroque tardif date de 1763 et est donc bien antérieure à la construction de la galerie. On peut y flâner aujourd'hui au rythme de ses typiques bouquinistes bien connus des amateurs de littérature et de livres anciens.

Le Passage du Nord

Lorsqu'elle est créée en 1874, la galerie commerçante du Passage du Nord a pour but de relier le boulevard Adolphe Max à la rue Neuve, alors que commencent les grands travaux du voûtement de la Senne. Conçue dans un goût éclectique typique du 19ème siècle, elle est construite sur six niveaux avec une longueur de 70 mètres de long sur 6 de large. L'intérieur de la galerie est rehaussé de la présence de 32 caryatides symbolisant des allégories modernes : l'industrie métallurgique, le commerce, la marine, l'astronomie y côtoient l'architecture, la sculpture, la peinture et les arts décoratifs. Au milieu de la galerie, deux statues mettent en scène une allégorie de la récréation d'un côté, et de la méditation de l'autre. Elle comportait à l'époque de sa création un musée, le « Musée

▲ *L'entrée du Passage du Nord côté boulevard.* ©AIACE.BE

du Nord » dont il ne subsiste actuellement que les deux inscriptions sur la façade boulevard Adolphe Max. Elle abrite aujourd'hui une vingtaine de magasins et est encore considérée comme un joyau architectural de cette époque.

▲ *La Galerie Ravenstein* © AIAICE.BE

La Galerie Ravenstein

Maillon piétonnier important entre la ville haute et la ville basse, la Galerie Ravenstein conduit à la Gare centrale. Elle est englobée dans un vaste immeuble de bureaux, haut de quatre étages. Elle occupe l'emplacement du Palais Granvelle, palais renaissance du 16ème siècle détruit en 1931. À l'origine, elle était destinée à redynamiser le quartier durement touché par les travaux destructeurs de la jonction Nord-Midi. Conçue comme une galerie marchande pouvant abriter 81 commerces, elle fut construite entre 1954 et 1958 dans le style international par les architectes Alexis et Philippe Dumont. De la rue Ravenstein, un immense porche donne accès à un escalier sous coupole qui rachète la dénivellation de dix mètres existant entre les deux rues. Si on lève les yeux au niveau de l'atrium, on aperçoit une impressionnante coupole en béton incrustée de centaines de briques de verre placées en cercles concentriques et de fresques « astrales » qui font la particularité de la galerie. Abritant de nombreux commerces et des établissements Horeca, elle est empruntée chaque jour par de nombreux Bruxellois et navetteurs.

▲ *Les Galeries royales Saint-Hubert* © Adobe Stock

Les Galeries royales Saint-Hubert

Elles sont bien sûr immanquables si l'on visite Bruxelles ! Mais connait-on leur histoire et prend-on vraiment le temps de lever la tête pour admirer leur admirable majestuosité ? En réalité, elles ne forment pas qu'une seule, mais bien trois magnifiques galeries, la Galerie du Roi, la Galerie de la Reine et la Galerie des Princes. Elles figurent parmi les plus anciennes d'Europe et sont classées à l'UNESCO depuis 2008. Initié vers 1837, le projet du jeune architecte Jean-Pierre Cluysenaer avait pour but l'assainissement d'un quartier populaire par la construction d'un bâtiment combinant habitations, commerces, espaces culturels et lieux de promenade. Les travaux commencèrent en 1846 et l'inauguration officielle eut lieu le 20 juin 1847 en présence de Léopold 1er. Autrefois surnommé le « Parapluie de Bruxelles », ce passage de style Renaissance florentine reste le plus beau témoin de l'essor commercial de la ville avant l'arrivée des grands magasins. L'ingénieuse verrière soutenue par une série d'arcs cintrés autoportants dispose de carreaux en écailles de poisson qui permettent une meilleure ventilation du lieu et excluent toute condensation. En 1939, le Cinéma des Galeries y voit le jour et, en 1950, le Théâtre Royal des Galeries est transformé avec le concours de René Magritte qui en dessine le plafond. Aujourd'hui, de nombreux commerces de luxe y fleurissent et les Galeries sont le fief des meilleurs chocolatiers qui font la joie des 6 millions de visiteurs par an ! ■

My Great-Grandfather, Grand Admiral von Tirpitz **by Corrado Pirzio-Biroli**

reviewed by Robert Cox

"European states ... joined in a European Union ... are no more defined by their capacity to make war, but by their capacity to provide and support a social-market economy (which Tirpitz preferred to Anglo-Saxon capitalism)."

Thus our colleague Corrado Pirzio-Biroli summarizes one legacy in his biography of his great-grandfather, Grand Admiral Alfred von Tirpitz. The name Tirpitz will ring a bell with many readers. Combative, manipulative, forceful, team-player, bon-vivant, Tirpitz was an archetypal seaman and leader of Germany's and Europe's naval history. Corrado covers Tirpitz's creation of the Kriegsmarine with many anecdotes, acknowledging other authorities, but drawing from a wealth of family papers and memoires. Fascinating is the analysis of Tirpitz's struggle after 1918-19 to help forge Germany's political future. Tirpitz disliked the Weimar Republic, but he thoroughly resisted dealings with the currents that would bring Hitler to power. His years as a seagoing sailor cemented relevant values and rules of behaviour.

The young officer was fascinated with the new naval terror weapon - the torpedo. He galvanised its development - and with it the submarine. Some see Tirpitz as the father of Germany's unlimited submarine warfare in two world wars. In fact he was mainly pre-occupied by development of a High Seas Fleet sufficient to dissuade the British Royal Navy from attacking Germany and its economic lifelines. Tirpitz was out of power by the time internecine quarrelling and the Kaiser's interference destroyed otherwise superior German naval warfare technology. Less known too is Tirpitz's creation of German civil and military intelligence capacity, spurned by the officer and diplomatic classes - the Nachrichtenbüro and its propaganda capacity. Technology by 1914 had outstripped military capacity to understand and manage it. During the great 1916 naval Battle of Jutland Britain's commander, Lord Jellicoe said - "I wish someone would tell me who is firing and what they are firing at." Jellicoe. Tirpitz knew - "his" navy's gunnery was better.

Troubled waters

Readers less hungry for naval thunder will enjoy the wealth of anecdotes on the political and social turmoil of those doomed decades. We read of the Austrian Empire and easy-going Vienna in contrast to Budapest's ruthless Magyarisation of the lands it governed. We read of the "narcissism of small differences »; and of the paranoia never far below the surface in Germany; a Britain, unwittingly in decline, faced with the disruptive "coming country" of Germany. As war loomed there as still room for courtesy and companionship between two rival navies. Both fleets gathered in Kiel in June 1914 to socialise. A a different world which we can hardly conceive. Corrado's family papers tell of a privileged world far away from Mars. But Mars ascended. Diplomatic initiatives to strike a balance between naval forces got nowhere amid bad faith and suspicion. Tirpitz tried to keep everyone, German and British, talking but was increasingly isolated. International law took a back seat.

On 1 September 1909, Tirpitz had persuaded the Kaiser to accept a draft agreement with Britain limiting tonnage and armaments. Each country would substantially limit its of dreadnought building to three per year for Britain and two for Germany. For the first time in history arms reduction was discussed by two powers of equal standing. But Tirpitz's attempts to limit the naval race with the UK failed. British Naval Minister Churchill wanted war, refused to meet Tirpitz and

ensured that the Royal Navy increased its superiority to twice that of the Imperial Navy by the time the Great War broke out.

Folly in abundance

In his chapter "The March of Folly" the author adds to the many accounts of Europe's pre-1914 descent into hell" but with accents such as the siege mentalities and racial overtones that accompanied it. On 12 August 1914 the British Navy embargoed German trade. Tirpitz urged the Kaiser to deploy U-boats to block the mouth of the Thames as the most effective way to restore imports, without endangering American and other "neutral" vessels and avoiding Germany's risk of starvation and defeat. The Kaiser, who opposed the use of his surface naval forces, also refused any kind of submarine warfare. Churchill himself in 1953 told Tirpitz' nephew Wolf that he never understood why the Germans did not. On 18 February 1915 the Kaiser learned that America, despite neutrality, was supplying war material to the British. Against Tirpitz' warnings, the German navy began an unrestricted submarine offensive in retaliation for Britain's violation of international law plus a blockade and minelaying in the North Sea.

Tirpitz criticised the initiative for all-out submarine warfare; no-one consulted him. He called this premature without a formal declaration of blockade and enough submarines to force the issue. Germany's successive stop-and-go conduct of the naval war was also contrary to Tirpitz's view that, once begun, albeit wrongly, unrestricted submarine warfare must be relentless. He complained in his Memoirs: "I was not consulted on anything, the operation was launched over my head and against my will, and in a form, which did not promise success." He proved to be right. The British navy's own blunders changed nothing.

A mother's struggle

A Mother's War, tells how in early 1945 the Gestapo snatched Corrado and his brother. Corrado's mother graphically tells off being dragged through five concentration camps as Himmler's hostage and the desperate search by her mother, Ilse von Tirpitz, for her grandsons in mid-winter Austria and Germany. They were found in an orphanage, close to the home of Franz Fischler whom Corrado would later serve as Chef de Cabinet. Their seizure was in reprisal for the family's indirect involvement in the Stauffenberg plot. The Gestapo invoked an ancient Germanic legal concept of Sippenschaft - responsibility through blood ties. Meeting Corrado in the halls of the Berlaymont many of our contemporaries may not have been aware of that personal drama. ■

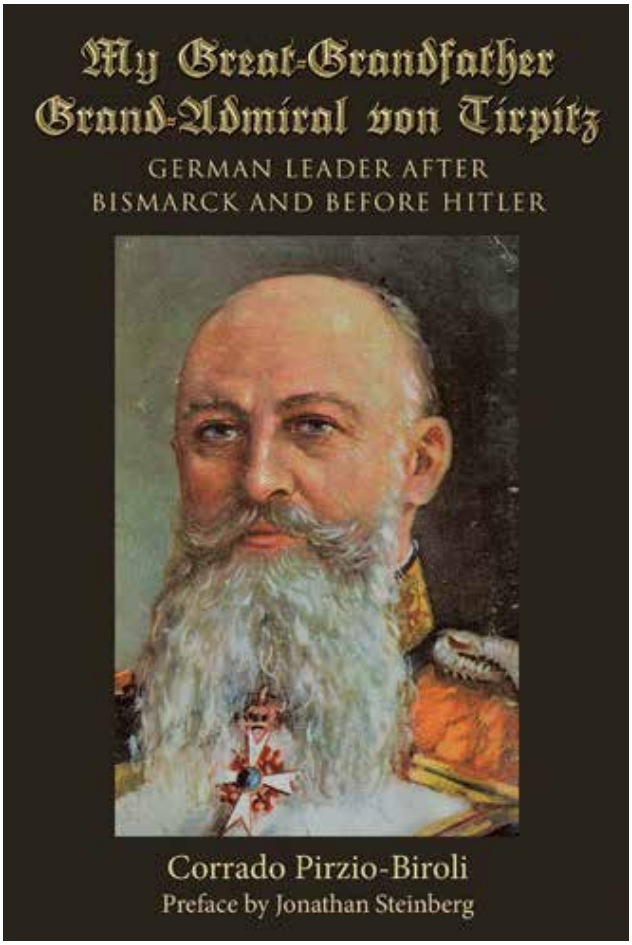

My Great-Grandfather Grand-Admiral von Tirpitz
by Corrado Pirzio-Biroli
Archway, USA - 382 pages
Language : English and versions in French & German
Presented at a « thé littéraire » organised by AIACE-BE on 23 November 2021

Les héro·ïne·s invisibles de l'Union européenne

Collègue anonyme

À côté de celles et ceux de nos institutions qui se retrouvent régulièrement sur scène, mis en lumière, sous les faisceaux des projecteurs, - aussi dans nos publications -, il y a toutes celles et tous ceux qui, méritant autant de respect, de bienveillance et de visibilité, restent pour diverses raisons dans l'ombre, dans les coulisses, dans l'angle mort, qu'iels [1] soient en fonction ou pensionné·e·s [2]. Cette fois, presque exceptionnellement, iels sont au moins un peu mis·es à l'honneur ici, espérant ainsi mieux représenter les valeurs de diversité et d'inclusion de l'Union européenne.

Qui sont ces héro·ïne·s invisibles ?

Tout d'abord, il y a toutes celles et tous ceux parmi nos collègues qui, au quotidien, grâce à leur diversité, leur nombre et leur fort engagement, équipent, soutiennent, (in)forment et permettent ainsi à quelques un·e·s de devenir les illustres visibles des Institutions et de l'Union européenne. Ensuite, il y a celles et ceux d'entre nous qui composent au jour le jour, temporairement ou durablement, avec des situations personnelles plus ou moins tracassantes, laborieuses et accaparantes, limitant contre leur gré leur disponibilité pour le projet européen. C'est le cas des membres du personnel en charge de jeunes enfants, d'un·e adolescent·e en crise ou en décrochage scolaire, d'un·e jeune délinquant·e, d'un·e proche avec assuétude, avec handicap, avec maladie, en fin de vie, etc. Et enfin, il y a parmi nous celles et ceux qui souffrent malheureusement de handicap, de maladie chronique ou aiguë, parfois grave et longue, d'invalidité, ou autres infortunes, bravant quantité de stress et d'angoisses, d'examens médicaux intrusifs, de traitements lourds, de limitations diverses, d'exclusions répétées, de deuils douloureux, les empêchant partiellement ou totalement de contribuer au sein de nos institutions. Alors que parfois certains de ces maux ont même été aggravés, voire engendrés, dans l'exercice de leur fonction européenne.

Pourquoi les mettre ici à l'honneur ?

Notre société occidentale contemporaine valorise la réussite individuelle, assimilée au statut, au pouvoir, à l'activité performante, à la concurrence, à la visibilité, à la jeunesse et à la santé. Généralement elle invisibilise la création collective et collaborative au bénéfice de la prestance personnelle, elle hiérarchise la prestance des différents postes et rôles en faveur du pouvoir et de l'intellect, elle valorise le faire plus que l'être, elle renforce les postures d'apparence plus que d'authenticité, elle conforte l'illusion de la puissance permanente. Pourtant, tel que mentionné dans son dernier discours sur l'état de l'Union, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen évoque longuement ce qu'elle appelle l'âme de notre Union. Notamment « Une Europe unie dans la liberté et la diversité. Il s'agit de faire respecter la dignité de chaque personne ... voilà l'âme de l'Europe, nous devons la renforcer ». La dignité pour tous.tes à renforcer tant dans les politiques européennes, nationales, locales, qu'internationales. Mais aussi au travers de la culture interne des institutions européennes.

En quoi cela a-t-il du sens pour nous toutes et tous ?

La notoriété personnelle se construit grâce à l'implication de nombre de collaborateur·rice·s compétent·e·s, fiable·s, investi·s. Il semble dès lors juste d'en être individuellement et collectivement conscient·e, reconnaissant·e, et de leur octroyer également gratitude, valorisation et visibilité. Par ailleurs, l'accès au prestige est réservé à celles et ceux qui vivent dans un environnement et une situation personnelle favorables et confortables, que ce soit durablement ou temporairement. En effet, outre la notion de mérite, se joue aussi la question de privilèges et de chance, souvent inconscients. Au vu des différences aléatoires en nombre et ampleur des défis de vie de chacun·e, et au vu des ressources essentielles, voire existentielles, mobilisées dans les difficultés, telles que le courage, la volonté, l'humilité, l'acceptation, la sérénité, il semble juste individuellement et collectivement d'être conscient·e, de considérer et de reconnaître ces différences, de les respecter, de les inclure avec bienveillance et visibilité. En conclusion, octroyons de tout grands bravos et mercis à tous·tes ces héro·ïne·s anonymes ! Et bienvenue aux propositions de portraits contribuant à la visibilité de la diversité et de l'inclusion. ■

1 iel(s) : pronom non-genré introduit dans la nouvelle version du dictionnaire « Le Robert »

2 point médian, utilisé en écriture inclusive, veillant à visibiliser aussi le genre féminin

RÉPONSES AU QUIZZ DE LA PAGE 40 (FOURNIES PAR L'AUTEURE, NATHALIE VERCRUYSSE)

1C Il y a 70 millions d'années

Le Cénozoïque est une ère qui s'étend de la grande extinction de la fin du Crétacé jusqu'à maintenant. Les mammifères ont alors bénéficié d'un climat plus frais et plus sec. Nous sommes actuellement dans une période interglaciaire.

2C Depuis au moins 2 millions d'années

Via des techniques telle le carottage de glace et l'analyse de sédiments, on a établi que la teneur actuelle en CO^2 de l'atmosphère n'a pas été aussi élevée depuis au moins deux millions d'années. C'est à l'ère préindustrielle que la teneur en CO^2 et en d'autres gaz à effet de serre a commencé a monté en flèche, à cause des activités humaines.

3B Faux

Le Groenland, une terre largement couverte d'une très épaisse couche de glace, a perdu ses glaces, probablement à plusieurs reprises dans les 2 à 10 millions d'années précédentes, mais sur des périodes de temps extrêmement longues. Ces dernières décennies, l'Arctique a été soumis à un réchauffement considérable, au moins deux fois supérieur au réchauffement moyen observé à la surface du globe. En continuant sur la trajectoire actuelle de réchauffement climatique, la banquise arctique (eau glacée) pourrait disparaître totalement d'ici quelques dizaines d'années, avec des conséquences extrêmement graves pour les êtres vivants.

4C Commence à légèrement baisser, mais reste à 30% environ

5A Oui, elles sont responsables d'environ 45% des émissions de gaz à effet de serre.

FR | **APPEL à Contributions**

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans l'Ecrin ?

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture...), un dessin humoristique sur un thème d'actualité ?

Votre parcours professionnel ou vos occupations durant la retraite sont susceptibles d'intéresser les lecteurs et vous désirez les partager ?

Vous connaissez un ancien collègue dont le rayonnement personnel mérite d'être mis en lumière ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE section Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 900 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | **Uw bijdragen graag !**

Wilt u reageren op een artikel dat in Ecrin is verschenen ?

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak), of ook een grappige tekening over iets actueels ?

Kunnen uw beroepsloopbaan of activiteiten gedurende uw pensioen misschien anderen tot het lezen hiervan verlokken en wilt u daarmee graag naar buiten komen ?

Kent u een oud-collega van wie de persoonlijke verdiensten in het zonnetje gezet mogen worden ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE, afdeling België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 900 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | **Aufruf zu Beiträgen**

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im ECRIN veröffentlicht wurde?

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden oder eine humoristische Zeichnung zu einer aktuellen Frage?

Ihr beruflicher Werdegang oder Ihre Tätigkeit während der Pensionierung könnten die Leser interessieren und Sie möchten darüber etwas mitteilen?

Sie kennen einen früheren Kollegen, dessen persönliche Ausstrahlung hervorgehoben werden sollte?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE, Sektion Belgien.

Ihre Beiträge sollten 900 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich der Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | **Call for contributions**

You might like to react to an article appearing in L'Ecrin?

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural…), an amusing drawing on a current topic?

Your professional profile or your retirement activities may interest readers and you want to share them?

You know a former colleague whose personal profile deserves illustration?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE secretariat, Belgian section.

Contributions must not exceed 900 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

monique.theatre@gmail.com • AIACE section Belgique • G-1 01/50 • 1049 Bruxelles

NOUS ONT QUITTÉS

© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
A CAMPO-BRULEZ Annie	22/04/23	1/07/96	26/11/21	CM
ALLARD L'OLIVIER-CAPELLE Anne	15/02/28	1/07/85	9/12/21	COM
ALVAREZ-GORTARI Juan Ignacio	27/01/50	1/08/11	30/10/21	COM
ARRIGHI Maria Angela	21/02/42	1/03/91	20/12/21	COM
BACKES Jean	28/08/45	1/11/10	12/12/21	COM
BADER Aya	3/10/39	1/10/83	25/10/21	COM
BERNARD Monique	6/02/48	1/08/01	19/10/21	COM
BISDORFF-PELTIER Marie-Therese	12/07/29	1/06/98	11/11/21	COM
BOCCOLINI-D'AMBROGIO Maria Pia	3/05/36	1/04/02	27/11/21	PE
BOISNON-BERNARDEAU Annick	16/02/55	1/12/98	10/11/21	COM
BRANDERS Claude	27/06/35	1/12/89	7/10/21	COM
BRODERSEN Sven	4/06/50	1/06/14	6/10/21	PE
BROUWER Jantina	22/10/26	1/11/86	1/12/21	COM
BRUZDOWICZ Joanna	17/05/43	1/10/17	4/11/21	COM
CAPOGROSSI Roberto	24/11/42	1/12/07	22/10/21	COM
CARDANI-SAGGIORATO Rina	23/01/25	1/07/83	15/10/21	COM
CHARLIER-GAUTHIER Catherine	25/05/28	1/10/21	18/03/21	CC
CLEMENS-DEVOS Helene	3/05/36	1/09/05	29/09/21	COM
COUCK Marie-Louise	23/04/31	1/05/91	25/05/20	COM
DA SILVA BOTO MACHADO Antonio	3/04/44	1/04/21	15/10/21	COM
DE LUCA Rita	14/06/41	1/06/07	15/09/21	COM
DE SMEDT Veerle	2/07/70	1/09/19	9/10/21	CM
DECOOMAN Arlette	14/04/35	1/05/00	25/09/21	COM
DELLA PIETRA Hilaire	20/05/40	1/06/97	2/12/21	COM
DI GIOIA-BERNASSOLA Rosa	23/11/33	1/01/04	24/10/21	COM
ERHOLM Sirkku	20/02/62	1/03/16	3/12/21	COM
FARRE Divina	1/05/21	1/11/17	23/11/21	CC
FERRY Monique	14/05/38	1/06/03	16/11/21	PE
FONTAINE Suzanne	22/04/29	1/06/11	1/11/21	COM
FORLANI Mario	27/07/32	1/08/97	12/12/21	COM
FRANK Helga	10/07/28	1/01/19	20/11/21	COM
GALLI-GARDINI Maria Luisa	15/03/33	1/05/95	25/11/21	COM
GHISLAIN Roland	5/06/43	20/03/84	23/11/21	COM
GIACCHERO FERRARI Maria Teresa	13/03/29	1/04/00	6/10/21	COM
HAAS Rudolf	3/01/31	1/02/96	28/10/21	COM
HEDEMAN Johannes	2/08/23	1/08/84	2/10/21	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
HOBBING Peter	1/01/48	1/01/02	11/10/21	COM
HUSMANN-KEHMER Anna Helene	7/09/36	1/05/17	6/12/21	COM
HUYGHE Leon	9/04/50	1/02/13	13/11/21	PE
IPPOLITO Roberto	28/01/51	1/06/12	28/10/21	CES
IRRTHUM Anita	24/10/40	1/11/05	20/11/21	COM
KARRENBAUER Franz	12/11/32	1/12/97	7/10/21	COM
KERFERD George	1/01/48	1/02/12	27/10/21	CM
KIRCHBERGER Kristin	8/02/37	1/09/98	26/10/21	COM
KLEIN Cecile	24/05/54	1/09/12	23/10/21	COM
KLEIN Jacqueline	20/08/38	1/07/03	26/09/21	COM
KOEHLER Stephan Juergen	18/04/56	1/05/21	12/11/21	COM
KOUTSAKOU Maria	21/09/57	1/04/11	15/12/21	PE
KREFT Eva-Maria	15/12/33	1/01/94	8/09/21	COM
LAESCH Romain	12/12/48	1/11/08	7/12/21	COM
LAGHI Fulvio	31/08/42	1/05/03	12/11/21	COM
LAMPRECHT Margarete	13/01/18	1/07/79	10/11/21	COM
LANGKJAER-OHLENSCHLAEGER Niels	13/10/45	1/12/08	23/11/21	COM
LAZAR Sorin Petru	3/11/50	1/12/16	22/11/21	PE
LEBEAU Alice	6/04/22	1/04/82	16/09/21	COM
LERMEN Guenter	1/08/29	1/06/94	3/12/21	COM
LIVI Giovanni	6/08/31	1/09/96	13/12/21	COM
LOELGEN Rainer	11/04/32	1/08/95	26/10/21	COM
LOHNER Ingeborg	12/05/39	1/07/03	28/11/21	COM
LUCIDI Francesco	10/09/33	1/01/91	5/12/21	COM
LUND Barbro	17/12/51	1/03/16	7/10/21	COM
MAIZA Fatma	29/07/52	1/05/21	9/12/21	CM
MALM Kari	5/12/53	1/10/21	23/09/21	COM
MARQUES Marilia	10/05/50	1/04/99	27/11/21	COM
MATHYS Andre	21/05/42	1/06/07	25/10/21	COM
MC DERMENT Lillemor	15/06/39	1/06/16	30/08/21	CEDEFOP
MERZ Luise	1/07/39	1/05/19	15/12/21	COM
MICHAELIS Madeleine	3/02/30	1/08/15	27/11/21	COM
MICHEL Bernard	3/05/45	1/08/05	9/10/21	COM
MIGONI Angelo	31/12/35	1/01/01	3/10/21	COM
MOAT-DOBSON Margaret	9/05/33	1/02/15	26/10/21	COM
MOMMAERTS Albert	14/01/43	1/02/03	27/11/21	PE
MONTASTRUC Pierre	17/01/32	1/02/87	25/09/21	COM
MUELLER Gert	28/05/57	1/07/01	8/11/21	COM
MUELLER Hans-Georg	1/02/45	1/07/08	4/12/21	COM
NEISELER Angela	18/06/50	1/06/11	8/11/21	COM
NICOLAS Bernard	1/12/27	1/03/88	16/11/21	COM
NOSEDA Roberta	23/09/54	1/12/97	17/11/21	COM

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
OLCAY Alexandra	27/05/82	1/05/21	12/11/21	COM
OSWEILER-HOFFMANN Odette	27/09/39	1/06/86	26/10/21	COM
OVERZEE-SCHALKWIJK Wilhelmina	22/12/25	1/08/96	2/12/21	COM
PACHENKO-LAFAGE Raymonde	5/05/29	1/10/91	10/10/21	COM
PARNISARI Emma Francesca	6/03/41	1/03/21	2/12/21	COM
PERUGINI Ruggero	2/09/46	1/02/10	16/11/21	COM
PHILLIPS Ingrid	16/09/48	1/11/02	23/11/21	COM
PILLET Patrice	23/06/48	1/01/13	25/11/21	COM
RALLIS Theodoros	29/04/51	1/01/17	27/10/21	PE
RENNESON Philippe	15/11/57	1/08/15	8/11/21	COM
ROBSON Nigel	25/11/37	1/01/96	13/10/21	COM
ROYER Marcel	2/07/38	1/05/03	5/12/21	COM
RYE Eva	19/01/44	1/12/92	18/10/21	COM
SAKALIS Athanassios	27/10/50	1/01/09	18/10/21	COM
SANTARELLI Marie-Francoise	18/03/40	1/06/03	18/11/21	COM
SCHARF Rotraud	17/06/38	1/07/21	14/10/21	COM
SCHIRMER Rickleff	11/10/39	1/01/00	26/09/21	CES
SCHMITT Veit	12/11/22	1/12/87	25/10/21	COM
SCHMOLL Karin Gustel	5/04/39	1/02/20	7/10/21	COM
SCHMUTZER-BROUWERS Johanna	8/11/26	1/02/91	18/11/21	PE
SCHUMACHER Hans Gerhard	10/12/29	1/07/19	16/10/21	COM
SCHWAB Bertold	26/02/33	1/03/98	5/11/21	COM
SEITH Wilhelm	7/09/38	1/01/01	18/10/21	COM
SINGER Philippe	20/02/47	1/03/13	18/12/21	CJ
SIRCHIS Jean	23/04/25	1/05/90	2/11/21	COM
SOMERS Jean	22/04/35	1/05/95	26/10/21	COM
SOSA MORALES Froilan	14/01/42	1/02/07	26/11/21	COM
STANLEY Pauline	7/09/42	1/05/07	4/11/21	CM
STAPEL Ernst	14/11/34	1/01/95	9/11/21	COM
STATHAKOPOULOU Evanthia	10/02/57	1/06/10	4/10/21	COM
STEIN Paula	27/08/34	1/03/15	18/11/21	COM
SUSCA Domenico	8/09/39	1/04/19	12/11/21	PE
THOMPSON-VON SKRAMLIK Marie	19/02/19	1/11/05	3/12/21	COM
TIEDKE Ruth	18/08/26	1/09/86	2/10/21	COM
UBRICH Jean	12/06/36	1/01/97	23/10/21	COM
VALCKE Bernadette	19/01/33	1/05/20	30/10/21	COM
VAN DER SPREE Daniel	22/01/47	1/01/12	12/10/21	COM
VAN DROOGENBROECK Rita	19/06/49	1/07/14	16/11/21	PE
VAN HOOREBEECK-GOOSSENS Jacqueline	10/08/35	1/10/05	11/05/21	COM
VELLEKOOP Hilgerda	20/04/28	1/05/16	11/10/21	COM
VINCENT Daniel	29/01/32	1/09/95	9/12/21	COM
VINCIOTTI Sergio	18/02/50	1/06/86	16/11/21	PE

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
WESSELINK ERICK	13/05/55	1/02/16	26/09/21	PE
WHITE Valerie	16/01/29	1/02/94	1/12/21	COM
WIJNMAALEN-ANEMA Alida	8/12/37	1/03/02	4/11/21	COM
WORSLEY Arthur	29/05/45	1/10/06	24/10/21	PE
ZANANTONI Carlo	12/06/30	1/07/95	18/11/21	COM
ZANIER Antonetta	25/07/25	1/08/90	19/11/21	COM
ZEHNER Werner	4/03/25	1/02/87	11/10/21	COM
ZORBAS Gerassimos	1/01/51	1/01/07	7/10/21	COM

IN MEMORIAM

Giovanni Livi (1931 - 2021)

Notre ancien collègue et membre actif au sein de l'AIACE, Giovanni Livi, nous a quittés le 13 décembre dernier à l'âge de 90 ans. Ancien chef de la division « Éducation et Formation » à la DG VIII (Développement), il y est ensuite nommé directeur en charge de l'Afrique de l'est et de l'océan Indien. Gianni, comme on l'appelait, était un « travailleur engagé et motivé », comme le qualifie Dieter Frisch, son ancien directeur général. Homme dynamique et infatigable, il aimait l'ambiance collégiale des réunions de travail et des « après-réunions ». Une fois pensionné, il a participé très activement à la « Newsletter » de l'AIACE Internationale, devenue Vox, où il a longtemps siégé au sein de son Comité de rédaction. Personnage haut en couleur et hors du commun, il restera dans notre mémoire comme un ami, généreux et attachant.

En 2008, Daniel Guggenbühl avait « croqué » avec tendresse et un peu d'humour le portrait de Gianni en réunion :

« Il est midi. Les participants à la réunion commencent à éprouver un creux dans leur estomac car le petit déjeuner est déjà loin et ils discutent ferme depuis plus de deux heures. La chaise de Giovanni est toujours vide mais ils ont l'habitude et ne l'attendent plus. Et voilà que la porte s'ouvre : c'est lui. Il regarde autour de lui, salue les personnes présentes avec force gestes et se dirige vers sa place, pose sa mallette sur la table et, avant même de prendre connaissance des documents en discussion, se met à compulser avec frénésie son agenda. Il tourne et retourne les pages, coche et annote, le temps est précieux et des rendez-vous importants attendent notre ami. La sueur lui perle au front et il souffle comme un jaugeur venant d'accomplir quelque vingt kilomètres. Puis il plonge sa main dans un sac de voyage et en extrait un à un les cadeaux qu'il distribue à ses collègues : ceux-ci sont ravis et se confondent en remerciements. Pour lui, faire des cadeaux est un geste naturel. Une fois de plus, il a su se faire pardonner son retard. Connaissez-vous un homme plus gentil que Gianni ?

En effet ses amis l'appellent Gianni. Il rentre d'un voyage épuisant dans un pays d'Afrique noire et - vous comprenez - ces maudits avions ne sont jamais à l'heure. Ce n'est pas grave : l'essentiel du travail de cette réunion est déjà accompli. Gianni a un peu de mal à s'y retrouver parmi les papiers qu'on met devant lui et se contente de quelques vagues commentaires. Dans ces pays exotiques qu'il affectionne et dont il conseille les dirigeants (certains en doutent, mais ce sont des esprits vicieux), on lui donne du « professeur » : cela ne lui déplaît pas et qui cela pourrait-il gêner ? Sensible aux problèmes des pays dits « en développement », il dispense à ses amis lointains un savoir acquis au cours d'une longue et fructueuse carrière à la Commission.

© AIACE.BE

Gianni, né avec la langue de d'Annunzio plutôt qu'avec celle de Voltaire, n'a pourtant rien contre la langue française. Il la parle avec un charmant accent transalpin et ne déteste pas s'exprimer dans cette langue par écrit. Le résultat vaut le détour : la grammaire, aux forts relents italiens, est oubliée et l'orthographe est estropiée et maltraitée comme le furent les fantassins autrichiens au pont d'Arcole. Gianni n'est pas perfectionniste et l'essentiel n'est-il pas que le lecteur comprenne le sens général, même si le raisonnement de l'auteur est fâché avec la logique ? Il serait malséant d'en faire un drame. Les amis de Gianni n'y songent pas. » ■

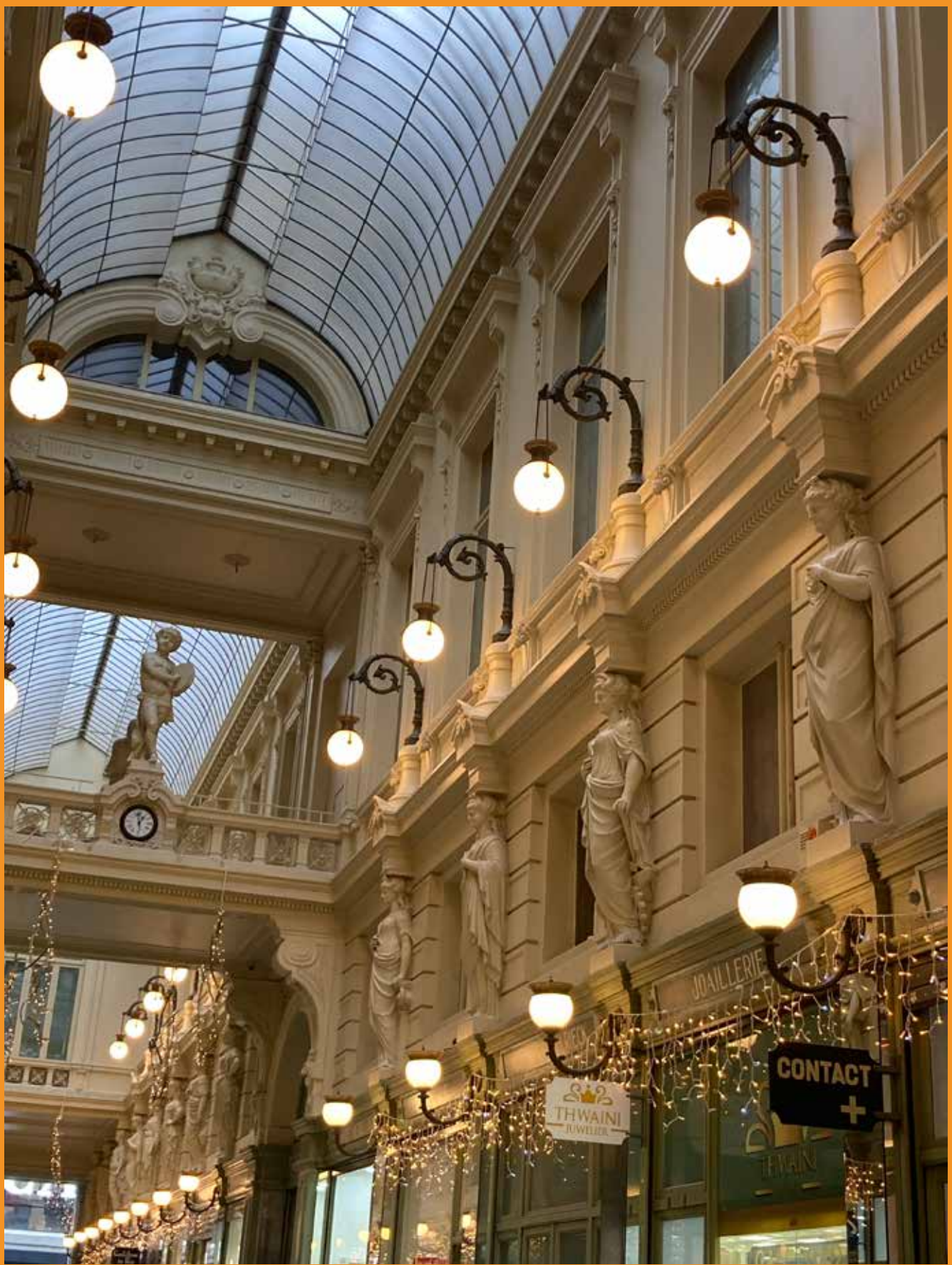

Bruxelles, le Passage du Nord © AIAICE.BE